Publié le 13 juin 2014.
Dernière modification : 9 juillet 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

PLANTATION DES TERRES-ROUGES

Groupe Société financière des caoutchoucs

1923.
Épisodes précédents :
Plantations d'hévéas de Xa-trach.
Plantations Hallet.
Plantations Annamites.

[Réaction d'Ernest Outrey, député de la Cochinchine,
au rachat de Xa-Trach par la Société financière des caoutchoucs]
(*Bulletin du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 14 mars 1923)

……
Le Syndicat remet aux mains de M. le député de la Cochinchine la défense de sa cause.
……
M. Outrey, qui a écouté avec la plus grande attention tout ce qui vient d'être dit en ne cessant de prendre des notes, répond en quelques mots qu'il examinera très attentivement cette question et qu'il croit, dès maintenant, pouvoir nous promettre un absolu concours dans le but de la faire solutionner selon nos vues.

Il attire toutefois l'attention du Syndicat sur le danger que présente la passation possible des plantations françaises en Indochine sous le contrôle de firmes étrangères. Un fait analogue vient précisément de se produire et n'a pu manquer de susciter une grosse émotion.

Une des plus belles et plus anciennes plantations vient d'être achetée par une firme belge et s'il est vrai que la faveur dont jouissent nos terres de Cochinchine auprès de ceux qui viennent librement s'y installer de préférence à toute autre pays du monde, s'il est vrai, disons nous, que cette faveur est éminemment flatteuse et propre à accroître notre crédit, il n'en demeure pas moins vrai que l'Administration locale pourrait être effrayée à l'idée de s'imposer de lourdes charges pour le profit d'autres que ses nationaux.

M. Outrey entend immédiatement préciser que le Syndicat ne lui demandera jamais d'agir qu'en faveur de plantations françaises et qu'il est, d'ailleurs, facile de spécifier que toute aide effective donnée par l'État sous quelque forme qu'elle se présente peut être facilement contrôlée par le donateur dans son emploi.

Il peut être aisément compris qu'en cas de vente d'une plantation passant sous une firme étrangère, celle-ci devra rembourser l'équivalent des dons ou primes reçus par les nationaux français dont elle veut acquérir le bien. Il peut être également compris que ces dons ou primes seront affectés à l'étendue progressive des terres mises en culture et que le donateur en contrôlera le juste emploi dans ce but. Il y a mille manières de donner et il n'en existe guère qu'une de recevoir qui consiste à s'inspirer des volontés du donateur et choisir entre deux alternatives qui sont d'y renoncer si on en trouve les clauses gênantes ou y adhérer librement si on veut en profiter. Un parfait accord de vues s'étant établi à ce sujet, M. le député de la Cochinchine quitte le siège social à

19 h. 15 accompagné avec toute la sympathique déférence que suscite son caractère et la profonde conscience qu'il apporte à l'accomplissement de sa charge.

……

PLANTATION DES TERRES-ROUGES
(Anciennement Plantations d'hévéas de Xa-Trach)
(*Les Annales coloniales*, 17 mai 1923)

L'assemblée générale du 10 avril de la Société de Xa-Trach ayant voté l'augmentation du capital à 36.000.000 de francs, en même temps que le changement de la dénomination de la Société en Plantations des Terres-Rouges, ses actionnaires ont un droit de souscription au pair à trois actions nouvelles de 100 francs pour une ancienne.

Ils devront exercer leurs droits avant le 5 mai prochain en remettant le coupon n° 6 et en versant vingt-cinq francs à Paris, chez MM. Rivaud, Lebel et Cie, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, et à Saïgon, chez MM. L. Jacque et Cie [fusion en 1926 avec Daurelle dans les Comptoirs généraux de l'Indochine].

[Réponse de Gaston Sipière à Ernest Outrey]
(*Bulletin du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 11 juillet 1923)

Paris, le 29 mai 1923.

Monsieur Sipière, président du Syndicat des Planteurs de Caoutchouc de l'Indochine, Saïgon

Mon cher Président,

……

Il convient de rétablir les faits tels qu'ils existent, de façon à calmer l'émotion produite, si tant est qu'il s'en soit produite une, ce que personnellement j'ignore : La Société des Plantations d'hévéas de Xatrach, à laquelle fait allusion M. Outrey d'une façon qui ne laisse aucune place à l'équivoque, a été fondée par moi et mes amis de Cochinchine. J'ai eu l'honneur de la diriger de 1907 à 1923 et lorsque nous avons jugé opportun de nous en défaire, c'est avec une société française et non belge, qu'elle a fusionné, société qui s'appelle « Plantations des Terres Rouges », société française à contrôle français.

J'ajouterai que je n'aurais pas cru déchoir, ni dans ma conscience, ni dans mes sentiments de bon Français que je prétends toujours être, si j'avais facilité l'opération sus-mentionnée à une firme belge. Le sacrifice sublime qu'a consenti la Belgique en 1914, à la déclaration de la guerre, nous fait, c'est du moins mon opinion, le stricte devoir de la considérer comme une sœur, et si c'était avec des Belges que j'avais traité, je ne reconnaîtrais à personne le droit de me critiquer.

Je compte sur votre courtoisie, Monsieur le président, pour vous prier de bien vouloir insérer cette lettre dans le prochain fascicule de votre Bulletin et, vous en remerciant à l'avance, je vous adresse l'expression de ma considération et de mes sentiments les plus distingués.

*
* *

La Chambre syndicale, ayant pris connaissance de ces documents, charge le président de faire connaître à M. L. Jacque que, dans son esprit, les phrases qui ont éveillé une susceptibilité très légitime, procèdent beaucoup plus d'un malentendu que d'une divergence d'idées ou d'opinions.

Nous reconnaissons, en effet, que le droit le plus imprescriptible de la propriété donne au propriétaire d'un objet la faculté de le vendre.

À qui vend-on ? À l'acquéreur qui se présente.

Quel est le commerçant qui songe, avant de vendre un objet, à se préoccuper de la nationalité de l'acquéreur qui le sollicite ?

C'est à l'État, s'il juge que ces acquéreurs sont indésirables, à prendre les mesures voulues pour limiter leurs initiatives, mais ce rôle n'incombe en rien aux individualités, qui ne peuvent, même si elles le veulent, agir avec discernement en pareil cas.

Il est facile de constater que les ventes d'actions et de parts de fondateurs se réalisent en Bourse sans qu'on demande à l'acquéreur de justifier de telles ou telles conditions autres que d'en payer le prix et de courir les risques de s'en voir dépossédé. Comment supposer qu'il serait loisible d'acheter en Bourse toutes les actions, c'est-à-dire toute la propriété d'une affaire, et que la même opération serait critiquable si elle s'effectuait de gré à gré ?

Telle est donc bien notre opinion, rigoureusement conforme à celle de M. L. Jacque, notre président d'honneur.

C'est une toute autre question de savoir s'il n'y a pas des regrets à exprimer, ou des renseignements à tirer d'une constatation dont nous nous sommes émus parce qu'il y avait de quoi nous émotionner et pas le moins du monde, parce que nous avons l'émotion trop facile ou trop occasionnelle.

Ainsi que nous l'exprimions à MM. Michelin dans notre lettre insérée dans le précédent numéro, la nécessité d'aider les planteurs français ne se discute plus. Nous avons cité le fait qu'une véritable prime de 36 millions de francs, répartie en cinq mois entre les planteurs indochinois sur le montant de leurs prix de vente habituels, prime due à l'application de la loi Stevenson et par conséquent factice, n'avait suffi à décider ni l' ouverture d'un nouvel *estate*, ni l'accroissement d'aucun de ceux existants.

Au contraire, ne manquions-nous pas d'observer, les planteurs, qui gardent l'amer souvenir des années passées, s'empressent de sortir, quand ils en trouvent une occasion, d'une aventure pénible et ruineuse et considèrent comme une chance exceptionnelle de perdre moins que le total auquel ils s'attendaient.

Tel est bien le sens des paroles de M. le député Outrey et tel est le sens que nous avons donné à ces paroles. Au surplus, en ce qui concerne la société française à laquelle il fut fait allusion, nous la savons cotée en Bourse de Paris et constituée des éléments les plus sérieux en cultures tropicales.

En attendant que notre éminent ministre actuel des colonies [Albert Sarraut] ne tienne sa promesse et ne donne l'exemple de finir dans la peau d'un colon après avoir vécu dans celle d'un homme d'État de grande envergure, il faut enfin bien reconnaître que les Français émigrent fort peu vers leurs colonies et qu'il faut applaudir aux efforts de tous ceux qui viennent les aider dans l'œuvre, si longue et si difficile, de la mise en valeur, qui exige des hommes de choix et des capitaux importants, toutes choses dont la Métropole n'est vraiment pas prodigue à notre endroit.

C'est donc de bien grand cœur et très sincèrement que nous saluons ceux-ci, qui mettent leur entière confiance, leurs capitaux et leur expérience au service d'une colonie trop peu connue et trop peu peuplée et partageront sa bonne, et sa mauvaise fortune dans l'avenir.

Société des plantations des Terres-Rouges

(Renseignements arrêtés au 1er septembre 1923)
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 décembre 1923)

1° Plantation Xa-cam (An-loc)
La plantation appartient à la Société des plantations des Terres-Rouges.
Agent en Indochine : Société financière des caoutchoucs [Socfin].
Situation : province de Thudaumôt, village de Honquan.
Voies d'accès : route coloniale no 13.
Distance de Saïgon : 107 kilomètres.
Superficie totale : 2.153 hectares.
Superficie complantée : 1.112 hectares.
Saignée et résultats : 53.448 kg. en 1919, 238.175 kg., en 1920, 245.271 kg. en 1921 et 340.745 kg. en 1922.
Méthode de saignée : journalière sur 1/3 de la circonférence.
Méthode de culture : *clean weeding*.
Nature du terrain : terres rouges.
Main-d'œuvre : tonkinoise, moï.
Cheptel : 60 têtes.
Immeubles existant sur la propriété : 1 usine, 1 séchoir, 3 fumoirs, 4 maisons d'habitation, logements de coolies, hôpitaux.
Matériel : 1 moteur à pétrole de 25 H.P., 10 laminoirs, pompes, etc.

2° Plantation de Quan-loi
La plantation appartient à la Société des plantations des Terres-Rouges.
Agent en Indochine : Société financière des caoutchoucs [Socfin].
Province de Thudâumôt, village de Honquan
Voies d'accès : route coloniale no 13.
Distance de Saïgon : 110 kilomètres.
Superficie totale : 3.622 hectares.
Superficie complantée : 2.376 hectares.
Méthode de saignée : saignée commencée en 1923 sur la demi-circonférence (saignée alternée],
Méthode de culture : clean-weeding
Nature du terrain : terres rouges.
Main-d'œuvre : tonkinoise, moï.
Cheptel : 80 têtes.
Immeubles existant sur la propriété : 6 maisons d'habitation, hôpitaux, logements de coolies, usine, séchoir, etc.
Matériel : 8 laminoirs.

3° Plantation de Xa-trach
La plantation appartient à la Société des plantations des Terres-Rouges.
Agent en Indochine : Société financière des caoutchoucs [Socfin].
Province de Thudaumôt, village de Honquan
Voies d'accès : route coloniale no 13.
Distance de Saïgon ; 105 kilomètres.
Superficie totale : 2 081 hectares.
Superficie complantée : 1.030 hectares.
Saignée et résultats : 77.679 kg. en 1914, 128.615 en 1915, 161.000 en 1916, 191.316 en 1917, 234.533 en 1918, 265.480 en 1919, 323.071 en 1920, 297.120 en 1921, 323.480 en 1922.
Méthode de saignée : 1/6 de la circonférence, une et deux encoches.
Méthode de culture : clean-weedirig.

Nature du terrain : terres rouges.
Main-d'œuvre : annamite, tonkinoise, moï.
Cheptel : 100 têtes.
Immeubles existant sur la propriété : 1 usine, 1 séchoir, 5 maisons d'habitation, logements de coolies, hôpitaux.
Matériel : deux moteurs à gaz pauvre de 70 H.P. et 45 H.P., 12 laminoirs, 1 scrap washer.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
Société indochinoise de cultures.
(*BALO*, 15 octobre 1923)

Société anonyme,
Législation française,
Siège social : Saïgon, 65, rue Catinat.
Objet. — Faire en France, dans ses colonies et pays de protectorat, ainsi qu'à l'étranger et plus particulièrement en Indochine, tant pour elle-même que pour le compte des tiers et en participation toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant concerner directement où indirectement : 1° la plantation, la culture et l'agriculture en général et, plus spécialement, la plantation, la culture et l'exploitation de tous arbres et arbustes produisant le caoutchouc, le café et le coton, ainsi que toutes autres plantes et produits industriels ; 2° la fabrication et la vente de tous produits chimiques ; 3° l'importation, l'exploitation et la commission de toutes marchandises et matières premières.
Durée. -— Cinquante années, ayant commencé à courir le 19 octobre 1910, date de la constitution définitive de la société.
Apports. — 1° M. Jules Berthet, négociant, demeurant à Saïgon ; 2° la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient, société anonyme, dont le siège social est à Paris, 22, rue Tronchet, avec succursale à Saïgon ; 3° MM. Graf, Jacque et Cie, négociants, demeurant à Paris et à Saïgon ; 4° M. Auguste Rimaud, négociant, demeurant à Saïgon ; 5° M. Maurice Zeltner, demeurant à Besançon (Doubs), 26, rue de la République.
Ont apporté originairement à la société : 1° un terrain d'une superficie de onze cent cinquante hectares environ, sur lequel se trouvait une plantation de deux cent deux mille six cents hévéas, ledit terrain sis sur le territoire des villages de Xa-Trach, Loièson-Van-Hien, Dong-Phat, Lich-Loc, canton de Minh-Ngai, province de Thudaumot (Cochinchine) ; 2° toutes les constructions, machines et instruments de culture, animaux et objets mobiliers faisant partie de l'exploitation.
La Société des palmeraies de Mopoli, dont le siège est à La Haye (Hollande), à fait apport à la société, en vertu d'un acte sous seing privé en date à Paris du 27 avril 1923, des biens et droits suivants, existant à la date du 1er mai 1923 : 1° les objets mobiliers de toute nature, le matériel et l'outillage industriel et commercial se trouvant en Cochinchine, province de Thudaumot ; 2° les marchandises, matières premières et produits en stock se trouvant en Cochinchine ; 3° la propriété des immeubles situés en Cochinchine, province de Thudaumot, cantons de Minhgai et Quanloi, d'une superficie de trois mille sept cent soixante-dix hectares, dont deux mille cent treize hectares en surface plantée ; 4° les droits de propriété, de jouissance, d'usage et d'exploitation dont elle pouvait être bénéficiaire et concernant les terrains, immeubles construits et autres situés en Cochinchine, province de Thudaumot, cantons de Minhgai et Quanloi ; 5° les constructions de toute nature ainsi que le matériel et les animaux généralement quelconques se trouvant sur les terrains dont il vient d'être parlé, appartenant en pleine

propriété à ladite société et consistant notamment en deux maisons pour directeur avec garage, quatre maisons pour assistants, neuf maisons pour secrétaire, surveillants et infirmiers indigènes, un hôpital, trois magasins, une forge, trois bureaux, deux bouveries, vingt-deux *trais* (habitations pour coolies), une usine en construction, un fumoir, soixante-deux bœufs, deux buffles, une auto, seize charrettes ; 6° et le bénéfice de tous contrats, traités, marchés, commandes, accords et autres engagements pouvant exister au jour où l'apport est devenu définitif.

En rémunération des apports ci-dessus, il a été attribué, savoir :

À MM. Jules Berthet, la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient, Graf, Jacque et Cie, Rimaud et Maurice Zeltner, conjointement et indivisément : 18.000 actions de cent francs chacune, entièrement libérées, de la société,

Et à la Société des palmeraies de Mopoli : 120.000 actions de 400 fr. chacune, entièrement libérées, jouissance du 1er janvier 1926.

Capital social. — Le capital social à été fixé à la somme de trente-six millions de francs et divisé en 260.000 actions de 100 fr. chacune entièrement libérées dont six mille actions de priorité nominatives et trois cent cinquante maille actions ordinaires, nominatives ou au porteur au gré des actionnaires, sur lesquelles trois cent cinquante mille actions ordinaires, cent trente huit mille, entièrement libérées, ont été attribuées en représentation d'apports, les deux cent douze mille autres actions ordinaires et les dix mille actions privilégiées ayant été souscrites en numéraire.

Parts bénéficiaires. — Il n'existe pas de parts de fondateur bénéficiaires.

Assemblées. — L'assemblée générale annuelle se tient avant la fin du mois d'octobre, aux lieu, jour et heure indiqués dans l'avis de convocation. Les convocations aux assemblées sont faites par avis inséré seize jours au moins à l'avance pour les assemblées générales ordinaires annuelles et cinq jours au moins à l'avance pour toute autre assemblée, dans un des journaux d'annonces légales du siège social et de Paris.

Exercice social. -— L'année sociale commence le premier janvier et finit de trente et un décembre.

Répartition des bénéfices. — Sur les bénéfices nets, il est prélevé :

1° 5 p. 100 au moins pour la réserve légale ;

2° Somme nécessaire pour fournir aux actions privilégiées un dividende représentant 8 p. 100 d'intérêt sur leur capital libéré et non amorti, ce dividende est cumulatif ;

3° somme nécessaire pour fournir aux actions ordinaires un dividende représentant 8 p. 100 d'intérêt sur leur capital libéré et non amorti, ce dividende n'est pas cumulatif ;

4° 5 p. 100 au conseil d'administration,

Ensuite, l'assemblée générale peut décider le prélèvement de telle somme jugée utile pour tout report à nouveau ou toute affectation à des réserves extraordinaires, fonds d'amortissements, de prévoyance ou autres.

Le solde des bénéfices est réparti en parts égales indistinctement entre toutes les actions tant ordinaires que privilégiées.

La présente insertion est faite en vue de la cotation à Paris des titres de la société.

Plantations des Terres-Rouges
(*La Journée industrielle*, 9 octobre 1924)

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1923 qui seront soumis à l'assemblée du 23 octobre font ressortir un bénéfice brut do 3.968.903 fr. et un bénéfice net de 3.793.433 fr. Le reliquat des exercices précédents porte le solde disponible à 4.259.899 fr. La répartition d'un dividende de 12 fr. 60 sera proposée à l'assemblée.

La société a été, comme l'on sait, constituée on avril 1923. Elle résulte de la fusion, sous les auspices de la Société Financière, des Caoutchoucs, des Plantations d'Hévéas de Xa-Trach et de diverses entreprises indochinoises de plantations.

LA FUSION AVORTÉE AVEC PADANG

Plantations des Terres-Rouges
(*La Journée industrielle*, 29 octobre 1924)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Hallet, au siège administratif, à Paris, 13. rue Notre-Dame-des-Victoires, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1923 qui s'est soldé par un bénéfice de 3.793.433 fr. 81. après amortissements. Avec le report de l'exercice 1922 s'élevant à 466.165 fr. 44, le bénéfice disponible ressort à 4.259.899 fr. 25. Le dividende a été fixé à 12 fr. 50 par action. Une somme de 500.000 fr. a été affectée à la réserve générale d'amortissements. Le report à nouveau s'élève à 88.062 fr.

L'assemblée a ratifié la nomination en qualité d'administrateurs de MM. Cl. Peten, J. Pierco et J. Delannoy.

La production de l'exercice 1923 a atteint 809.194 kg de caoutchouc et 1.079.143 kg de café. En outre, la société a récolté, à Java, 16.856 kg de coca, 10.852 kg de feuilles de patchouli, 100 kg d'huile d'essence.

La superficie actuelle des concessions et plantations est au total de 5.751 hectares. À part quelques hectares de cultures d'essai, la totalité des plantations d'Indo-Chine se compose de caoutchoutiers, tandis que les plantations de Java ont le café comme culture principale.

La plantation déjà ancienne de Xatrach n'a produit que 263.255 kg de caoutchouc contre 323.480 en 1922, la saignée ayant été réduite sensiblement pour permettre la mise au repos des arbres. La plantation de Xacam est en rendement normal et a produit 368.142 kg contre 340.745 en 1922. Sur 1.080 hectares plantés, 820 ont été saignés en 1923 et 935 le sont cette année. Les 155 autres hectares ayant subi des déprédations il y a quelques années et, ayant dû être replantés, ne produiront que d'ici un ou deux ans. La plantation de Quanloi, de création récente, et où la saignée a été commencée seulement en mai, a donné une récolte de 104.784 kg.

À Java, où le caoutchouc ne constitue qu'une culture secondaire, la production a atteint 73.313 kg. Actuellement, les 2/5 des arbres ne sont pas mis on saignée.

La récolte de café a été, en 1923, de 17.183 piculs (le picul vaut 61 kg. 76).

En réponse à diverses questions, le président a déclaré que le conseil escomptait pour l'avenir une forte augmentation de la production de caoutchouc, qu'on estime devoir atteindre, pour l'exercice 1924, 1 million de kg. La production de café de Java atteindra environ 18.000 piculs.

Répondant ensuite à la question d'un actionnaire qui lui demandait ce qu'il y avait de fondé dans le bruit de la fusion de la société avec la Compagnie des Caoutchoucs de Padang, M. Hallet a répondu que « le Comité de direction allait soumettre au conseil d'administration le jour même, et le 6 novembre au conseil de la Compagnie des Caoutchoucs de Padang, un projet de fusion entre les deux sociétés. D'après ce projet, la société Plantations des Terres Rouges, qui prendra la dénomination de Plantations de Padang et Terres Rouges Réunies, absorberait la Compagnie des Caoutchoucs de Padang, actif et. passif, les actionnaires de cette dernière société recevant trois actions Terres Rouges, jouissance 1er janvier 1925, contre deux actions Padang. D'autre part, les actionnaires de la Compagnie des Caoutchoucs de Padang recevront avant cette opération le dividende auquel ils ont droit pour l'exercice qui prend fin en décembre

1924 ; d'autre part, les actionnaires des Plantations des Terres Rouges recevront : 1° le dividende pour l'exercice 1923 qui sera payé le 10 novembre prochain ; 2° le dividende pour l'exercice 1924 ; 3°, et ceci pour équilibrer dans la plus juste mesure possible les droits des actionnaires des deux sociétés, ils auront droit de souscrire au pair de 100 fr. à une action nouvelle pour dix anciennes possédées ».

Le conseil a également l'intention d'absorber deux plantations en rapport en Indo-Chine, qui augmenteront de 900 à 1.000 hectares la surface plantée de la société.

À ce sujet, le président a déclaré que le capital social serait porté vraisemblablement à 75 millions mais que rien de décisif n'était encore décidé.

Assemblées générales
PLANTATION DES TERRES ROUGES
(*La Liberté*, 1er novembre 1924)

L'assemblée ordinaire tenue le 28 octobre, sous la présidence de M. A. Hallet, a approuvé les comptes de l'exercice 1923, qui font ressortir, après les amortissements normaux, un bénéfice net de 3.793.433 fr. 81, lequel, ajouté au report de l'exercice 1922 de 466.465 fr. 44, donne un bénéfice disponible de 4.259.899 fr. 25. Le dividende a été fixé à 12 fr. 50 par action ; il sera mis en paiement à partir du 10 novembre prochain, sous déduction des impôts.

La production de la société a été, en 1923, de 809.494 kg de caoutchouc et de 1 million 079.143 kg de café ; en outre, la Société a récolté à Java : 18.856 kg de coca, 10.852 kg de feuilles de patchouli et 100 kg d'huile d'essence.

L'assemblée a ratifié les nominations, en qualité d'administrateurs, de MM. C.L. Peten [1], J. Pierco [2] et J[ules] Delannoy. Toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité.

(*Le Journal des finances*, 7 novembre 1924)

Le bruit qui circulait depuis quelque temps déjà d'une fusion de ces deux affaires a été confirmé par les déclarations faites par le conseil d'administration de la Société des Terres-Rouges à l'issue de l'assemblée ordinaire qui s'est tenue le 28 octobre. Au moment où nous écrivons, le conseil d'administration de Padang doit statuer définitivement sur les propositions qui lui sont faites à cet égard.

Comme il ne paraît pas douteux qu'il les accepte, l'accord devrait exister en principe, il n'est pas sans intérêt d'examiner ce que chacune des deux entreprises va apporter dans la combinaison et à quel degré celle-ci peut-être homologuée par leurs actionnaires respectifs.

*
* *

La Société des Terres-Rouges existe sous cette dénomination depuis 1923. En fait, sa création remonte à 1910, époque, à laquelle elle a été fondée sous le nom de Société des plantations d'hévéas de Xatrach. Le changement de dénomination sociale s'est opéré à l'époque ci-dessus à l'occasion de l'absorption des domaines exploités à Xacam

---

[1] Clément Peten, de Velm (Belgique) : administrateur de la Banque des colonies.
[2] Jean Pierco, de Houtain-l'Évêque (Belgique) : administrateur de la Banque des colonies.

et An-Loc par la Société des plantations Annamites ainsi que des domaines de Quanloï et de Phumieng, apportés par la Société des Palmeraies de Mopoli.

La Société des Terres-Rouges appartient au groupe de la Société financière des caoutchoucs [Socfin]. Son capital est fixé a 36 millions en actions de 100 fr., dont 10.000. actions privilégiées nominatives de 100 fr. chacune en 350.000 actions ordinaires de 100 fr. chacune, sur lesquelles 138.000 actions ont servi à rémunérer les apports et 212.000 souscrites en espèces. Seules. 230.000 actions ordinaires portant les numéros 1 à 230.000 sont inscrites à la cote.

Il y a lieu de remarquer que les 120.000 titres qui ont servi à rémunérer les plantations de Mopoli participeront aux bénéfices à partir de l'exercice 26. C'est une circonstance dont il y a lieu de tenir compte en examinant les possibilités de rémunération future.

Au point de vue industriel, les concessions possédées par la Compagnie forment en Cochinchine un bloc de 7.858 hectares ;. il faut y ajouter les plantations de Pawon et de N'Grangkah, d'une étendue respective de 941 et 614 hectares situées à Java, soit au total 9.413 hectares, dont 5.751 hectares plantés ; 4.443 en Indochine et 1.308 à Java. Le domaine indochinois ne comporte guère que des hévéas. Celui de Java est planté d'hévéas et de caféiers (1.027 en caféiers intercalés d'hévéas seuls, 281, en caféiers seuls).

Pour le premier exercice social depuis l'amalgamation des affaires dont il vient d'être question précédemment, la production totale s'est élevée, d'après les renseignements fournis à rassemblée du 28 octobre, à 809.494 kg de caoutchouc et 1.079.143 kg de café. Il a été, en outre, récolté à Java 16.856 kg. de coca, 10.853 kg de feuilles de patchouli et 100 kg d'huile d'essence.

Il est à remarquer qu'en certains cas, notamment à Xatrach, il a fallu. ralentir la saignée des arbres qui, pendant les années précédentes, avaient été exploités de façon par trop intensive.

Au point de vue des résultats financiers, le premier compte de profils et pertes accuse un bénéfice d'exploitation de 3.968.903 fr. auquel s'ajoutent 21.770 fr. d'intérêts et agios. Déduction faite des frais généraux et pertes au change, le bénéfice net est de 3.793.433 fr. et le solde disponible ressort à 4.259.899 fr. Ces résultats ont permis de fixer le dividende à 12 fr. 50 par action, ce qui absorbe (240.000 litres seulement, répétons-le, participant au dividende) 3 millions de francs, plus 198.794 fr. de tantièmes.

……

L'opération, dès lors, apparaît, dans une certaine mesure, comme une manœuvre purement financière préparant des opérations de Bourse que certains groupes peuvent trouver intéressantes et qui ne se résolvent toujours pas par des résultats avantageux ni pour les actionnaires ni pour les sociétés. En tout cas, quelles que soient les raisons de l'opération, Padang n'apparaît, répétons-le, nullement avantagée. Au contraire, si, au point de vue industriel, sa production ne paraissait plus susceptible de se développer dans des proportions considérables tandis que celle des Terres-Rouges offrait des perspectives d'augmentation, en revanche, la situation financière de celle-ci est considérablement inférieure. Il suffit pour le constater de comparer les deux bilans, ci-après :

fr.	Padang	Terres-Rouges
ACTIF		
Propriétés	23.854	36.116
Marchandises	1.350	1.635

Débiteurs, impôts à récupérer	597	733
Caisse, Banques, rentes, Bons du Trésor	8.898	3.699
	34.699	42.183
PASSIF		
Capital	20.000	36.000
Réserves et reports à nouveau	10.025	1.098
Créditeurs divers	347	1.886
Tantièmes et divid. à payer	4.322	3.198
	34.699	42.183

La Société des Terres-Rouges plaidera, évidemment, sa jeunesse pour excuser l'insuffisance de son bilan par rapport à celui de Padang. Toutefois, les actionnaires de cette dernière, qui ont dû consentir dans le passé les sacrifices nécessaires pour se constituer un bilan solide, n'ont guère à entrer dans ces considérations. Enfin, il faut remarquer que le capital actuel total des deux sociétés ne représente que 56 millions tandis que la. nouvelle affaire va être grevée d'un fonds social de 76 millions sans que ses éléments de production se trouvent accrus. Cette constatation est en soi la condamnation la plus directe de l'opération dont le but spéculatif est dès lors trop visible.

AVIS AUX ACTIONNAIRES
PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*Les Annales coloniales*, 18 décembre 1924)

Les actionnaires de cette société sont informés qu'ils peuvent souscrire, au pair de 100 francs, payable avant la clôture de la souscription, fixée au 20 janvier 1925, une action nouvelle par dix actions anciennes, contre remise du coupon n° 8 soit à la Maison Rivaud, Lebel et Cie, 13, rue N.-D.-des-Victoires, Paris, soit au siège social, 65, rue Catinat, à Saïgon.

Plantations des Terres-Rouges
(*Les Annales coloniales*, 31 décembre 1924)
(n° spécial Indo-Chine)

La Société des plantations des Terres-Rouges, créée le 2 mai 1923 au capital de 36.000.000 de francs, a été constituée par la réunion de plusieurs sociétés déjà existantes.

C'est la Compagnie des Plantations d'Hévéas de Xa-Trach qui a été le noyau de cette nouvelle organisation. Ces plantations de Xa-Trach sont une des plus anciennes plantations de caoutchouc. Elles ont bénéficié, dès le début, à défaut d'expérience, de tous les soins qu'on a coutume de donner aux premières entreprises, et elles ont été constamment maintenues en état d'amélioration continue. Entièrement situées en terres rouges, ces plantations ont été parmi les premières à fournir l'indiscutable preuve que l'hévéa poussait en terres rouges de façon parfaite, et la venue des arbres y a été si

régulière, qu'il semble bien que ce soit la qualité de ces terres qui, aidée par le climat de Cochinchine, présente pour la culture de l'hévéa les meilleures conditions de développement. La superficie des plantations de Xa-Trach est de 2.083 hectares, sur lesquels 1.027 sont plantés en hévéas et depuis plusieurs années en plein rendement.

C'est à cette Société des plantations d'hévéas de Xa-Trach que sont venues s'ajouter deux autres plantations de Cochinchine, celle de Xa-Cam-Auboc *[sic : An-Loc]* et celle de Quanloï.

La plantation de Xacam-Anloc, également située en terres rouges et dans le voisinage de Xa-Trach, est d'une superficie de 2.153 hectares sur lesquels 1.090 sont plantés en hévéas.

Sans être de date aussi ancienne que celle de Xa-Trach, son exploitation remonte à plusieurs années et son rendement actuel a atteint son plein développement,

La plantation de Quanloï, située en terres rouges et dans la même région, est d'une superficie de 3.622 hectares, sur lesquels 2.326 hectares sont plantés en hévéas. Si la plantation de Xacam-Anloc a pu bénéficier, dans une certaine mesure, de l'expérience déjà acquise, la plantation de Quanloï, dont les premiers travaux de mise en état de culture ne remontent qu'à 1918, a pu réaliser dans les meilleures conditions les méthodes culturales dont une expérience de plus de dix ans avait montré l'efficacité. Admirablement organisée et ordonnée, cette plantation est citée dans toute la Cochinchine comme la plantation modèle. Et si, du point de vue des méthodes de culture et de l'organisation du travail, cette plantation ne laisse rien à désirer, la production semble devoir donner également les mêmes satisfactions, La saignée, commencée seulement en mai de cette année, a donné d'excellents résultats et il est permis d'espérer que c'est à Quanloï, plantation d'une organisation parfaite, que les meilleurs rendements à l'hectare seront obtenus.

En résumé, la Société des plantations des Terres-Rouges dispose en Cochinchine d'une superficie plantée en hévéas de 4.443 hectares dont la production normale sera complète en 1928. Les terrains dont la société est propriétaire et qui n'ont pu encore être complantés sont d'une vaste superficie et permettent de grandes extensions. Aussi, la Société des plantations des Terres-Rouges, qui constitue à l'heure actuelle la plus importante plantation de caoutchoucs de Cochinchine, pourra facilement conserver son premier rang d'importance et, grâce à l'excellence de ses méthodes de culture, se maintenir parmi les plantations dont le rendement est le meilleur.

La société dispose, en outre, à Java, de deux autres plantations où la culture du café est la culture principale. Sur une superficie de 1.308 hectares plantés, 1.027 hectares sont plantés en caféiers intercalés d'hévéas et 281 en caféiers seuls. Les bénéfices réalisés par cette exploitation, actuellement en plein rapport, sont très rémunérateurs et représentent dans le total des recettes une part importante.

Absorption des Plantations de caoutchoucs de Cochinchine, des Plantations de Courtenay et de la Société des huileries de Saïgon

Enfin, pour bien montrer l'activité féconde dont fait preuve en Cochinchine particulièrement la Société des plantations des Terres-Rouges, il y a lieu d'ajouter à l'énumération ci-dessus les deux nouvelles plantations de Cochinchine, que dans une assemblée générale toute récente, la Société des plantations des Terres-Rouges a décidé d'absorber. Ce sont les Plantations de caoutchoucs de Cochinchine et les Plantations de Courtenay. La Plantation des caoutchoucs de Cochinchine est d'une superficie de 2.471 hectares sur lesquels 690 sont plantés et en rendement normal. Celle de Courtenay, d'une superficie totale de 2.027 hectares sur lesquels 250 hectares sont plantés et en

production ; une extension de 800 hectares est, en outre, prévue pour l'an prochain. Ces deux plantations bien organisées et bien outillées constituent pour la Société des plantations des Terres-Rouges un excellent rapport.

Bénéficiant de l'unité de direction technique, toutes organisées suivant les mêmes méthodes de culture et d'entretien, les plantations placées sous le contrôle de la Société des plantations des Terres-Rouges constituent un ensemble homogène et représentent une valeur de tout premier ordre.

Annuaire Desfossés 1925, p. 1291 :

Plantations des Terres-Rouges

Conseil d'administration : MM. A. Hallet, O. de Rivaud, comte de Rivaud, comte de Pins [3], S.W. Leverijn, R. de Montgolfier [4].

Plantations des Terres-Rouges
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [Mme veuve Biétry],
20 février 1925)

Fondée en 1910, sous la dénomination de la Société des plantations d'hévéas de Xa-Trach, cette société n'a pris sa dénomination actuelle qu'en mai 1923, après avoir absorbé la Société belge des plantations annamites et la Société hollandaise les Palmeraies de Mopoli.

Elle a, pour objet social, les plantations, la culture et l'exploitation de tous arbres et arbustes produisant le caoutchouc, le café, le coton. Elle s'occupe aussi de toutes opérations agricoles, industrielles et financières. se rattachant à cet objet.

Le capital qui, à l'origine, était de 2 millions 300.000 francs, a été porté, en mai 1923, à 36 millions et est divisé en 360.000 actions de 100 francs, dont 10.000 actions privilégiées et 350.000 actions ordinaires.

Il n'existe ni parts de fondateurs, ni dette obligataire.

La société des plantations des Terres-Rouges en Cochinchine, dans la province de Thudaumot, les plantations de caoutchouc de Xa-Trach, Xa-Cam et d'An-Loc, Quan-Loi, Xa-Co, Phu-Mieng, toutes ces plantations sont d'un seul tenant, à une distance d'environ 100 kilomètres de Saïgon.

La superficie totale des plantations s'élève à 9.413 hectares sur lesquels 5.751 sont plantés.

La plantation de Java a, notamment, 1.038 hectares en exploitation dont 1.027 sont plantés en caféiers intercalés d'hévéas et 281 en caféiers seuls.

---

[3] Bernard de Pins (1875-1965) : marié à Suzanne de Fortanier. Dont Madeleine (marquise de Clapiers-Collongues) et Gérard (général de l'armée de l'air). Se signale par plusieurs dons de 1.000 fr. à l'Action française : *A.F.*, 12 juillet 1928 (Propagande !), 1er juin 1937 (Pour le million de Maurras), 11 septembre 1939 (Pour la contre-révolution).

[4] *Raymond*-Marc-Hippolyte de Montgolfier (Marmagne, Côte-d'Or, 19 février 1874-Paris, 19 novembre 1933) : fils d'Auguste de Montgolfier (1842-1897), papetier, et de Jeanne Desprez. Frère aîné de Pierre. Marié à Poitiers, le 23 février 1905, avec Marie Louise de Rivaud de La Raffinière. Dont Jean (ci-dessous) et André (1923-1991). Directeur général avant la Grande Guerre des anciennes Papeteries Canson et Montgolfier. Administrateur, avec Jules et Olivier de Rivaud, des Charbonnages de Kolozsvar en Transylvanie (1907). Administrateur de l'Omnium français de publicité (juin 1914)((sous réserve), de la Papeterie Langlais à Montreuil-sous-Bois (1922) — Max et René de Rivaud commissaires aux comptes —, de la Société financière des caoutchoucs et des Cartonneries mécaniques du Nord à Rosendaël (déc. 1925).

À part quelques hectares de culture d'essai, la totalité des plantations d'Indochine se compose de caoutchoutiers. tandis que les plantations de Java ont comme culture principale le café.

L'ensemble des plantations de caoutchouc et caféiers occupe une superficie totale de 5.751 hectares.

La marche de la société est absolument normale. La production de caoutchouc est conforme aux prévisions et on envisage pour l'avenir une forte augmentation. La situation des plantations de café de Java est brillante. Les prix du café sont excellents et promettent d'être plus intéressants encore.

Plantations des Terres-Rouges
(Société indo-chinoise de cultures)
(*La Journée industrielle*, 26 février 1925)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, au siège, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires. à Paris, a régularisé la récente augmentation du capital social, porté de 36 à 46 millions, par l'émission, au pair de 70.028 actions de 100 fr., souscrites en numéraire, et la création de 29.972 actions d'apport, de 100 fr. de nominal, dont 8.572 ont été remises à la Société Financière des Caoutchoucs et 21.400 à la Société des Plantations de caoutchouc de l'Indo-Chine [*sic :* Plantations de caoutchouc de Cochinchine], en rémunération d'apports.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Plantations des Terres-Rouges
(*La Liberté*, 27 février 1925)

L'assemblée extraordinaire de cette société, qui a eu lieu le 25 .courant, sous la présidence de M. A. Hallet-, a approuvé l'augmentation du capital social de 36 à 46 millions de francs par la création de 100.000 actions nouvelles, dont [48.572] en rémunération d'apports, et 51.428 souscrites en numéraire.

DUREL (Robert)

Assistant à la Société des Plantations des Terres Rouges (1er mars 1925).

Sa carrière se partage entre la SPTR et la Compagnie du Cambodge dont il devient directeur le 10 février 1947. Voir encadré.

Membres titulaires
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 13 mai 1925)

Blanchard [5], 45, r. Barbet, Saïgon, repr. des
— Plantations de Courtenay, Baria, même adresse.
— Compagnie du Cambodge, à Chup, même adresse.
— Compagnie du Domaine central, même adresse.
— Société des plantations de Cochinchine, même adresse.
— Société des plantations des Terres-Rouges, même adresse.

Plantations de Terres-Rouges
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [Mme veuve Biétry],
17 juillet 1925)

Le bilan au 31 décembre 1924, après un bénéfice d'exploitation de 5.297.618 fr. 95 supérieur de 2.328.000 francs au précédent, laisse un solde disponible de 5.430.149 fr. 33, contre 4.259. 899 fr. 25 en 1923.

Les immobilisations, comprenant les plantations de Xa-trach, Quan-loi, Xa-cam, An-loc et l'installation de l'agence de Saïgon, sont portées pour 15.000.00 fr. de plus environ, les participation de Java sont toujours inscrites à 12 millions. L'ensemble est de 37.704.150 fr. contre 36.116.256.

Le stock de caoutchouc a augmenté de 1.558.000.

Plantations des Terres-Rouges
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [Mme veuve Biétry],
24 juillet 1925)

Avec ses 2.300.000 fr. de capital, la jeune société ne pouvait pas grand chose. On passa vite à 36 millions.

L'entreprise nouvelle ne fait pas mauvaise figure, d'ailleurs. Elle a réuni d'anciennes plantations susceptibles de beaux rendements.

On a donc abordé les gros chiffres.

L'exercice 1922 s'était soldé par 466.465 fr. reportés à nouveau. Avec 1923, on a bondi a 3.990.674 fr. de produits bruts et 3.793.484 fr. de bénéfices nets. Le dividende fut de 12,50 bruts et le report de 4.254.899 fr. Avec 1924, on arrive à 5.518.001 de produits bruts, 5.841.087 fr. de bénéfices nets. Le dividende est élevé à 16 50 bruts et le report à nouveau sera de 5.430.149 fr.

Bien que pour une affaire de plantations de caoutchouc, l'échelle des valeurs ne soit pas la même que pour une entreprise charbonnière ou métallurgique, on ne manque pas de les faire ressortir. Et comme les occurrences semblent favorables, au moins pour toute l'année, on peut espérer une nouvelle majoration du dividende. Ceci dit pour le portefeuille. La spéculation sait que l'on peut compter sur les managers du marché du papier... Cours 415.

---

[5] Paul Blanchard : ancien inspecteur de 1re classe des douanes et régies de l'Indochine. Chevalier de la Légion d'honneur après 26 ans de service (*Journal officiel de la République française,* 16 août 1923). Passé au service de la Société financière des caoutchoucs (Socfin). Administrateur et directeur général des Terres-Rouges. Administrateur du Port de commerce de Saïgon, des Caoutchoucs de Padang, de la Compagnie foncière d'Indochine, de la Société foncière et rizicole de Soctrang. Membre (1926), vice-président (1927), président (1929-1930) du Conseil colonial. Réélu conseiller colonial en 1930 mais abandonnant la présidence à Me Mathieu, notaire, pour cause de retour momentané en France. Représentant du conseil colonial au Grand Conseil des intérêts économiques et financières de l'Indochine lors des sessions de 1929 (président), 1930, 1932 et 1933. Vice-président du Syndicat des planteurs de caoutchouc, il en démissionne au printemps 1937 pour cause de retour en France.

Plantations des Terres-Rouges
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [Mme veuve Biétry],
21 août 1925)

L'an dernier, la plantation de Xatrach, qui couvre une superficie de 15.296 hectares dont 6.996 plantés [erreur : chiffres correspondant à l'ensemble du domaine de la société], a donné 261.830 kg de caoutchouc, celle de Xacam 402.880 kg, celle de Quanloi, 314.600 kg, celle de Java, 66.127 kg. Au total, la production a atteint 1.045.357 kg de caoutchouc contre 809.494 kg en 1923, et la récolte de café 1.027.069 kg contre 1.079.143 kg en 1924. Les récoltes accessoires ont donné 18.034 kg de coca, 7.225. kg de feuilles de patchouli et 136 kg d'huiles d'essence.

Les bénéfices d'exploitation ont atteint 5 millions 297.648,95. Avec les intérêts, agios, changes et divers, soit 220.352,04, le crédit s'est totalisé à 5.518.000,99. Déduction faite de 175.913,66 de frais généraux, il est resté une balance créditrice de 5.342.087,33 contre 3.793433 fr. En voici la répartition : réserve légale 267.104 fr. ; au premier dividende de 7 % par action, 1.920.000 fr. ; au conseil, 267.104 fr. ; au deuxième dividende de 8,50 % par titre 2.040.000 fr. ; à la réserve générale d'amortissement, 754.345 fr. ; au report à nouveau 281.595 fr. Le dividende est ainsi de 16,50 %.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 août 1925)

L'assemblée ordinaire de la Société des Plantations des Terres-Rouges, tenue le 26 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1924 se soldant par un bénéfice net de 5.342.087 fr. 33 au lieu de 3.793.483 francs 81 pour l'exercice 1923 ; adjonction faite du report antérieur le solde disponible est ressorti à 5.430.149 fr. 33 contre 4.259.899 fr. 25 précédemment.

Voici l'état comparatif des deux derniers comptes de profits et portes et de répartition :

	1923	1924
PRODUITS		
Bénéfice d'exploitation	3.968.908 56	5.297.648 95
Intérêts, agios, charges et divers	21.770 32	220.352 04
Total des produits	3.990.673 88	5.518.000 99
CHARGES		
Frais généraux	194.894 61	175.913 66
Charges	2.345 46	—
Total des charges	197.240 07	175.913 66
Rappel des produits	3.990.673 88	5.518.000 99
Bénéfice net	3.798.433 81	5.342.087 33
Report antérieur	366.465 44	38.062 00

Solde disponible	4.259.899 25	5.430.149 33

RÉPARTITION

Amortissement frais constitution et d'augm. du capital	284.019 06	—
Réserve légale	189.024 17	267.104 35
Premier dividende 8 %	1.920.000 00	1.920.000 00
Tantièmes	198.794 00	267.104 35
Deuxième dividende	1.080.000 00	2.040.000 00
Réserve générale d'amortiss.	500.000 00	754.345 30
Report à nouveau	88.962 00	181.595 33
Total égal	4.259.899 25	5.480.149 33

Le dividende de 1924 a été fixé à 16 1/2 % ou 16 fr. 50 brut par action contre 12 1/2 % ou 12 fr. 50 brut par action pour 1923.

Voici le tableau des superficies, évaluées en hectares, des concessions et plantations de la société, en y comprenant les plantations de caoutchouc de Cochinchine, Courtenay et Cam-Tiêm, qui font maintenant partie de l'actif de la société.

Caoutchouc	Concessions	Exploité en 1924	Plant. total
Plantation de Xatrach	2.083	658	1 027
Plantation de Xacam-Anloc	2.153	935	1.098
Plantation de Quanloï	3.622	1.336	2.267
Plantation de caoutchouc de Cochinchine	2.471	690	690
Plantations de Courtenay et Cam-Tiêm	3.612	204	606
Caoutchouc et café			
Plantation de Java	1.555	1.308 (1)	1.308
	15.296	5.131	6.996

(1) Sur ses 1.308 hectares, 1.027 sont plantés en caféiers intercalés d'hévéas et 281 en caféiers seuls.

Nous donnons ci-dessous quelques renseignements sur la marche de chacune des exploitations pendant le dernier exercice.

Xatrach. — Une partie de la jeune plantation de 1919 a été saignée à partir du 1er octobre avec alternance d'un mois sur deux. Les résultats en ont été excellents et donnent les meilleurs espoirs pour les années futures. La société a continué à faire des incisions de 1/6 sur l'ancienne plantation, de manière à permettre la réfection de l'écorce.

La récolte pour l'année a été de 261.830 kg contre 263.255 kg en 1923.

Xacam. — Environ 8 hectares, sur lesquels se trouvaient des taches de *tranh*, ont été piochés et plantés dans le courant de l'année.

La saignée alternée a été commencée dans cet estate dans le courant de 1924. Au 31 décembre, 275 hectares étaient exploités suivant ce système, qui sera étendu progressivement à la totalité de la plantation.

La production de 1924 a été de 402.800 kg contre 368.142 kg en 1923.

Quan-loi. — Environ 7 hectares où des cultures d'essai (palmiers, café, etc.) avaient été faites, ont été plantés cette année en hévéas.

Les cultures de 1918 ont été mises en saignée au début de 1924 et celles de 1919 en octobre de la même année. Leur production a été satisfaisante.

La récolte de 1924 se monte à 314.600 kg contre 104.784 kg en 1923.

Il a été fait pendant l'exercice d'importants travaux aux routes traversant la plantation dont une grande partie a été empierrée. Cela a donné de grandes facilités pour transporter le latex en camionnette à l'usine, et a amélioré la fabrication.

L'usine définitive a été terminée. Douze laminoirs y ont été placés. Le troisième fumoir était en voie d'achèvement à la fin de 1924.

Java. — La récolte de café a été un peu au-dessous des prévisions par suite d'une attaque de boubouks. La société met tous ses soins à lutter contre ces insectes, tant en badigeonnant les baies de caféier d'une dissolution de latex, qu'en essayant d'acclimater dans ses propriétés un coléoptère « l'ichnemmon » ennemi du boubouk.

La production a été néanmoins de 16.630 piculs (picul = 61 kg 76) contre 17.483 piculs en 1923.

Celle de caoutchouc de 66.127 kg contre 73.313 kg en 1922.

En additionnant les chiffres ci-dessus, la production pour 1924 est de :

1.045.357 kg de caoutchouc contre 809.494 kg en 1923 ;

1.027.069 kg de café contre 1.979.143 kg en 1923.

Il a été récolté, en outre, à Java :

18.034 kg de coca ;

7.225 kg de textiles de patchouli.

136 kg d'huile d'essence.

Le marché du caoutchouc en 1924 a été très irrégulier, les cours étant tombés en mai au-dessous de 10 pence la livre anglaise, pour se relever au-dessus de 19 pence à la fin de l'année.

La vente de 144 tonnes, effectuée à terme à 18 pence, a permis d'obtenir une moyenne de vente assez bonne.

Pour 1925, la société n'a vendu à prix ferme que 375 tonnes, dont 25 tonnes livrables mensuellement janvier-mars à 55 cents de dollars Singapore, la lb et 25 tonnes livrables mensuellement janvier-décembre à 57 cents de dollar Singapore la lb.

Elle profite donc presque intégralement de la forte hausse qui s'est fait .sentir depuis ces derniers temps. Elle vend tout son caoutchouc disponible à MM. Michelin, qui la paient le cours moyen cote à Londres, calculé sur la semaine précédant l'arrivée du bateau à Marseille et sur la suivante.

M. Olivier de Rivaud a été choisi par le conseil d'administration comme président.

Un arrêté ayant été pris dernièrement par le gouverneur général de l'Indo-Chine, décidant qu'au moins les deux tiers des administrateurs des sociétés domiciliées en Indo-Chine devaient être français, le conseil a dû, pour se mettre en règle, demander à un de ses administrateurs étrangers de bien vouloir donner sa démission. M. Jules Delannoy, qui se trouvait être le plus jeune des administrateurs étrangers, a bien voulu se retirer.

M. Olivier de Rivaud, membre du comité de direction et administrateur, et M. Raymond de Montgolfier, administrateur, ont vu renouveler leur mandat.

Terres-Rouges
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [Mme veuve Biétry],
18 septembre 1925)

Évidemment, les possibilités bénéficiaires sont appréciables, au moins pendant la période de prospérité caoutchoutière sera suivie d'un renouveau de temps difficile. Mais au point de vue boursier, il faut compter avec les 100.000 actions ordinaires nouvelles inscrites à la cote du syndicat des banquiers depuis le 20 juillet. Cours 553.

La superficie des concessions de la société, en y comprenant les plantations de caoutchouc de Cochinchine, Courtenay et Cam-Tiêm, qui font maintenant partie de son domaine, est de 12.296 hectares, dont 6.096 hectares plantés.

Voici, d'autre part, quelques indications sur la marche de chacune des exploitations pendant le dernier exercice.

À Xatrach, une partie de la jeune plantation de 1919 a été saignée à partir du 1er octobre avec alternance d'un mois sur deux. Les résultats en ont été excellents et donnent les meilleurs espoirs pour les années futures. La récolte pour l'année a été de 261.830 kg contre 263.255 kg en 1923.

À Xacam, environ 8 hectares, sur lesquels se trouvaient des taches de *tranh*, ont été piochés et plantés dans le courant de l'année. La saignée alternée a été commencée dans cet *estate* dans le courant de 1924. Au 31 décembre, 275 hectares étaient exploités suivant ce système, qui sera étendu progressivement à la totalité de la plantation. La production de 1924 a été de 402.800 kg contre 368.142 kg en 1923.

À Quanloï, environ 7 hectares où des cultures d'essai (palmiers, café, etc.), avaient été faites, ont été plantés cette année en hévéas. Les cultures de 1918 ont été mises en saignée au début de 1924 et celles de 1919 en octobre de la même année. Leur production a été satisfaisante. La récolte de. 1924 se monte à 314.600 kg contre 104.784 kg en 1923..

À Java, la récolte de café a été un peu au-dessous des prévisions par suite d'une attaque de boubouks. On apporte les soins voulus à la lutte contre ces insectes. La production a été de 16.630 piculs (picul = 61 kg 76) contre 17.483 piculs en 1923. Celle de caoutchouc de 66.127 kg contre 73.313 kg en 1923.

Plantations des Terres-Rouges
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [Mme veuve Biétry],
23 octobre 1925)

[…] Le caoutchouc disponible est vendu à Messieurs Michelin qui paient à la société le cours moyen coté à Londres, calculé sur la semaine précédant l'arrivée du bateau à Marseille sur la suivante. […]

AU PALAIS

Cour d'Assises
Audience du 14 janvier matin
1re affaire : Vol qualifié
(*L'Écho annamite*, 15 janvier 1926)

Accusés: Kiêu-van-Tai, 26 ans ; Tran-van-Tac dit Van Trac, 24 ans ; Vu-dinh-Tu, 25 ans ; Trinh-van-Nep dit Lep, 26 ans ; Nguyen-van-Chi, 29 ans ; Nguyen-van-Ban, 31 ans ; Le-van-Tha, 24 ans ; Pham van-Thiêt, 22 ans ; Pham-van-Luan dit Tran-van-Vang, 36 ans ; Le-van-Thien, 30 ans ; Nguyen-van-Sach, 25 ans; Nguyen-van-Uy, 25 ans ; Nguyen van-Tuiet, 23 ans ; coolies des plantations de Xa Co [Xa-cam] et de Quan Loi à Thudaumot.

Le 12 septembre 1925, dans la soirée, vers 6 heures, la maison du *huong-ca* Nguyen van-Dep, situé au village de Thanh-son (Thudaumot), en pleine forêt, fut pillée de fond en comble ; il n'y resta que les meubles que les voleurs n'avaient pu emporter.

L'indiscrétion d'un des coupables permit d'arrêter toute la bande.

Les voleurs étaient la plupart des Tonkinois, coolies de la plantation de Xa Co [Xa-cam], poussés au crime par leur extrême pauvreté, et sur l'instigation d'un gargotier annamite, Nguyen van Thiêt, qui avait pu s'assurer de leur concours, grâce à la complaisance du *cai* Ban.

Leur méfait accompli, le partage fut fait en forêt, et Thiêt se fit rembourser sur une part, tout ce que lui devaient les coolies-pirates, qui étaient ses débiteurs. Tous ont avoué en disant que Thiêt était l'instigateur de cette expédition. Ce dernier nie. Mais il est formellement reconnu par la victime qui avait été violemment frappée par lui au bras.

MMes Gallois Montbrun et Viviès plaident éloquemment pour les accusés.

Ils sont condamnés :

Thiêt et le *cai* Ban 5 ans de prison ;

Nguyen-van-Chi 3 ans de prison ;

les autres 2 ans de prison.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du Comité du 7 avril 1926

(*Saïgon sportif*, 16 avril 1926)

Admissions

À titre de membres intérieur :

Guy Dutertre, plantation de Quan-Loi [SPTR], présenté par MM. Quintrie-Lamotte et de Lachevrotière.

À l'*Officiel de l'Indochine*

SOCIÉTÉS

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1926)

Un nouveau délai de trois ans est accordé à la Société des Terres-Rouges pour la mise en valeur de sa concession de 1.217 ha. sise à Cam-duong, prov. de Biênhoà (Cochinchine).

Notre étude financière

Plantations des Terres-Rouges

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juillet 1926)

La Société des Terres-Rouges s'est constituée le 2 mai 1923, succédant à la Société des Hévéas de Xa Trach, fondée en 1910 ; elle s'est constituée au capital de 36 millions de francs, dont plus de 20 millions d'argent frais.

Date et somme expliquent pourquoi cette société a pu prospérer aussi rapidement. Elle vint à un moment très favorable : beaucoup de planteurs, beaucoup de sociétés de caoutchouc étaient à bout de souffle et il n'y avait plus à attendre longtemps pour

revoir des cours .du crêpe rémunérateurs. De plus, les 20 millions furent un puissant levier.

La. société se créait sous une des meilleurs patronages qu'on pût rêver : celui du regretté A. Hallet et de la Financière des Caoutchoucs.

Le capital est aujourd'hui de 46 millions, divisé en 460.000 actions de 100 fr. ; il n'existe ni obligations, ni parts de fondateur.

La tactique de la société fut d'absorber des plantations déjà en rapport et c'est ainsi qu'elle possède aujourd'hui 5 plantations en Indochine (Xatrach, Xacam, Quanloi, Longthanh et Courtenay) et 1 à Java.

Ces plantations s'arrondissent chaque année et, en 1925, celles de Cochinchine s'accrurent de 3.770 ha., atteignant ainsi le total de 17.511 ha., dont 6.128 plantés en hévéas, sur lesquels 4.787 sont en rapport.

La plantation de Java couvre 1.545 ha dont 1.857 plantés et 1.265 en rapport. Là-dessus, 1.075 ha. sont plantés en caféiers intercalés d'hévéas, 278 en caféiers seuls et 4 en hévéas seuls.

La production s'est élevée en 1925 à 1.718 tonnes de caoutchouc (1.045 en 1924), 1.201 tonnes de café (1.027 en 1924), 17.989 kg de coca, 10.242 kg de feuilles de patchouli et 208 kg d'huile d'essence.

Les-bénéfices sont passés de 3.793.000 francs en 1923 à 5.342.000 en 1924 et 52 millions 286.580 francs en 1925.

Le dividende, qui avait été de 12 fr. 50 en 1923 et de 16 fr. 50 en 1924, s'est élevé à 125 francs (77 brut) pour l'année 1925.

La situation de la société est excellente ; le bilan laisse apparaître près de 25 millions de disponibilités et autant de stocks de caoutchouc. La récolte de 1926 paraît devoir atteindre 2.000 tonnes de crêpe, ce qui place la société au rang des plus importantes du monde. Le cours actuel de l'action est d'environ 1.400 francs, ce qui capitalise-l'affaire à 644 millions, chiffre énorme, mais qui n'est pas disproportionné avec les bénéfices réalisés.

Le cours de l'action n'était encore, en mai 1925, que de 300 francs environ ; au mois d'août suivant, elle dépassait 550 francs, 1.000 au mois de novembre et 1.500 au mois de décembre. Depuis, elle a revu le cours de 1.100 pour dépasser à nouveau 1.500 francs au début de juillet.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les Indochinois qui souscrivirent à l'origine vendirent, pour la plupart, leurs actions au cours de 250 ou 300 francs et ceux qui ne se sont pas rachetés depuis le regrettent amèrement.

Une société qui a une aussi forte situation n'a pas d'histoire, comme les gens heureux. Cependant, il y eut un incident dans la vie de la société : ce fut à la fin de 1924, lorsqu'elle devait absorber Padang. Le capital devait être porté à 76 millions, mais les prétentions du fisc étaient si exagérées que le projet de fusion dut être abandonné. Il n'en est plus du tout question aujourd'hui.

La société est extrêmement active, on le voit par ses absorptions continuelles, et elle est fort bien placée pour réaliser de beaux bénéfices, même si les cours du crêpe restent aux environs de 20 deniers. Elle possède une usine très moderne et vaste et ses frais généraux sont, étant donné l'importance de la production, très réduits.

On peut se demander, il est vrai, si la société n'aurait pas saigné trop tôt quelques plantations et si elles ne s'en ressentiront pas plus tard. C'est ce qui était arrivé à Xatrach et il a fallu ensuite laisser reposer les hévéas.

Certains trouvent, en effet, que le conseil pousse exagérément la production et la publication mensuelle de la production par les agences financières ne dispose pas favorablement tous les capitalistes.

Cependant, il est indéniable que cette société est remarquablement administrée et on en a une preuve quand on constate qu'elle avait vendu sa production de crêpe

jusqu'au 1er juillet dernier au cours de 40 cents, alors que le cours était à cette date de 21 cents.

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926)
(Renseignements arrêtés au 1er septembre 1926)

PLANTATION DE LONGTHANH

Sur les villages d'Anloc et Cam-duong, canton d'Anviêng, province de Biênhoà.
Voies d'accès : route Coloniale et route Dong-thanh-Daugiây.
Propriétaire : Société des Plantations des Terres-Rouges, 45, rue Barbet, Saïgon.
Nature du terrain : terres rouges, jaunes et grises.
Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : 1911-1926.
Superficie globale : 2.471 hectares.
Superficie plantée en hévéas : 875 ha.
Nombre d'hévéas
Nombre d'hévéas plantés : 210.000.
Nombre d'hévéas en saignée : 132.000.
Nombre d'arbres par hectare : 150 à 250 suivant l'âge.
Méthode de culture : *clean weeding*.
Méthode de saignée : alternée demi-circonférence, périodes 2 mois.
Main-d'œuvre : tonkinoise et locale : 1.590 unités.
Immeubles et installations : maisons, magasins, usine, fumoir, séchoir.
Matériel agricole : 30 charrues.
Production : 1er semestre 1926 : 120.765 kg.
Production 2e semestre 1926 (probable) : 125.000 kg.
Production annuelle : 240.000 kg en 1925.

PLANTATION DE QUAN-LOI
(Société des plantations des Terres-Rouges)

Sur Lich-loc, canton de Quanloi et Minh-ngai, délégation d'Honquan, province de Thudâumôt.
Distance de Saïgon : 115 kilomètres.
Propriétaire : Société des plantations des Terres-Rouges, 45, rue Barbet, Saïgon.
Nature du terrain : terres rouges, bambous.
Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : 1916. 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1926.
Superficie globale : 5.572 ha. 88 a.
Superficie plantée en hévéas : 3.313 ha. 49 a.
Nombre d'hévéas plantés : 828.250.
Nombre d'hévéas en saignée : 350.000.
Nombre d'arbres par hectare : de 150 à 250 suivant l'âge des cultures.
Méthode de culture : *clean weeding*.
Méthode de saignée : alternée par périodes de 2 mois, demi-circonférence.
Main-d'œuvre : tonkinoise : 2.050 unités.

Immeubles et installations : maisons, magasins, ateliers, usines, 3 fumoirs et 1 séchoir.

Cheptel : 30 bœufs.

Production 1er semestre 1926 : 286.089 kg.

Production 2e semestre 1926 (probable) : 260.000 kg.

Production annuelle : 520.210 en 1925.

Planche 166. — Quan-loi. Un village tonkinois.

Planche 167. — Quan-loi. Hévéas de 9 ans.

Planche 167. — Quan-loi. Usine.

Planche 169. — Quan-loi. Maison d'assistant et arbre de 9 ans.

Planche 170. — Quan-loi. Salle de coagulation.

Planche 171. — Quan-loi. Arbre de 10 ans.

PLANTATION DE XACAM-ANLOC
(Société des Plantations des Terres-Rouges)

Sur Anloc-minh-ngai, délégation d'Honquan, province de Thudâumôt.
Voie d'accès : route Coloniale n° 13.
Distance de Saïgon : 109 kilomètres.
Propriétaire : Société des plantations des Terres-Rouges, 45, rue Barbet, Saïgon.
Nature du terrain : terres rouges, bambous.
Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : 1913, 1914, 1918, 1926.
Superficie globale : 3.070 hectares.
Superficie plantée en hévéas : 1.470 hectares.
Nombre d'hévéas plantés : 367.000.
Nombre d'hévéas en saignée : 212.000.
Nombre d'arbres par hectare : 150 à 250 selon l'âge les cultures.
Méthode de culture : *clean weeding*.
Méthode de saignée : alternée par périodes de 2 mois, demi-circonférence.
Main-d'œuvre : 1.100 Tonkinois;.
Immeubles et installations : maisons, magasins, usine, 3 fumoirs, 1 séchoir.
Cheptel : 20 bœufs.
Production 1er semestre 1926 : 167.103 kg.
Production 2e semestre 1926 (probable) : 170.000 kg.
Production annuelle : 415.500 kg en 1925.

Planche 173. — Xacam. Vue d'ensemble des installations.

Planche 174. — Xacam. Logements des indigènes.

Planche 175. — Xacam. Défrichements.

Planche 177. — Xacam. Pépinières d'hévéas.

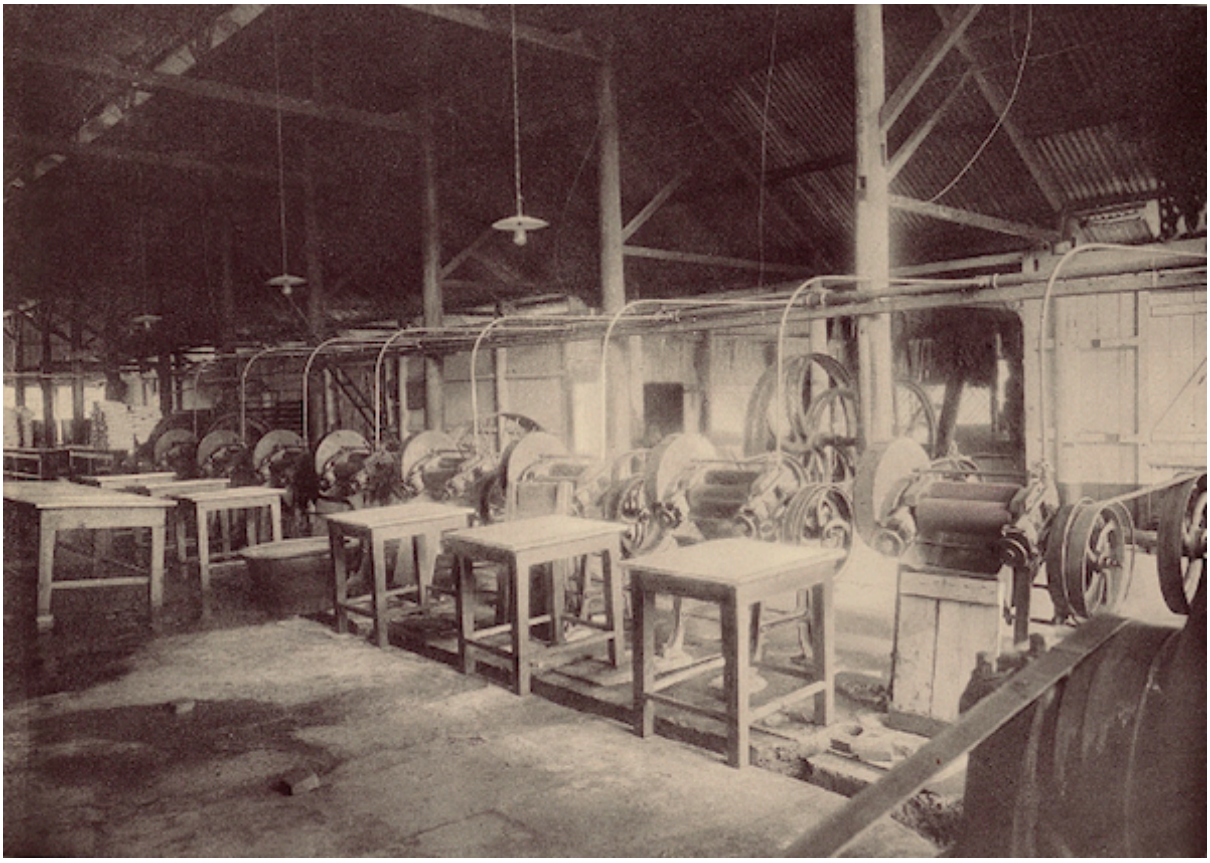

Planche 178. — Xacam. Intérieur de l'usine.

PLANTATION DE XATRACH
(Société des plantations des Terres-Rouges)

Sur Lich-loc et Dong-phat, délégation d'Honquan, province de Thudâumôt.
Voie d'accès : route Coloniale n° 13.
Distance de Saïgon : 107 kilomètres.
Propriétaire.: Société des plantations des Terres-Rouges, 45, rue Barbet, Saïgon.
Nature du terrain : terres rouges, bambous.
Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : 1908, 1909, 1917, 1919.
Superficie globale : 2.824 ha.
Superficie plantée en hévéas : 1.047 ha.
Nombre d'hévéas plantés : 261.750.
Nombre d'hévéas en saignée : 204.123.
Nombre d'arbres par hectare : 150 à 250 selon l'âge des cultures.
[70] Méthode de culture : *clean weeding*.
Méthode de saignée. journalière sur une partie de la plantation et alternée sur l'autre.
Main-d'œuvre : 630 Tonkinois.
Immeubles et installations : maisons, magasin, usine, 1 séchoir.
Cheptel : 10 bœufs.
Production 1er semestre 1926 : 192.484 kg.
Production 2e semestre 1926 (probable) : 190.000 kg.
Production annuelle : 394.000 en 1925.

Planche 180. — Xatrach. Coagulation du latex.

Planche 181. — Xatrach. Séchoir.

Planche 182. — Xatrach. Maison du directeur.

Planche 183. — Xatrach. L'usine.

PLANTATIONS DES TERRES ROUGES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 septembre 1926)

Réunis en assemblée ordinaire le 4 juin dernier, les actionnaires des Plantations des Terres Rouges ont approuvé les comptes de l'exercice 1925, se soldant, rappelons-le, par un bénéfice net de 52 millions 288.530 fr. 26 contre 5.342.087 fr. 33 précédemment. Compte tenu du report antérieur, le solde disponible s'établit à 52.470.125 fr. 59 au lieu de 5.430.149 fr. 33.

Voici, d'ailleurs, comment se présente le compte de profits et pertes que nous comparons avec le précédent :

	1924	1925
Bénéfices d'exploitation	5.297.648 95	52.124.384 98
Produits divers	220.352 04	575.997 73
	5.518.000 99	52.700.382 69
À déduire :		
Frais généraux	175.913 65	302.395 12
Frais d'augmentation de capital	—	109.457 31
	175.913 66	411.852 43
Bénéfice net	5.342.087 33	52.288.535 26
Report antérieur	88.067 00	181.525 33
Solde à répartir	5.430.149 33	52.470.125 59

Le dividende de 16 fr. 50 brut a été porte à 125 francs brut. Ce dividende s'applique aux 10.000 actions privilégiées et à 330.000 actions ordinaires contre 240.000 actions en 1925, les 120.000 actions crées en 1923 pour l'absorption des Palmeraies de Mopoli ont été créées jouissance 14 janvier 1926. Un acompte de 40 fr. ayant été payé le 10 décembre 1925, le solde est mis en paiement depuis le 20 juillet à raison de net 77 50 pour les actions nominatives et 77 fr. pour les actions au porteur.

Le rapport du conseil donne les renseignements suivants sur la marche de l'exploitation. Il publie d'abord le tableau ci dessous, des superficies des concessions de la société évaluées en hectares.

Plantations	Concessions	Planté avant 1921 et exploité en 1925	Total planté
Xatrach	2.984	1.027	1.047
Xacam	2 910	1.090	1.113
Quanloi	5.567	1.176	2.282
Longthanh	2.638	690	690
Courtenay	3.412	204	996
	17.511	4.787	6.128
Java	1.545	1.263	1.357

	19.056	6 082	7.485

Sur les 1.357 hectares de Java :

1.075 hectares sont plantés en caféiers intercalés d'hévéas.

278 hectares sont plantés en caféiers seuls.

4 hectares sont plantés en hévéas seuls.

On remarque que, depuis le dernier rapport, la concession de Quanloi s'est accrue de 1.945 hectares, celle de Xatrach de 901 hectares, celle de Xacam de 757 hectares, et celle de Longthanh de 167 hectares.

La société a ainsi réuni toutes ses plantations de la région d'Honquan en une seule surface continue de 11.461 hectares, dont 4.442 plantés.

Toutes ces nouvelles concessions ont été acquises dans d'excellentes conditions.

L'intention du conseil est d'utiliser les réserves pour mettre en valeur, le plus rapidement possible, la plus grande partie de ces terrains encore vierges.

Cette année, plus de 1.800 hectares ont été défrichés, qui seront plantés dès la saison des pluies, ce qui portera à la fin 1926 les surfaces plantées à 9.300 hectares environ.

À Xatrach, la récolte pour l'année a été de 393.975 kg contre 261.830 kg en 1924. L'accroissement provient surtout des plantations 1917 et 1919. Quant aux hévéas de 1909, les écorces sont insuffisamment renouvelées et il n'a pas encore été possible d'y introduire la saignée alternée. Cependant, en maintenant l'incision sur 1/6e de la circonférence de l'arbre, on a obtenu pour ces cultures 425 kg à 1 hectare.

L'hôpital, comportant une maternité de 6 lits, une salle pour femmes de 8 lits et trois pour hommes de 50 lits, a été complètement terminé.

À Xacam, la saignée alternée a été étendue aux 2/3 de la plantation, Elle sera généralisée dans la plantation de 1926. La production a été de 415.392 kg contre 402.800 su 1924.

À Quanloi, comme le rapport l'indiquait l'an dernier, l'attention du conseil s'est portée particulièrement vers l'amélioration des routes et voies ferrées. D'une part, la surveillance est facilitée et cela permet de contrôler de grandes surfaces avec un personnel restreint; d'autre part, le transport du latex peut se faire par camions, ce qui améliore la qualité des produits en évitant une coagulation prématurée avant d'arrivée à l'usine.

Un rouleau à vapeur de 6 tonnes a été mis en service et a fortement amélioré l'état du réseau. Une grande partie des routes non empierrées a été rechargée et cylindrée. Ces travaux sont, pour le développement économique du pays, d'une valeur de premier ordre. Ce sont 18 kilomètres de route, faits par les soins de la Société et perfectionnés d'année en année, qui ouvrent accès vers le Song-Bé. Cette région, autrefois sans aucun débouché, devient un des grands centres agricoles de la Cochinchine.

Le conseil se préoccupera de perfectionner et d'étendre encore largement ses voies de communications au cours des années prochaines.

La production a été de 520.210 kg contre 314.000 kg eu 1924.

La plantation de Longthanh a été absorbée par la société au début de 1925.

D'avril à septembre, elle a récupéré 60 hectares de la partie nord qui avaient été autrefois plantés, mais qui étaient complètement couverts de *tranh* (chiendent) et non essouchés.

Les frais de récupération ont été comptés dans le prix de revient du caoutchouc récolté.

La production a été de 232.035 kg contre 209.755 kg en 1924.

De nombreux bâtiments ont été construits : 5 *trais* pour coolies, une maison de surveillants, une maison d'école.

L'usine a été terminée, un moteur à gaz pauvre de 25 HP a été placé.

À Courtenay, la production a été de 74.530 kg contre 64.054 kg en 1924.

Le conseil a poursuivi le développement au moyen de tracteurs automobiles. 390 hectares ont été défrichés et plantés dans le courant de 1925.

À Java, la récolte de calé a été de 11.450 piculs (1.201.232 kg) contre 16.630 piculs en 1924. Celle de caoutchouc de 82.700 kg contre 66.127 kg en 1924.

82 hectares ont été plantés, dont 40 hectares en caféiers intercalés d'hévéas et 42 hectares en caféiers seuls.

En additionnant les chiffres ci-dessus, la production pour 1925 est de :

1.718.842 kg de caoutchouc contre 1.045.357 kg en 1924 ;

1.201.232 kg de café contre 1.027.069 kg en 1924.

La société a récolté, en outre à Java :

17.989 kg de coca,

10.242 kg de patchouly,

208 kg 500 d huile d'essence.

Pour 1926, la société a vendu :

1° Caoutchouc : 360.000 kg, livrables 120.000 kg par mois, janvier-mars, à un prix moyen de 42 pence environ la livre anglaise; 180.000 kg livrables 66,000 kg mensuellement, avril-juin, à une moyenne de 36pence la lb anglaise ;

2° Café. — Il a été vendu à Java : 5.000 piculs à 59 florins ; 6.600 piculs à 53 florins.

Voici la comparaison des deux bilans au 31 décembre :

	1924	1926
PASSIF		
Capital et actions	36.000.000 00	46.000.000 00
Réserve légale	264.539 11	.531.643 46
Réserve générale	745.654 70	1.500.000 00
Créditeurs en Europe	1.093.961 73	3.264.276 87
Créditeurs en Indochine	2.958.212 20	7.814.275 65
Créditeurs à Java	1.087.336 24	1.077.389 15
Report antérieur	88.062 00	181.595 33
Bénéfice de l'exercice	5.342.087 33	52.288.630 26
	47.679.853 31	112.657.710 72
ACTIF		
Domaine en Indochine	25.704.150 68	35.396.894 27
Participations à Java	12.000.000 00	120000.000 00
Stocks de caoutchouc	2.781.192 00	24.680.458 85
Stocks divers	114.008 40	355.318 80
Portefeuille	100.000 00	271.621 87
Débiteurs divers	1.234.418 62	2.666.900 34
Disponibilités	5.646.089 61	23.786.516 59
Acompte sur dividende	—	13.606.000 00
	47.679.853 31	112.657.710 72

Pour faire face à 12 millions de francs d'engagements courants, la société disposait en fin d'exercice de 23.786.000 fr. de disponibilités et d'un stock de caoutchouc, évalué 24.580.000 fr. Ces ressources ne sont pas superflues, car les plantations ne couvrent encore que 50 % environ des concessions, qui s'étendent, sur 14.000 hectares ; elles

permettront de poursuivre la mise en valeur en réduisant, sinon en supprimant, l'appel à de nouveaux capitaux.

L'assemblée a ratifié les nominations de M. Philippe Langlois comme administrateur et membre du comité de direction, de M. Robert Hallet comme administrateur et de M. René de Rivaud comme administrateur.

L'assemblée a nommé aux fonctions d'administrateurs et, en outre, de membre du comité de direction, pour une période de six années, M. le comte de Rivaud, administrateur sortant. Elle a nommé aux fonctions d'administrateur de la Société M. Jean Pierco, administrateur sortant.

Simon (Jean) :
Assistant de plantation à la Société de plantations des Terres-Rouges (11 nov. 1926).
Directeur de la Compagnie du Cambodge (1942-1945). Voir encadré.

Annuaire Desfossés 1927, p. 1083 :
Plantations des Terres-Rouges :
Conseil d'administration : MM. A. Hallet, O. de Rivaud, comte de Rivaud, comte de Pins, S.W. Leverijn, R. de Montgolfier, R. Mallet, Ph. Langlois, R. de Rivaud.

La mise en valeur du Cambodge
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 janvier 1927)

Le lundi 6 décembre à 15 heures, ont été vendus aux enchères publiques dans les bureaux de la Résidence supérieure, trois lots importants de terrains domaniaux. […]

2° — Le second lot, levé par l'Administration et mis en vente sur son initiative, était situé sur le territoire du village de Krek, province de Mimot, circonscription de Kompong-Cham et mesurait 2.068 hectares.

Mise à prix 4 $ 00 l'hectare, soit 8.252 $ 00. Des enchères nombreuses ont été portées, dont la dernière a élevé le prix de l'hectare à 25 $ 10, total de 51.906.580. — (M. [Paul] Blanchard, au nom de M. Olivier de Rivaud.)

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du mardi 15 février 1927
(*Saïgon Sportif*, 18 février 1927)

Admissions : sont admis membres du Cercle sous réserve de l'affichage :

À titre de membres extérieurs :

Forien Henry, plantation de Quanloi [Terres-Rouges], présenté par MM. Hirsbrunner et Sauer.

De Beaumont T. [Jean ?], plantation de Quanloi, présenté par MM. Quintrie-Lamothe et Dutertre.

De la Rozière R., plantation de Quanloi, présenté par MM. Busson et A. Gazano.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
DISCUSSION DE PLUSIEURS INTERPELLATIONS
(*Journal officiel de la République française*, 18 mars 1927)

[Mise en cause d'Ernest Outrey
par le gouverneur général Alexandre Varenne, socialiste]

[904] M. le commissaire du Gouvernement. — On m'a rapporté aussi qu'à une certaine époque, M. Outrey avait combattu avec vigueur une certaine affaire Hallet. J'ai sous les yeux un extrait du *Bulletin du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, dans lequel M. Outrey protestait avec énergie « contre le passage possible de plantations françaises en Indochine sous le contrôle de firmes étrangères » et il ajoutait qu'un fait de ce genre venait précisément de se produire et n'avait pas manqué de susciter une grosse émotion. Il faisait allusion à l'acquisition par un banquier belge, M. Hallet, pour le prix de 9 millions de francs, d'une concession de plantations de caoutchouc au Cambodge [6]. Sa campagne contre la concession fut très vive. On en retrouve des échos dans les journaux de l'époque.

Comment se fait-il, monsieur Outrey, que quatre mois après, vous entriez dans le conseil d'administration de la société et que vous n'ayez plus rien dit ? (Vifs applaudissements et rires à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche. Protestations à droite.)

M. Ernest Outrey. — Me permettez-vous répondre ? (Interruptions à l'extrême gauche.) Il est vraiment trop commode de procéder par insinuations !

……

M. Ernest Outrey. — Vous êtes commissaire du Gouvernement et vous m'interpellez ?

M. le président. — Veuille ne pas interrompre.

M. Ernest Outrey. — Je demande la parole pour un rappel au règlement.

M. le président. — Je vous inscris [7].

Assemblées générales
PLANTATION DES TERRES ROUGES
(*La Liberté*, 1er juillet 1927)

……

La nomination de M. Albert Garnier [8], en qualité d'administrateur a été ratifiée et MM. S. W. Zeverijn et le comte B. de Pins, administrateurs sortants, ont été réélus.

PLANTATION DES TERRES ROUGES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 31 août 1927)

Réunis le 29 juin dernier en assemblée ordinaire, les actionnaires de la Société des Plantations des Terres Rouges ont voté l'approbation des comptes de l'exercice 1926. Le bénéfice d'exploitation atteint 33.813.047 francs au lieu de 52.124.384 francs pour

---

[6] En réalité de la plantation de Xa-Trach, en Cochinchine. Dans son libelle en défense de Varenne, *Comment on perd une colonie* (1927), Camille Devilar omet de relever cette erreur du gouverneur.

[7] Dans la suite du débat, Outrey n'a pas l'occasion de s'expliquer sur ce point.

[8] Albert Garnier (1870-1929) : ancien directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris. En 1928, il entre au Colonial Trust.

1925. En y joignant divers profits tels que intérêts, change, commissions, etc., et déduisant les frais généraux et d'augmentation de capital, le bénéfice net apparaît de 37.839.265 fr. 45 contre 52.288.530 fr. précédemment. Y compris le report précédent de 241.272 francs 49, le solde bénéficiaire est de 38.080.537 fr. 94, qui a donné lieu à la répartition suivante que nous juxtaposons à la précédente :

	1925	1926
Réserve légale	2.614.426 55	1.891.963 20
Dividende 8 %	2.720.000 00	3.680.000 00
Conseil	2.614.426 55	1.891.963 20
Superdividende	39.780.000 00	26.220.000 00
Réserve d'amortissement	4.500.000 00	4.000.000 00
Report à nouveau	241.272 49	396.611 54
	52.470.125 59	38.089.537 94

Le dividende voté est de 65 fr. brut par action, au lieu de 125 fr. l'an dernier. Un acompte de 35 fr. ayant été mis en paiement le 10 janvier 1927, le solde, soit 30 fr., est payable depuis le 11 juillet.

Le rapport du conseil d'administration donne le tableau des concessions et plantations, à ce jour, évaluées en hectares. Nous le reproduisons ci-dessous :

Plantations	Concessions	En exploitation	Total planté
Quanloi	5.582	1.929	3.257 44
Xacam	3.993	1.090	1.475 00
Xatrach	3 191	1.027	1.052 00
Longthanh	2.841	690	875 50
Courtenay	4.079	204	1.449 15
	19.686	4.940	8.109 03
Java	1.545	1.265	1.357 00
	21.231	6.205	9.466 09

Sur les 1.357 hectares de Java : 1.075 hectares sont plantés en caféiers intercalés d'hévéas ; 278 hectares sont plantés en caféiers seuls ; 4 hectares sont plantés en hévéas seuls.

Depuis le dernier rapport, les concessions se sont augmentées de 2.175 hectares, et la surface plantée de 1.978 hectares.

La production des plantations pour ces dernières années, s'établit comme suit :

1923 : 809.494 ; 1924 : 1.045.357 ; 1925 : 1.718.842 ; 1926 : 1.986.599.

Voici quelques indications générales au sujet des travaux qui se sont poursuivis au cours de l'année.

L'extension des cultures nécessite une amélioration continue de l'ancien réseau routier qui doit supporter un trafic de jour en jour plus intense. Les usines de Quanloï, Xacam, Longthanh ont été modernisées et pourvues de moteurs à gaz pauvre, adaptés à la production croissante des exploitations.

L'installation d'usinage a été changée à Xatrach, qui a été pourvu de huit petits laminoirs pour la fabrication de la feuille fumée au lieu du crêpe.

À Java, la récolte du café a souffert d'une sécheresse intense au moment de la floraison. Elle a cependant atteint 14.100 piculs (870.816 kg).

La production totale de caoutchouc a été de 1.986.599 kg contre 1.718.842 kg l'an passé.

En outre, il a été récolté à Java : 870.816 kg de calé, 13.102 kg de coca.

De l'examen du bilan, il ressort que la situation financière est très saine avec des disponibilités dépassant 30 millions et des exigibilités de 13 millions 268.801 francs.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 5 septembre 1927
(*Saïgon sportif,* 9 septembre 1927)

Admissions : sont admis, membres du Cercle, sous réserve de l'affichage.

À titre de membres de l'extérieur :

Vigier Jean, planteur à Xatrach [SPTR], présenté par MM. O'Brien et Mathé-Dumaine.

Raffin Pierre, assistant plantation Courtenay [SPTR], présenté par MM. Mathé-Dumaine et Haumand.

Congés : sont mis mis en congé, absents de la Colonie, MM. … V. de Beaumont.

Nominations
(*L'Indochine républicaine*, 20 novembre 1927)

Sont nommés membres du conseil de perfectionnement de la section Sud-Indochinoise de l'Institut des recherches agronomiques de l'Indochine :

……

5° M. Perrot, directeur technique de la « Société des Plantations des Terres-Rouges » ;

……

Cercle sportif

Séance du comité du 6 décembre 1927
(*Saïgon sportif,* 9 décembre 1927)

Admissions

À titre de membres de l'extérieur

Simon Jean, Plantation de Courtenay, présenté par MM. Polain et de Canisy.

Andlauer J., Plantation de Courtenay, présenté par MM. Polain et de Canisy.

Plantations des Terres Rouges

Société indochinoise de cultures
Au capital de : 46.000.000 de francs
Siège social : 45, rue Barbet, à Saïgon

Avis aux actionnaires
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 janvier 1928)

En exécution des décisions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 décembre 1927, le conseil d'administration a décidé de procéder à l'augmentation du capital de la Société des Plantations des Terres Bouges pour le porter à 60.000.000 de francs par l'émission d'actions ordinaires du nominal de 100 francs chacune, émises jouissance 1er janvier 1928, au prix de 415 francs l'une, versé en totalité à la souscription, soit avec une prime de 315 francs par action.

Il en résulte que : 5 actions ordinaires anciennes ont un droit de souscription à : 1 action nouvelle sans fractionnement ; l'exercice de ce droit étant constaté par la remise du coupon no 14.

Il sera attribué gratuitement une part bénéficiaire à chaque souscripteur de vingt actions nouvelles. Pour les souscriptions inférieures à vingt actions, comme pour la partie des souscriptions non multiples de 20, il sera délivré des vingtièmes de parts, soit 1 20 de part par action souscrite.

La souscription est ouverte du 15 janvier au lé février 1923 :

Au siège social : 45, rue Barbet, à Saïgon ;

À la Banque de Saïgon : 26-32, rue Lefebvre, à Saïgon ;

À la Banque Rivaud-Lebel : 13, rue N.-D.-des-Victoires, à Paris.

L'insertion légale est parue au *Bulletin des annonces légales obligatoires* no 51 du 19 décembre 1927.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1928)

Sont revenus en France : M. Pérot, directeur des Terres-Rouge ; Héloin, de la Société des Terres-Rouges.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1928)

Reviennent en France : … Haumant, des Terres-Rouges.

Plantation des Terres-Rouges
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 septembre 1928)

À la suite de l'absorption [du rachat] des Plantations d'Anviêng [9], les concessions de la Société des plantations des Terres-Rouges couvraient au 31 déc. 1927 une superficie de 29.170 h. dont 13.614 plantés.

La production, tant en caoutchouc qu'en café en Indochine et à Java, accuse un progrès sensible sur l'année précédente.

---

[9] Créées par le baron Fernand Crapez d'Hangouwart (1872-1944) : marchand de bois à Biênhoà (*Annuaire général de l'Indochine française, 1908*), entrepreneur à Phanthiêt, co-fondateur des Hévéas de Xuan-Loc (1910), concessionnaire en mai 1912, avec d'Esperiès, de 1.965 ha à Cam-Tiêm (revendus en juillet suivant à MM. P. Biétry et Albert de Guigné, animateurs en France des syndicats jaunes), promoteur en 1919 de l'exploitation des mines de fer du Pnom Dek (Cambodge), provoque avec son automobile le décès d'une piétonne, Mlle Dignat, à Champigny-sur-Yonne (10 octobre 1927), seul gérant de la Société Guérin et Cie, 65, rue de la Victoire, Paris (octobre 1930), chevalier de la Légion d'honneur (1934). Administrateur du très droitier quotidien *La Liberté* fondé à Paris par Camille Aymard, ancien notaire à Saïgon. Frère cadet du colonel-marquis Louis d'Hangouwart marié à la fille de Jules Harmand, ancien compagnon de Francis Garnier au Tonkin.

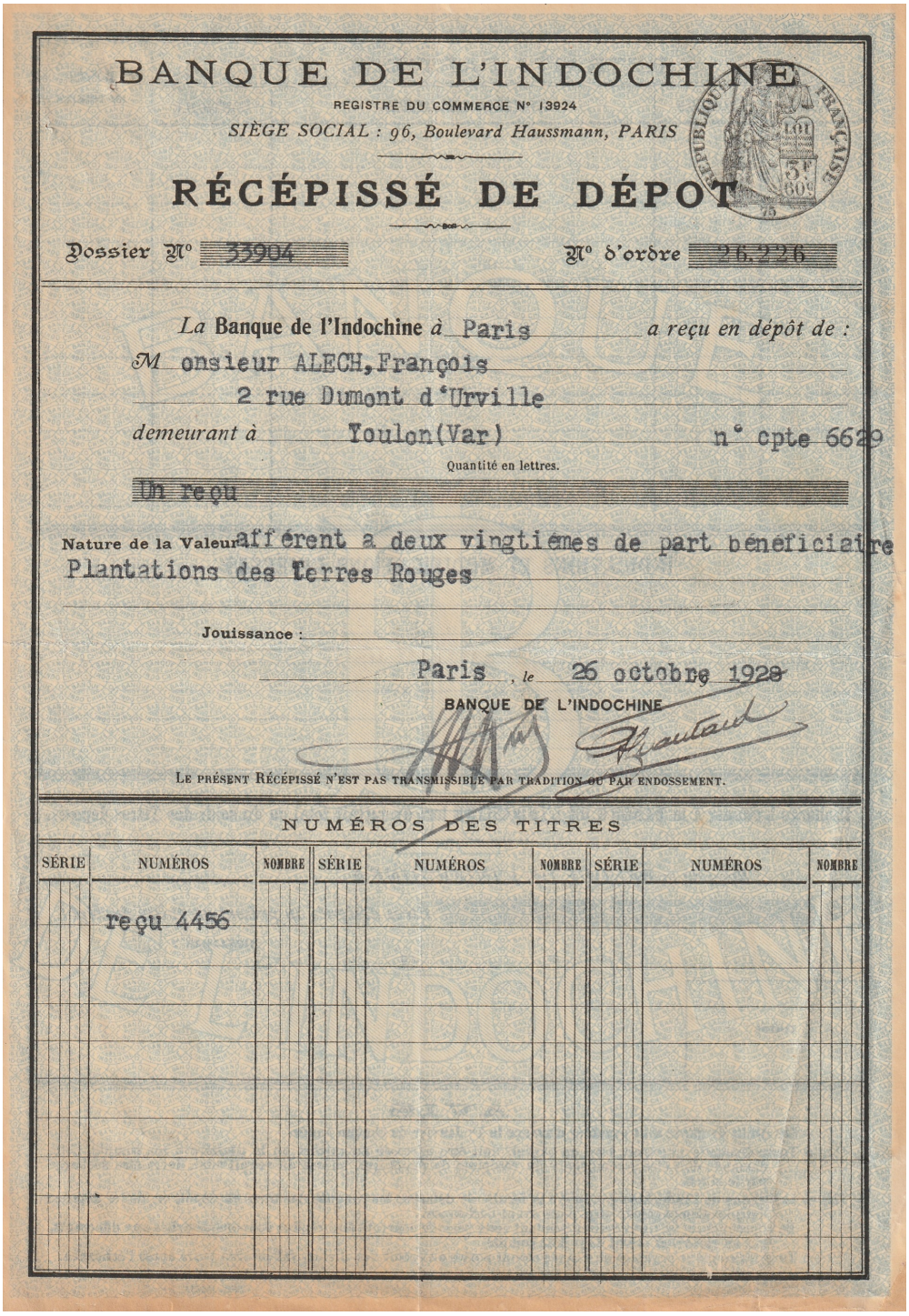

BANQUE DE L'INDOCHINE

REGISTRE DU COMMERCE N° 13924

SIÈGE SOCIAL : 96, Boulevard Haussmann, PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LOI — 3F 60c

RÉCÉPISSÉ DE DÉPOT

Dossier N° 33904 — N° d'ordre 26.226

La **Banque de l'Indochine** *à* Paris *a reçu en dépôt de :*

Monsieur ALECH, François
2 rue Dumont d'Urville

demeurant à Toulon (Var) n° cpte 6629

Quantité en lettres.

Un reçu

Nature de la Valeur afférent à deux vingtièmes de part bénéficiaire
Plantations des Terres Rouges

Jouissance :

Paris, *le* 26 octobre 1928

BANQUE DE L'INDOCHINE

LE PRÉSENT RÉCÉPISSÉ N'EST PAS TRANSMISSIBLE PAR TRADITION OU PAR ENDOSSEMENT.

NUMÉROS DES TITRES

SÉRIE	NUMÉROS	NOMBRE	SÉRIE	NUMÉROS	NOMBRE	SÉRIE	NUMÉROS	NOMBRE
	reçu 4456							

Coll. Olivier Galand

François Alech dépose à la Banque de l'Indochine, Paris,
deux vingtièmes de parts bénéficiaires des Plantations des Terres-Rouges
(26 octobre 1928)

Annuaire Desfossés 1929, p. 1166 :

Plantations des Terres-Rouges

Conseil d'administration : MM. A. Hallet, O. de Rivaud, comte de Rivaud, comte de Pins, S.W. Leverijn, R. de Montgolfier, R. Mallet, Ph. Langlois, R. de Rivaud, A. Garnier.

(*Les Archives commerciales de la France*, 19 mars et 5 avril 1929)

PARIS. — Modification. — Soc. dite PLANTATIONS des TERRES ROUGES (Soc. indochinoise de cultures), siège à Saïgon (Cochinchine), 45, Barbet. — Transfert du siège, même ville, 236, Mac-Mahon. — 7 mars 1929. — *Petites Affiches*.

La Traite.. des Jaunes
(*L'Écho annamite*, 20 mars 1929)

24 ouvriers engagés ont été débarqués à Saïgon le 8 mars 1929 du vapeur « Campinas » pour le compte de la Société des plantations des Terres-Rouges en Cochinchine.

125 ouvriers agricoles ont été débarqués à Saïgon le 13 mars 1929 du vapeur « Gouverneur-Général-Doumer » pour le compte des Plantations ci-après :

21 pour plantations Kantroy.
49 pour plantation Michelin.
48 pour plantations Terres-Rouges Cochinchine
et 7 pour la Compagnie du Cambodge.
Bonne chance !

La Traite des « Jaunes »
(*L'Écho annamite*, 25 mars 1929)

[Nous laissons le soin à nos lecteurs de juger, au delà des slogans,
si ces recrutements étaient comparables à la traite négrière]

56 ouvriers engagés ont été débarqués à Saïgon le 17 mars 1929 du vapeur « Claude-Chappe » [des Messageries maritimes] pour le compte des plantations ci-après :

14 pour la plantation Terres-Rouges (Cochinchine) ;
17 pour la plantation Sông-Ray (S. I. C. A. F.) ;
26 pour la Cie française des tabacs d'Extrême-Orient.

Notre carnet financier.
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1929)

Les plantations des Terres-Rouges ont produit en 1928, 2.272 tonnes de caoutchouc contre 2.086 en 1927. Il a été planté, en 1928, 3.033 ha d'hévéas et café, ce qui porte à 16.024 ha la surface totale plantée fin 1928 en Indochine et à Java.

Recrutement de main-d'œuvre au Tonkin
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*,
9 octobre 1929)

Lettre de P.-A. Lapicque au président du Syndicat des planteurs :

……

Nous avons toujours eu une entente tacite avec M. Feries [recruteur pour le groupe Rivaud] qui agit plutôt en Annam depuis fin 1928 et nous plutôt au Tonkin, où nous avons repris nos opérations quand toutes les agences de recrutement déclaraient la chose impossible.

Je ne dirais pas de même pour M. Chantrier qui a reçu l'ordre des Cultures Tropicales de recruter 200 coolies. N'ayant aucune organisation en province, aucune installation à Haïphong, il se contente de détourner à son profit les coolies déjà recrutés pour moi ou M. Feries, et ses procédés ont déjà produit une perturbation grave dans les opérations de recrutement ; un sous-*cai* opérant dans les régions défendues a été arrêté et son chef direct va l'être.

……

Exposition coloniale internationale de Paris en 1931
(*L'Écho annamite*, 25 avril 1929)

Le délégué local est assisté dans ses travaux par une Commission locale, dont les membres ont été nommés par un arrêté du gouverneur de la Cochinchine daté du 24 avril.

……

3° Les membres nommément désignés ci-après :

Blanchard, administrateur de la Société des Plantations des Terres-Rouges (Activité économique).

NÉCROLOGIE
M. Albert Garnier est mort
(*Les Annales coloniales*, 8 juin 1929)

M. Albert Garnier, résident supérieur honoraire, commandeur de la Légion d'honneur, vient de mourir. Conformément à la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées, le 6 juin, dans la plus stricte Intimité, en l'église Notre-Dame d'Auteuil. Aucun faire-part n'a été envoyé.

M. Albert Garnier, né à Remollon (Hautes-Alpes) le 14 novembre 1870, était licencié en droit. Entré dans les services civils de l'Indochine en 1901, il était nommé résident supérieur en octobre 1917, et en novembre de la même année, directeur de l'Agence économique de l'Indochine dont il ouvrit les services rue Tronchet et qu'il eut le mérite d'organiser avec compétence et un zèle énergique.

Les *Annales coloniales* adressent à la famille du défunt leurs bien sincères condoléances.

Les Plantations des Terres-Rouges
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 juillet 1929)

Parmi les sociétés qui ont développé sur une grande échelle la culture de l'hévéa, la Société indochinoise « Plantations des Terres-Rouges » se classe parmi les plus grandes sociétés de cultures, non seulement d'Indochine, mais du monde.

Constituée en octobre 1910, au capital de 2.300.000 fr., sous le nom de Sté des plantations d'hévéas de Xâ-Trach pour l'exploitation d'une concession de 1.150 ha dans la province de Thudâumôt, l'affaire prit sa dénomination actuelle en 1923, lorsque, sous les auspices de la Sté financière des caoutchoucs qui l'aida financièrement, porta son capital à 36 millions et absorba en Cochinchine diverses concessions formant un bloc de 7.858 ha dont 4.500 environ déjà plantées en hévéas. Elle acquit en outre à Java des plantations d'une superficie de 1.545 ha.

Fin 1924, elle absorbait par fusion la Société des plantations de caoutchouc de Cochinchine, la Société des plantations de Courtenay et la Société des huileries de Saïgon, augmentant ainsi son patrimoine de 5.882 ha dont 1.283 plantés en hévéas et répartis en trois concessions dans les provinces de Biên-Hoa et de Baria.

En 1928, le domaine de la société s'accrut encore des concessions d'Anviêng [Cochinchine] et Krek (Cambodge), d'une superficie de 9.014 ha dont un cinquième planté, ainsi que de terrains dans la péninsule de Malacca où sont commencés les défrichements en vue de la culture de palmier à l'huile. À l'heure actuelle, la superficie totale des propriétés des Plantations des Terres-Rouges, tant en Indochine qu'à Java, atteint plus de 32.200 ha, sur lesquels 16.025 plantés dont 15.000 en hévéas. Elle possède partout l'outillage le plus moderne pour le traitement du latex recueilli sur ses concessions.

Le tableau ci-dessous donne la composition du domaine et les superficies mises en culture au 31-12-1928.

Plantations		planté 1923	planté fin 1928
Quanloi	7.370	1.962	5.061
Xacam	4.049	1.090	2.766
Xatrach	2.949	1.028	1.478
Longthan	3.363	690	1.627
Courtenay	4.082	254	1.969
Kreck	3.033		1.218
Anviêng	1.011		640
	30.857	5.024	14.759
Java	1.382	1.265	1.265
	32.239	6.289	16 024

D'autre part, la société possède une participation de 50 % dans la Malayan Cultures (3.000 ha en Malaisie Britannique) avec un programme de 800 ha. en palmiers en 1929 et 1.200 ha en 1930.

La production en caoutchouc, est passée de 809 tonnes en 1928 à 2.772 t. en 1928. En janvier 1929, elle a été de 235 t. contré 187 en janvier 1928.

Pour le café, la récolte à Java a atteint en 1927 : 1.713.901 kg. (double de 1926). En 1928, par suite d'une sécheresse, 1.036.100 kg.

Les accroissements successifs du patrimoine social ont nécessité des appels répétés de capitaux.

Fixé à l'origine à 2.300.000 fr., le capital a été porté en 1923 à 36 millions en 360.000 actions de 100 fr. En 1924, au moment de l'acquisition de caoutchoucs de

Cochinchine, des Plantations de Courtenay, le capital fut porté à 46 millions par création de 100.000 actions ordinaires.

En 1928 (acquisition du domaine d'Anviêng), augmentation de 14 millions par la création de 140.000 actions ordinaires émises à 415 francs. Il a été créé à cette occasion 7.000 parts bénéficiaires.

Le capital actuel, qui peut être porté à cent millions en une ou plusieurs fois sur simple décision du conseil, est donc de 60 millions en 600.000 actions, dont 10.000 privilégiées et 590.000 ordinaires.

Les bénéfices étant fonction tant de la production que du prix de vente, les dépenses d'exploitation à l'hectare supposées invariables, il en résulte que, depuis 1926, les résultats bénéficiaires sont en sensible régression, la courbe ascendante de la production n'ayant pas été aussi accentuée que la courbe descendante des cours qui est permis, en raison du relèvement des prix d'escompter prochainement le retour à une amélioration du rendement financier de l'affaire.

La société a distribué un dividende de 22 f. 50 en 1927. Il est possible de prévoir une répartition de dividende pour 1928.

On peut escompter une productivité d'environ 5 millions de kg à compter de 1932, productivité qui atteindra 10 à 12 millions lorsque les concessions seront en plein rapport, auxquels il faut ajouter 1 à 2 millions de kg de café, suivant les années, et, dans l'avenir, d'huile de palme. Les plantations sont de plus en plus faites avec des graines sélectionnées, ce qui, tout en augmentant le prix de revient à l'hectare, a [pour] contrepartie une diminution très marquée du prix de revient du latex récolté.

BILAN au 31 décembre 1928

ACTIF		
En Indochine :	104.756.053,57	
Java et Malaisie :		
Participations :	12.003.616,95	116.759.670,52
Report		146.759.670,52
Stocks de caoutchouc		4.156.636,73
Stocks divers		579.636,11
Portefeuille		1.000.000,00
Disponibilités		26.797.226,67
Débiteurs divers		6.057.491,38
		155.350.364,91
PASSIF		
Capital		60.000.000 00
Réserve légale		6.000.000 00
Réserve générale et prime sur augm. du capital		58.000.000,00
Créditeurs divers		12.522.775,78
Profits et pertes		11.423.570,82

Report Profits et pertes exercices antérieurs	7.704.115,31
	155.350.361,91

Les ressources propres de la société s'élèvent à 124 millions, les immobilisations à 117 millions environ, les disponibilités, y compris l'actif réalisable, à plus de 38 millions, alors que les exigibilités, compte tenu des dividendes à distribuer, sont de l'ordre de 25 à 30 millions, ce qui dénote une trésorerie à l'aise, mais il y a lieu de tenir compte que la société envisage une nouvelle extension de cultures, particulièrement en Malaisie, où elle entreprend des plantations de palmiers à huile.

Les bénéfices distribuâmes, en y comprenant le report de l'exercice précédent, s'élèvent à environ 18 millions. On peut prévoir qu'une distribution de 10 à 15 % est possible pour cet exercice, ce qui, étant donné les bas cours de 1928, peut être considéré comme satisfaisant.

D'après *l'Agence économique et financière*.

Chronique de Saïgon
Main-d'œuvre engagée
(*L'Écho annamite*, 8 octobre 1929)

220 ouvriers engagés ont été débarqués à Saïgon des vapeurs « Amboise » et « Stuttemberg-Balguerie » pour le compte des plantations ci-après :

……
Plantation de Quan Loi : 88 hommes — 5 femmes — 1 enfant.
……
5 manquaient à l'arrivée du « Stuttemberg Balguerie ».

Un surveillant assassiné
(*Les Annales coloniales*, 4 novembre 1929)

Un certain nombre de coolies à Quanloï ont assassiné et enterré un surveillant indigène. Trois auteurs du meurtre ont été arrêtés.

Le Grand Conseil et les affaires
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 novembre 1929)

Malgré le peu de résultats pratiques qu'il faut attendre de cette nouvelle assemblée, elle n'en constitue pas moins un premier pas vers une administration plus rationnelle des intérêts généraux de la Colonie. L'élection à la présidence de M. Blanchard, président du conseil colonial de Cochinchine, permet d'espérer que l'intervention des colons sera efficace. Cette intervention doit hâter la solution du problème de la stabilisation de la piastre et du renouvellement du privilège de la Banque de l'Indochine.

……
Indochine financière

N.D.L.R. — On ne voit pas très bien, de prime abord, comment l'élection du très terne M. Blanchard peut avancer la question de la stabilisation.

Si M. Leconte n'avait pas renoncé en sa faveur à la présidence, l'élément colon aurait été, semble-t-il, tout aussi bien représenté par ce vrai terrien que par l'ancien douanier qui doit sa situation actuelle à la manie momentanée des capitalistes de ne vouloir que d'anciens fonctionnaires à la tête de leurs entreprises.

Soit dit en passant, cette manie, qui décourage les jeunes gens d'entrer dans le commerce, l'industrie et la colonisation où ils sont condamnés à n'être jamais que des subalternes, a certainement une raison. Nous préférons ne pas nous demander laquelle.

Nominations à l'Exposition coloniale [dite de Vincennes]
(*Les Annales coloniales,* 10 février 1930)

Un arrêté du gouverneur de la Cochinchine a désigné les délégués économiques de Cochinchine à l'Exposition coloniale de 1931. Ce sont :

MM. [Paul] Blanchard, président du conseil colonial de la Cochinchine, directeur général des Plantations des Terres-Rouges…

COCHINCHINE
(*La Revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1930)

Les coolies tonkinois de la plantation de Quang-Loi (Société des Terres-Rouges), qui avaient assassiné leur contremaître cochinchinois et l'avaient enterré, ont été condamnés à des peines allant de deux ans de prison à vingt ans de travaux forcés.

Coll. Serge Volper

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
Société indochinoise de cultures
au capital de 80.000.000 de fr.
divisé en 800.000 actions de 100 fr. chacune
dont 10.000 actions privilégiées
Statuts déposés chez Me Legay, notaire à Paris, le 2 mai 1923, modifiés par les assemblées extraordinaires des 2 décembre 1924, 25 février 1925, 4 avril 1928 et 19 juillet 1929

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine* du 9 avril 1930

Siège social à Paris, 96 *bis*, boulevard Haussmann

TITRE D'UN VINGTIÈME DE PART BÉNÉFICIAIRE

Titre représentant un
CINQ CENTIÈMES DE PART

Un administrateur : Olivier de Rivaud
Pour un administrateur par délégation du conseil : ?
Impr. Chaix, 20, rue Bergère, Paris.

Annuaire Desfossés 1931, p. 1183-1184 :
Plantations des Terres-Rouges
Conseil d'administration : MM. O. de Rivaud, R. Hallet, M. de Rivaud, comte de Pins, S.W. Leverijn, R. de Montgolfier, Ph. Langlois, R. de Rivaud, F. Allard, O. Berquet, P. Vermeersch, P. Blanchard, P. Pontus.

Cochinchine
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1931)

Sont repartis en France : … Simon, des Terres Rouges…

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1931)

Sont repartis en France : Rosay [10], des Terres-Rouges…

Toujours la crise du caoutchouc
par Georges Nouette, député de Saône-et-Loire,
vice-président de la Commission des Colonies,
vice-président de la Commission des Mines.
(*Les Annales coloniales*, 9 mars 1931)

[…] Les Plantations du Terres-Rouges, dont le président est encore M. Olivier de Rivaud, ont, en Indochine, une surface plantée en hévéas de 17.000 hectares. Les bénéfices réalisés pour un capital social de 46 millions (augmenté dernièrement) ont été de : 38 millions en 1926, 11 millions en 1928, 12 millions en 1929. En 1926, le total des tantièmes distribués a atteint le chiffre de 1.891000 francs. […]

PLANTATIONS DES TERRES ROUGES
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 juin 1931)

L'exercice se clôture par une perte d'exploitation de 1.200.792 fr. Un bénéfice de 10.551.320 fr. avait été enregistré en 1929. Les intérêts et divers ont produit 1.438 mille francs.

Au bilan au 31 décembre 1930, les plantations en Indochine sont portées pour 130.017.430 fr. au lieu de 123.325.740 fr., les participations à Java, pour 12 millions de fr. et les participations en Malaisie pour 3.074.587 fr. L'actif disponible ou réalisable

---

[10] Jacques-Paul-Alexis Rosay :savoyard, ingénieur ECP, futur directeur de la Compagnie du Cambodge. Décédé à Dalat le 24 février 1942, à l'âgé de quarante-deux ans

est de 44.352.790 fr. et le passif exigible de 7.458.048 fr. Les réserves et la prime d'émission se montent à 100.594.292 fr., pour un capital de 80 millions.

Pierre Boulle est engagé par les Plantations des Terres-Rouges en Malaisie. Ce qui nourrira après guerre son célèbre roman sur l'occupation japonaise, *le Pont de la rivière Kwaï*.

PLANTATION AN-VIÊNG
(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931)

Propriétaire : Société des plantations d'Anviêng.
Commune de An-Lôc.
Canton de Binh-lâm-Thûông.
Voie d'accès. Saïgon-Biênhoà-Longthanh et Longthanh à Dau-Giay.
Distance de Saïgon : 70 km.
Nature du terrain : terres jaunes et grises de forêt.
Année de la première mise en culture : 1925.
Superficie globale : (Voir ci-avant, province de Biênhoà n° 2).
Méthode de culture : sarclage sélectionné et plantés de couverture.
Main-d'œuvre : Tonkinois, 500 unités.
Immeubles et installations : 2 maisons d'Européens et deux groupes de logements de coolies.
Matériel agricole : 3 tracteurs et charrues à disques.
Cheptel : 20 bœufs.

PROVINCE DE BIENHOA

N°	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE
2	An-Viêng [Sté des plant. d']	Blanchard, inspecteur général	236, r. Mac-Mahon	6.010,7100	1.600,0000

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 9 septembre 1931
(*Saïgon Sportif*, 11 septembre 1931)

Admissions
À titre de membres à l'extérieur
M. Goblot Jacques, directeur de la Plantation de Xacam, présenté par MM. Haumant et O. Sarraut.

Courrier de l'Indochine
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
LA VIE ADMINISTRATIVE

(*Les Annales coloniales*, 29 octobre 1931)

Arrêtés

Sont parus à l'*Officiel* de la colonie les arrêtés suivants :

Arrêté autorisant la substitution de la Société des plantations d'An-Viêng dans les droits et charges de M. d'Hangouwart sur une concession sise dans la province de Biên-hoà.

Rapport au Grand Conseil (1931) :
La lutte contre le paludisme sur les plantations du Sud-indochinois
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 juin 1932)

Les premiers résultats déjà obtenus, en Cochinchine, par l'intervention de l'Institut Pasteur dans l'organisation et la direction d'une lutte rationnelle contre le paludisme, selon les données de la malariologie tropicale moderne, permettent d'escompter une transformation profonde des conditions du travail dans les exploitations agricoles du Sud-indochinois.

Il est actuellement reconnu, d'une façon unanime, sur les plantations du Sud-indochinois. que les indisponibilités, les hospitalisations, les décès, les rapatriements en cours de contrat pour inaptitude physique, la mortalité infantile et les avortements constatés parmi la population ouvrière agricole, doivent être attribués, pour la majeure partie, au paludisme.

L'Institut Pasteur de Saïgon, dont l'attention avait été attirée sur le paludisme sévère sévissant dans les régions boisées de la Cochinchine, avait, depuis plusieurs années, entrepris l'étude des espèces anophéliennes du Sud-indochinois.

Cette étude préparait les voies à l'introduction des procédés modernes de prophylaxie du paludisme, qui ont permis de supprimer à peu près radicalement cette endémie dans des régions de climats très différents.

Les mesures prophylactiques nouvelles s'attachent non à guérir la maladie, mais à en prévenir les effets en s'attaquant à sa cause même. Depuis plusieurs années, déjà, elles ont été appliquées avec fruit dans les colonies tropicales voisines de l'Indochine, aux Philippines, en Malaisie britannique et dans les Indes-Néerlandaises. Elles font, en Malaisie britannique, l'objet de l'activité d'une des principales branches des services d'hygiène et de la santé publique, qui y fonctionnent en collaboration avec des établissements analogues à nos Instituts Pasteur.

Le Gouvernement général de l'Indochine, se préoccupant de la protection sanitaire des contingents ouvriers nécessaires aux travaux prévus au programme de son emprunt, a voulu profiter de l'expérience acquise dans les États fédérés. Une mission a donc été confiée à des ingénieurs du Service des Travaux publics, en vue d'étudier, dans la colonie voisine, les travaux antimalariens qui y sont pratiqués.

La Société des Établissements Michelin avait d'ailleurs, peu avant, envoyé dans le même but en Malaisie un de ses ingénieurs les plus distingués.

De son côté, le docteur Morin, chef du Laboratoire de malariologie de l'Institut Pasteur de Saïgon, avait été chargé d'une mission d'études dans les Straits et les États fédérés malais, puis de l'organisation de la protection contre le paludisme dans les régions de l'Indochine où devaient s'effectuer les grands travaux de chemin de fer envisagés.

Les études du docteur Morin ont abouti à l'établissement d'un programme d'organisation d'un service antimalarien sur les chantiers des Travaux publics d'Indochine.

Aux termes d'un avenant au contrat réglant les relations de la colonie avec les Instituts Pasteur d'Indochine, l'Institut Pasteur accepte d'assurer la direction de services nouveaux destinés à la prophylaxie du paludisme sur les chantiers des Travaux publics de l'Indochine.

La subvention allouée dans ce but à l'Institut Pasteur, a été fixée à 75.000 $ pour 1930 et 150.000 $ pour 1931.

L'organisation comprend deux secteurs : un secteur Sud, dépendant de l'Institut Pasteur de Saïgon, et un secteur Nord, dépendant de celui de Hanoï. Chaque secteur comporte deux laboratoires : l'un de malariologie, l'autre de contrôle des eaux.

Un ingénieur antimalarien dirige les travaux prophylactiques des divers chantiers.

Cette innovation marque une évolution des plus importantes en faveur de l'organisation de la médecine préventive.

Elle permettra d'apporter aux exploitations industrielles et agricoles en proie au paludisme une aide des plus précieuses, en leur donnant des directives pour protéger leur personnel, selon la disposition des lieux et les variétés d'anophèles à combattre.

L'Institut Pasteur de Saïgon, qui mène une active campagne de vulgarisation auprès des employeurs, est déjà intervenu dans ce sens en Cochinchine et au Cambodge, où a été reconnue l'existence des mêmes anophèles, vecteurs virulents de paludisme, qu'en Malaisie. Sur ses indications, des travaux de drainage pour l'assainissement de zones d'un rayon de 800 à 1.000 mètres autour des campements sont exécutés ou en voie d'exécution sur un certain nombre de plantations importantes.

Les observations de l'inspection locale du travail de Cochinchine, avant et après exécution des travaux d'assainissement, se sont portées, spécialement, sur trois exploitations principales dont l'état sanitaire avait toujours laissé à désirer : les Plantations de Bu-dop, Thuân-loi et An-viêng.

N.D.L.R. — Nous ne citerons que cette dernière.

C) Plantation d'An-viêng — La plantation d'An-viêng, appartenant à la Société des plantations des Terres-Rouges, couvre une superficie totale d'environ 6.000 hectares. Elle est située au sud de la province de Biên-hoà, proche de la limite de la province de Baria, à 80 kilomètres de Saïgon, sur la route inachevée de Long-thanh à Daugiay. Elle comprend, à la fois, des terres grises, jaunes et rouges qui étaient couvertes de grosses forêts. La mise en valeur a débuté fin 1925. Le défrichement initial a été effectué par des ouvriers du pays. À l'arrivée des premiers ouvriers contractuels tonkinois en octobre 1926, l'état sanitaire est devenu presque immédiatement mauvais, les Européens n'étant, d'ailleurs, pas plus épargnés que les indigènes.

À la demande de la société, le docteur Morin procéda à une enquête pour déterminer la cause de l'endémie. Les résultats démontrèrent que le paludisme existait à An-viêng et dans des proportions atteignant les plus hauts pourcentages observés en terres rouges. La prospection amena la capture de larves des espèces suivantes : A. Minimus, A. Aconitus, A. Hyrcanus sinensis, A. Barbirostris, A. Vagus et A. Fuliginosus. Des anophèles adultes furent capturés dans les logements occupés par les ouvriers (A. Minimus, A. Vagus). Il a été reconnu que l'anophèle le plus immédiatement dangereux pour les agglomérations de travailleurs était A. Minimus. Cet anophèle gîte dans les eaux à mouvement ralenti par les hautes herbes et de préférence ensoleillées. Les points les plus dangereux de la plantation ont été repérés, à savoir : les mares des parcelles n° 9 et 3 ; cette dernière surtout, et les abords du rach La buông qui traverse la propriété.

Conformément aux conclusions du rapport du docteur Morin, le traitement suivant a été appliqué :

1° — Assèchement des mares comprises dans les parcelles nº 9 et 3 par construction d'un drain, à ciel ouvert, aux abords bien dégagés, de 2 m. 50 de profondeur sur 1 m. 50 de largeur, évacuant les eaux marécageuses dans le rach Labuông ;

2° — Nettoyage et faucardage sur une longueur de 800 à 1.000 mètres des deux rives du rach La-buông et destruction complète, par le feu, de toute la brousse existante. L'importance du cours d'eau ne permet pas d'envisager un drainage parfait, mais il est possible de régulariser son cours en dégageant le lit des grosses pierres et des troncs d'arbres qui font obstacle au courant. Le dégagement complet des deux rives doit obliger les anophèles femelles à rechercher en dehors de la plantation des zones favorables à l'éclosion de leurs œufs. Le drain et les abords du rach La-buông sont pétrolés, au mazout, à époques fixes.

L'exécution méthodique de ces travaux d'assainissement, dont le coût total a atteint près de 20.000 piastres ont donné les résultats suivants :

Avant exécution :

Année 1927. — Effectif moyen : 502 ouvriers donnant un pourcentage de 17,40 % de malades et indisponibles (paludéens), avec un pourcentage annuel de décès de 26,29 %.

Année 1928. — Effectif moyen : 622 ouvriers donnant un pourcentage de 1,5,17 % de malades et indisponibles (paludéens) avec un pourcentage annuel de décès de 14,14 %.

Après exécution (le début de travaux d'assainissement est de novembre 1929).

Année 1929. — Effectif moyen : 555 ouvriers donnant un pourcentage de 15,32 % de malades et indisponibles (paludéens) avec un pourcentage annuel de décès de 9,55 %.

Année 1930. — Effectif moyen : 515 ouvriers donnant un pourcentage de 11,16 % de malades et indisponibles (paludéens) avec un pourcentage annuel de décès de 6,60 %.

Année 1931. — Effectif moyen : 579 ouvriers donnant un pourcentage de 8,70 % de malades et indisponibles (paludéens) avec un pourcentage annuel de décès de : zéro.

Ainsi donc, avant l'application à An-viêng du plan antimalarien, le pourcentage des paludéens et des décès en 1927, date d'ouverture de l'exploitation, était de 17,40 % (malades) et de 26.29 % (décès), pour passer en 1931 à 8,70 % (malades) et zéro % pour les décès.

Ces constatations indiquent, d'une façon péremptoire, l'utilité que présente l'adoption des méthodes de lutte antipaludéenne modernes, tant dans l'intérêt de la santé des équipes d'ouvriers agricoles employés sur les plantations que dans celui de leurs employeurs.

Les capitaux nécessaires au défrichement, à la mise en valeur et à l'exploitation d'une plantation sont, en général, absorbés dans la proportion de 80 % par des dépenses de main-d'œuvre.

*
* *

Dans un exposé sur la prophylaxie du paludisme en Cochinchine orientale et dans le Sud-Annam, le docteur Morin a mis nettement en lumière les pertes de main-d'œuvre que peut faire le paludisme à une entreprise qui n'a pas su s'organiser pour éviter ses atteintes.

« Mettre en route, dit-il, un chantier de 100 hommes dans une zone endémique, sans précautions particulières, revient, donc, à réduire presque d'emblée son effectif utile (deux mois y suffisent en général) à une équipe de 75 à 85 hommes, au plus, dont

le rendement qualitatif, sera vraisemblablement réduit de 25 % de leurs capacités initiales dans le même délai maximum.

De telle sorte qu'embauchant, payant et faisant travailler, sans protection particulière contre le paludisme, ces 100 hommes, ou obtiendra, dans la zone de A. Maculatus, un rendement correspondant à celui que fourniraient environ cinquante six hommes sains. Dans la zone moins dangereuse, où seul est rencontré A. Minimus, on obtient le rendement de soixante-six hommes sains. Il faut s'attendre à avoir une quinzaine de malades par jour dans le premier cas et une dizaine dans le second.

L'exploitation d'un chantier en zone endémique nécessite, par conséquent, une majoration de main-d'œuvre constante dont la valeur moyenne est de 40 %.

Telles sont les bases relativement précises sur lesquelles on pourra calculer, dans chaque cas particulier, les prévisions budgétaires pour l'entretien du paludisme sur un chantier déterminé et mettre en balance son prix de revient avec celui des mesures prophylactiques proposées ».

Il est, donc, du plus haut intérêt que soient divulguées, d'une façon plus générale, dans les milieux coloniaux, les données récentes acquises sur le paludisme par la science moderne et les moyens qu'elle permet aujourd'hui de mettre en œuvre pour le combattre.

Les progrès de la malariologie, dans un domaine encore nouveau, accroissent, d'ailleurs, ces moyens peu à peu. Le Service antipaludique, en effet, étudie, actuellement, l'application en Indochine de deux procédés récents et économiques de destruction antilarvaire déjà utilisés en Amérique, en Europe et à Java : l'empoisonnement systématique des eaux dangereuses par des espèces culiphages sélectionnées, complété par l'emploi d'un larvicide en poudre : le Stoxal ou vert de Paris. […]

Les exemples concluants qui viennent d'être donnés ci-dessus démontrent que les méthodes modernes de prophylaxie antipalustre, en commençant à faire leurs preuves sur les grandes exploitations agricoles du Sud-indochinois, gagnent en ce moment la partie dans l'esprit des chefs d'entreprise.

L'action du service antimalarien est, d'ailleurs, en voie de s'étendre à l'ensemble de l'Indochine.

(*Le Petit Journal*, 14 mars 1932)

Les valeurs de caoutchouc ont perdu du terrain. — … Une personnalité connue dans les milieux caoutchoutiers de Hollande, M. Zeverijn, a déclaré que les stocks mondiaux pourraient être résorbés en dix-sept mois si la production était seulement réduite de moitié.

Annuaire Desfossés 1933, p. 1231 :
Conseil d'administration : *idem* 1931.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*Le Figaro*, 28 juillet 1933)

Réunis le 27 juillet, à Saïgon, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1932, qui font ressortir une perte de 3.429.098 fr., ce qui n'absorbe donc pas

complètement le report bénéficiaire des exercices antérieurs qui figure en contre-partie pour 5 millions 916.056 fr. au passif du bilan.

Le comte B[ernard] de Pins et M. S. V. Zeverijn, administrateurs sortants, ont été réélus.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*Le Journal des débats*, 29 juillet 1933)

L'assemblée ordinaire, tenue hier à Saïgon, a approuvé les comptes de l'exercice 1932. La perte de l'exercice, qui s'élève à 3.429.097 francs, a été déduite du report à nouveau précédent, s'élevant à 5.916.055 fr., qui se trouve ramené à 2.486.958 fr. L'intérêt statutaire de 8 fr. aux actions privilégiées à été ensuite prélevé sur ce report. Le reliquat de 2.406.058 fr. a été reporté. Le dividende de 8 % aux actions privilégiées sera payé à partir du 25 septembre prochain, à raison de 7 fr. 232 net.

Le rapport du conseil mentionne que, fin 1932, 14.062 hectares étaient plantées en Indochine et 1.394 à Java, soit un total de 15.456 hectares plantés sur 24.947 hectares de concessions. La totalité des surfaces cultivées à Java est plantée en caféiers seuls ou avec le caféier comme culture principale, interplanté en hévéas à faible densité.

La production de caoutchouc a atteint 3.477.674 kg en 1932 contre 3.033.077 en 1931 ; les plantations sont en bon ordre d'entretien. Au 31 décembre, l'effectif ouvrier comprenait 3.910 personnes.

La production de café a été de 687.800 kg contre 523.000 en 1931 et 370000 en 1930 ; les mesures de destruction des stocks, décidées par le gouvernement du Brésil ont permis un début d'assainissement de la position du café.

Une tournée du Gouverneur général
(*La Volonté indochinoise*, 20 octobre 1934)

……

Par Bencat et Cho Thanh, centres importants de la division forestière, où ils se firent donner des renseignements sur le commerce des bois, qui est en active reprise malgré les difficultés actuelles, les gouverneurs [Robin et Pagès] gagnèrent la plantation Quan-Loi. Ils y furent reçus par M. Blanchard, administrateur-délégué, et M. Rosay, inspecteur de la Société des Terres-Rouges, ainsi que par M. Romatier, directeur de cette plantation, la plus importante du groupe des Terres Rouges, dont la production atteindra pour 1934 plus de 2.200 tonnes, et qui emploie un personnel de 1.679 coolies. MM. Robin et Pagès ont visité en détail la plantation et assisté aux diverses phases de l'usinage du caoutchouc et de son emballage.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL [René Robin] VISITE LES PLANTATIONS DE L'EST COCHINCHINOIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 novembre 1934)

……

Revenant sur leurs pas, le gouverneur général et sa suite, avant de rejoindre Biênhoa ont bifurqué sur Long-Thanh où ils sont allés visiter les plantations de la Société des Terres-Rouges et de la Société An-Vieng. Ils y ont été reçus par M. Blanchard,

administrateur délégué de la Société des Terres-Rouges, et Dutertre [11] et Andlauer, directeurs de ces deux plantations. MM. Robin et Pagès ont porté en particulier leur attention sur les importants travaux d'assainissement et de drainage de fonds marécageux, poursuivis par la Société des Terres-Rouges sur sa plantation de Long-Thanh, selon les directives données par l'Institut Pasteur Ces travaux permettront d'assurer aux nombreux coolies de la plantation des aires d'habitation présentant les conditions sanitaires indispensables. La plantation de Long-Thanh emploie un personnel de 700 coolies dont 400 engagés pour l'entretien du domaine de 1.700 ha. plantés en caoutchouc sur une concession totale de plus de 4.000 h.

……

TERRES-ROUGES
(PLANTATIONS DES.)
(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 131 s)

Conseil : MM. Olivier de Rivaud, Félix Allard [12], Oscar Berquet, Paul Blanchard, Robert Hallet, Philippe Langlois, comte B[ernard] de Pins, Raoul Pontus [13], Max de Rivaud, René de Rivaud, Pierre Vermeersch [14], S. W. Zeverijn.

Capital : 100 millions, divisé en 1 million d'actions dont 10.000 actions privilégiées et 990.000 actions ordinaires.

Parts de fondateur : 7.000, dont le pourcentage aux bénéfices demeure immuable, qu'il y ait augmentation ou réduction du capital.

Privilège des porteurs de titres, dans les augmentations de capital : 70 % aux actions ordinaires, 10 % aux parts de fondateurs, 20 % aux actions privilégiées.

Partage des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt cumulatif aux actions privilégiées, 8 % d'intérêt non cumulatif sur le montant libéré des actions ordinaires.

Ensuite : 5 % au conseil, 15 % aux parts. Après prélèvement jugé utile pour amortissements, réserves, report à nouveau, fonds de prévoyance ou autres, le solde est réparti entre les actionnaires.

Liquidation : apurement du passif. Remboursement des actions privilégiées. Remboursement des actions ordinaires. Sur le solde : 15 % aux parts, 85 % aux actions.

TABLEAU DES SURFACES PLANTÉES

Plantations	Con-cession s	Avant 1926	1927	1928	1929	1930	1926	Total fin 1932
• Indochine :								
Caoutchouc	23.402	6.124	1.873	3.007	1.893	628	538	14.063

---

[11] Guy Dutertre (Toulon, 12 janvier 1904-Quan-Loi, 3 août 1947) : membre du Comité civil de la Résistance du Sud-Indochinois, section indochinoise du Conseil national de la Résistance (avril 1946). Tué par le Viêt-minh. Médaillé de la Résistance à titre posthume (30 déc. 1947).

[12] Félix Allard (1851-1935) : entrepreneur (associé du groupe Arcada) et ancien président des Plantations de Courtenay. Chevalier de la Légion d'honneur. Voir encadré.

[13] Raoul Pontus : officier d'artillerie belge, il se distingue en 1914 à la bataille de Dixmude, ce qui lui vaut d'être fait d'emblée officier de la Légion d'honneur par Joffre. Il démissionne en 1943 des Terres-Rouges pour devenir administrateur de la Cie du Cambodge.

[14] Pierre Vermeersch : commissaire de la Banque des colonies (Banco), administrateur (1941) de la Compagnie du Cambodge.

• Java :								
Caoutchouc	600							
Caféiers	1.545	1.284	—	25	12	37	36	1.394
Total	24.947	7.408	1.873	3.032	1.905	665	574	16.057

Sur 14.063 hectares plantés en Indochine, 2.600 hectares ont été greffés.

La totalité des surfaces en exploitation à Java est plantée en caféiers seuls ou avec le caféier comme culture principale interplanté en hévéas à faible densité.

Au 31 décembre 1933, 11.565 hectares étaient exploités, en augmentation de 2.603 hectares sur l'exercice précédent.

PRODUCTION DE CAOUTCHOUC (en kg)

1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934
2.273.461	2.494.496	2.887.919	3.033.077	3.477.674	4.201.893	5.389.207

(1) Dont 5.278.507 en Indochine et 110.700 à Java.

La production, en progression régulière à mesure que les jeunes arbres prennent de l'âge, devrait, quand ils seront tous à maturité, arriver à 9.440.000 kg, soit 680 kg à l'hectare. Il en résultera naturellement une amélioration du prix de revient.

TERRES ROUGES POSSÈDENT

I°

Une importante participation dans la Société des plantations d'Anvieng à laquelle elle apporte son appui financier pour les dépenses courantes. Anvieng a 2.173 hectares plantés en hévéas dont 315 ont été mis en saignée fin 1933. Le reste de la plantation entrera en production en 1935.

2°

Une participation dans la Mayalan Cultures, qui possède une plantation de palmiers s'étendant sur 6.000 hectares et dont l'exploitation commencera en 1935.

PRODUCTION DE CAFÉ (en kg)

1930	1931	1932	1933	1934
370.000	523.000	677.800	434.000	893.000

Les plantations, bien entretenues, ont pu, malgré les bas cours du café, se suffire intégralement.

L’augmentation de la production, ajoutée à la hausse du caoutchouc, permet d'envisager le retour d'exercices bénéficiaires. La situation très forte de la société lui permettra de revenir à l'ère des dividendes.

RÉSULTATS DES DERNIÈRES ANNÉES

1928	11.123.570,82
1929	11.885.854,05
1930	- 1.901.388,80
1931	- 1.515.817,78
1932	- 3.429.097,84
1933	1.357.018,70

COTATION

Actions : marché en banque comptant et terme.
Parts : marché en banque au comptant

Cours extrêmes et répartitions

	Actions	Répart.	Parts	Répart.	1/10 Parts
1929	955 — 349	10	—	254 — 59	
1930	425 — 180	Néant	5.850 — 2.800	Néant	
1931	258 — 93	—	4.580 — 1455	—	
1932	76 — 90	—	3.575 — 1.550	—	
1933	245 — 118	—	5.650 — 2.625	—	280 — 131
1934	270 — 50	—	6.300 — 3.600	—	315 — 180

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933

ACTIF	
Immobilisations :	
Concessions et plantations	131.95941,40
Bâtiments, machines, matériel, etc.	5.514.013,09
Notre participation à Java	12.000.000,00
Approvisionnements et stocks :	
Stock de caoutchouc	939.237,83
Stocks divers	558.962,70
Portefeuille et participations	12.970.370,27
Disponibilités :	
Caisse et Banques	34.147.764,34

Débiteurs divers :	
Débiteurs divers en comptes-courants	14.686.955,50
Taxes à récupérer :	
Taxes de transmission à récupérer	1.948.132,05
Avances à l'Enregistrement	6.144,00
	214.731.061,24

PASSIF	
Capital	100.000.000,00
Réserves :	
Réserve légale	6.594.292,70
Réserve générale	18.000.000,00
Prime sur augmentation de capital	82.000.000,00
Exigibilités :	
Créditeurs divers en comptes courants	4.372.791,74
Résultats :	
Report des exercices antérieurs	2.406.958,10
Bénéfices de l'exercice 1933	1.357.018,70
	214.731.061,24

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Frais généraux	210.219,78
Change	182.112,88
Balance créditrice.	1.357.018,70
	1.749.351,36
CRÉDIT	
Bénéfice d'exploitation	787.897,56
Intérêt, dividendes	961.453,80
	1.749.351,36

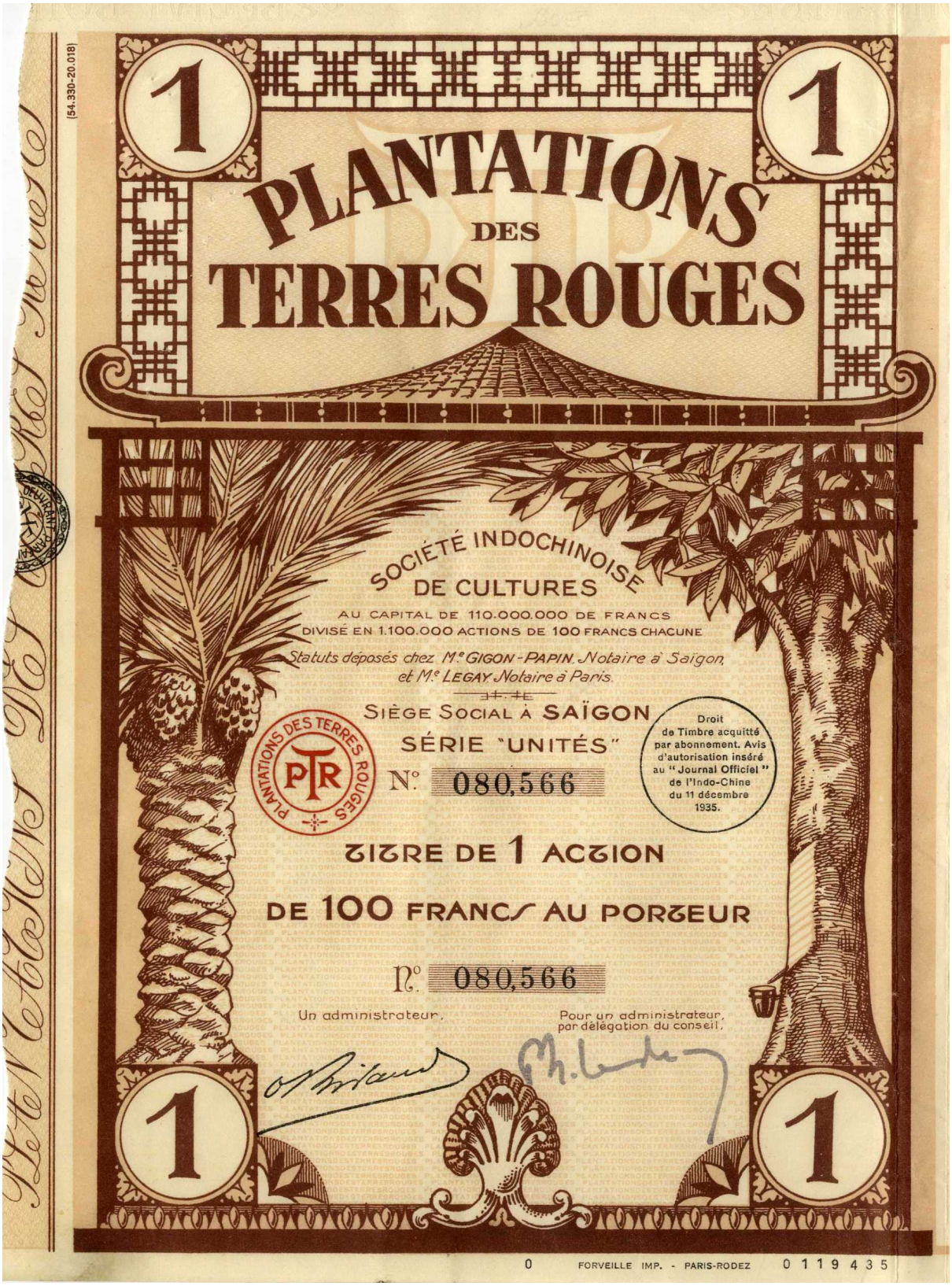

Coll. Serge Volper

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
Société indochinoise de cultures
au capital de 110.000.000 de fr.
divisé en 1.100.000 actions de 100 fr. chacune
Statuts déposés chez Me Gigon-Papin, notaire à Saïgon,

et Me Legay, notaire à Paris…

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine* du 11 décembre 1935

Siège social à Saïgon

TITRE DE 1 ACTION DE CENTS FRANCS AU PORTEUR

Un administrateur : Olivier de Rivaud
Pour un administrateur par délégation du conseil : Ph. Langlois ?
Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

SUPPLÉMENT
LA TOURNÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL AU CAMBODGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 janvier 1935)

……

Le Gouverneur général fut ensuite reçu au groupe de plantations des Terres-Rouges par M. Blanchard, administrateur délégué de la Société, et MM. Simon, Durel et O'Brien, directeurs des trois plantations de la Société situées dans cette région.

M. Robin visita successivement, sous leur direction, les immenses concessions qui couvrent des milliers d'hectares sur un plateau de fertile terre rouge. À Chup, sur un domaine unique au monde de 18.000 hectares d'un seul tenant, 4.605 hectares sont complantés de 1.023.373 pieds d'hévéas nécessitant un personnel de 2.000 coolies. À Thmar-Pitt, 5.800 hectares renferment 1.374 000 hévéas, 1.850 coolies, dont 460 libres, y sont employés. À Peam-Chéang, sur 5.000 hectares concédés, 3.950 sont couverts de 924.300 hévéas et 1.200 coolies y travaillent. La production de ce groupe fut, pour 1934, de plus de 4.000 tonnes. Le Gouverneur général parcourut en détail les trois plantations en s'intéressant en particulier aux installations réalisées par la Société en faveur de son personnel indigène, constitué pour la majeure partie par des engagés tonkinois et annamites. Il a vu ainsi les formations hospitalières, les villages aux maisonnettes individuelles entourées de jardinets que la Société a établis pour ses coolies, l'usine des eaux qui distribue à tout le groupe l'eau potable, fournie par le puits Layne, nécessaire à ce personne! nombreux et au traitement des masses considérables de caoutchouc produites. M. Robin put constater l'excellent état sanitaire et moral des coolies employés sur le domaine.

Il visita ensuite avec intérêt toute l'organisation industrielle de ces plantations, pourvue des perfectionnements les plus modernes. l'usine de préparation du latex, les séchoirs, les ateliers d'emballage, la centrale électrique récemment construite qui doit desservir tout le groupe. À côté de cette organisation établie à Chup et qui centralise le produit des trois plantations, le Gouverneur général put voir les travaux d'édification d'une nouvelle usine de traitement à Peam-Chéang. Il s'entretint longuement avec M. Blanchard et les directeurs des plantations sur les conditions et les résultats de leur exploitation.

Après avoir décoré les trois directeurs et un vieil employé annamite depuis de longues années au service de la Société, M. Robin poursuivit sa route en direction de Mimot…

DIVORCES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

M. Adrien Tort, assistant de la plantation de Quan-Loï (Honquan, Thudaumot), et Mme, née Mireille Raveil, à leurs torts et griefs réciproques.

DÉCÈS
Cochinchine
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

Adrien Tort, 33 ans, assistant à la plantation de Quan-loï.

DÉCÈS
Cambodge
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

M. Torre, assistant de plantation aux Terres-Rouges, tué dans un accident d'auto près de Mimot.

(*Bulletin administratif de l'Annam*, juillet 1935)

Sont nommés membres de la commission municipale de Dalat pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 1936 :

2. — Membres français non résidant à Dalat mais ayant des intérêts à Dalat

……

Paul Blanchard, administrateur délégué de la Société des Plantations des Terres-Rouges, propriétaire à Dalat.

……

Société des plantations des Terres-Rouges
Assemblée générale ordinaire du 25 juillet 1935
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 27 juillet 1935)

Rapport du conseil d'administration

Messieurs,

Conformément à l'article 35 des statuts, nous vous avons convoqués aujourd'hui en assemblée générale ordinaire, pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de Profits et pertes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 1934.

SURFACES

Nous vous donnons, ci-dessous, le tableau de nos concessions et plantations, à ce jour, évaluées en hectares.

PLANTATIONS	Concessions	Planté av. 1929, exploité en 1934	Greffes 1930-1931	Total planté
Quan-Loi	8.071	4.173	1.447	5.620
Xa-Cam	3.905	2.298	806	3.104
Xa-Trach	3.085	1.438	175	1.613
Long-Thanh	4.260	1.627	—	1.627
Courtenay	4.081	1.973	125	2 098
Total Indochine	23.402	11.509	2.552	14.062
Java	1.545	1.211	79	1.290
Total	24.947	12.720	2.632	15.352

La surface exploitée s'est accrue de 1.265 hectares au cours de l'exercice.

Les surfaces plantées à Java sont établies en caféiers seuls (730 ha) ou en caféiers comme culture principale, avec interplantation à grand écartement d'hévéas greffés (560 ha).

À ces surfaces, nous devons ajouter celles de notre filiale, la SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'ANVIÊNG, qui comprend 2.109 hectares plantés en hévéas, et a mis 1.366 hectares en saignée au cours de l'exercice, portant ses surfaces exploitées à 1.670 hectares.

Notre participation actuelle dans le capital et les dépenses de la MALAYAN CULTURES représente l'équivalent d'environ 2.000 hectares plantés en palmiers à huile. L'une des usines est en ordre de marche et la seconde est à l'étude. Nous vous rappelons que ces plantations ont été créés avec un matériel particulièrement choisi, exclusivement originaire de fécondations d'arbres dont les parents étaient sélectionnés comme hauts producteurs. La maturité de ces cultures est prochaine.

L'ensemble de nos surfaces plantées représente donc, en hévéas, caféiers et palmiers un chiffre voisin de 20.000 hectares.

Production de caoutchouc

Nos productions de caoutchouc ont atteint, en kg :

1932	3.477.674
1933	4.201 893
1934	5.117.500

Notre filiale, la Société des plantations d'Anviêng, a produit, en 1934, 272.000 kg

L'état des plantations est satisfaisant.

Main d'œuvre

Nous avons poursuivi notre programme de fixation de la main d'œuvre par établissement de maisonnettes et de jardins. Le contrôle médical se resserre plus étroitement chaque année. La construction des centres améliorés est précédée de travaux important d'assainissement. L'aide constante que nous apporte l'Institut Pasteur nous encourage dans cette voie. Pareil effort n'aurait pu être continué s'il n'avait été

suivi pas à pas par des hommes qui joignent à leur science et à leur foi dans la réussite, une conception très exacte du coût des travaux et des difficultés pratiques d'exécution et de surveillance. Nous sommes heureux de leur exprimer notre gratitude.

Usines

Nos services techniques ont développé nos moyens de fabrication pour suffire aux productions croissantes. Toutes nos usines sont équipées avec des batteries en cascade à grand rendement. Quanloï et Courtenay ont procédé à l'installation de fumoirs Terres-Rouges à séchage rapide. L'usine de Courtenay a été créée de toutes pièces dans le courant de l'année, d'après les conceptions les plus récentes.

Marché du caoutchouc

……

Agence

Nos services d'inspection, de contrôle comptable, d'organisation technique et de recherches, de recrutement, ont assuré pour nos plantations et celles de sociétés amies, le développement régulier du travail et le contrôle des dépenses, sur 33.000 hectares plantés et sur une production de 8.500.000 kg environ.

Le personnel des plantations et de l'agence ont mérité par leur allant et leur dévouement les éloges de nos administrateurs, MM. Philippe Langlois, Robert Hallet, Paul Blanchard, au cours de leurs inspections sur les plantations.

Java

Les plantations de café sont bien entretenues. Plus de 175.000 greffes ont été faites pour rajeunir les plus vieux jardins. L'ombrage et le maintien des couvertures ont été surveillés avec grand soin. Les résultats d'exploitation ont été favorables.

Bilan (en fr.)

Le bilan que nous vous présentons fait ressortir un bénéfice de 3.685.668 65
qui, après prélèvement de 5 % en faveur de la réserve légale, soit 184.283 45,
se trouve ramené à 3.501.385 20
que nous vous proposons de joindre au report à nouveau des exercices antérieurs qui étant de 3.616.125 85
se trouverait ainsi porté à 7.117.511 05.

Conseil d'administration

Conformément à l'ordre de roulement adopté, les mandats de MM. Félix Allard et Paul Blanchard [anc. insp. Douanes et régies IC. entré en 1925 au groupe Rivaud], administrateurs, viennent à expiration. M. Félix Allard étant décédé le 9 juin dernier, M. Paul Blanchard se représente seul à vos suffrages.

Dans sa séance du 27 juillet 1934, le conseil d'administration a appelé aux fonctions d'administrateur, M. Jean de Montgolfier [15], en remplacement de son regretté père. Nous vous demandons de vouloir bien ratifier cette nomination,

Commissaire aux comptes

Conformément à l'article 34 des statuts, vous aurez à désigner le ou les commissaires chargés de la vérification des comptes de l'exercice en cours. Nous vous soumettons, en outre, comme d'habitude, une résolution tendant à donner aux membres de votre

---

[15] Jean de Montgolfier (Neuilly-sur-Seine, 21 février 1908-Vieille-Église-en-Yvelines, 28 janvier 1977) : fils de Raymond (ci-dessus) et de Marie-Louise Rivaud de la Raffinière. Marié avec Yvonne de Quengo de Tonquédec.

conseil d'administration les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le conseil d'administration

Bilan au 31 décembre 1934

222.390.832 96

PLANTATIONS DES TERRES ROUGES
(*Les Annales coloniales*, 6 septembre 1935)

L'assemblée extraordinaire tenue le 3 septembre à Saïgon, après avoir pris connaissance des conventions intervenues avec la Société des plantations d'Anviêng, dont le siège est à Saïgon, aux termes duquel cette société a fait apport, à titre de fusion, de tout son actif à charge de payer son passif moyennant l'annulation des 219.750 actions des Plantations d'Anviêng, dont la Société des Terres Rouges est propriétaire et l'attribution de 125 actions de 100 fr. à créer jouissance 1er janvier 1936 par la société, a approuvé provisoirement cet apport.

L'assemblée a décidé la création du 125 actions de 100 fr., représentant une augmentation de capital de 12.500 fr., à attribuer aux Plantations d'Anviêng en représentation de leurs apports.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*Les Annales coloniales*, 27 septembre 1935)

L'assemblée extraordinaire du 24 septembre 1935 a approuvé provisoirement le rapport du commissaire sur les apports dont le principe avait décidé par l'assemblée extraordinaire du 3 septembre dernier.

L'assemblée n'ayant pas réuni le quorum pour délibérer valablement. cette approbation devra être ratifiée par une assemblée ultérieure.

COCHINCHINE

SAÏGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mars 1936)

L'actualité : terrible accident d'auto sur la route de Tân-Uyên. — Par miracle, M. Raffin s'en tire indemne. — Un terrible acculent d'automobile qui, normalement, aurait dû avoir les suites les plus graves, s’est produit avant-hier sur la route de Tân-Uyên.

M. Raffin, un des meilleurs pilotes de l’Aéro-Club saïgonnais*, était au volant de sa voiture : une superbe 601 — carrosserie transformable électriquement —. qu'il avait depuis un an environ.

M. Raffin marchait à bonne allure lorsqu'il aperçut sur la route un tas de paille, d'aspect fort inoffensif. M. Raffin ralentit quelque peu et s'engagea sans hésitation sur ce qu'il croyait être simplement un tas de paille tombé d'une charrette.

Soudain, un choc violent ébranla la voiture qui, brutalement déviée de sa route, alla donner contre un arbre contre lequel elle s'écrasa littéralement.

M. Raffin, lui, avait été projeté hors de sa voiture. Il s'en tira, par miracle, avec quelque égratignures et plusieurs contusions qui, à première vue, ne paraissent pas offrir un caractère spécial de gravité.

Quant à la voiture, elle est en miettes, le moteur a été fendu en deux ; l'arbre contre lequel elle avait porté a été à demi sectionné.

Le « tas de paille » dissimulait deux gros blocs de pierre.

Les circonstances mêmes indiquent que l'accident n'est pas le fait du hasard : les blocs de pierre ont été très probablement déposés sur la route et dissimulés par une main criminelle.

L'enquête entreprise aussitôt semble montrer qu'il y aurait là un début de tentative de vol : M. Raffin transportait souvent avec lui des sommes importantes et on peut penser que les agresseurs espéraient s'emparer de l'argent à la faveur de l'accident dont M. Raffin n'avait guère de chances de se tirer indemne.

Les agresseurs furent doublement déçus : M. Raffin ne fut même pas étourdi par le choc et, d'autre part, il n'avait pas d'argent sur lui.

Espérons que l'enquête apportera sur cette affaire toute la lumière désirable. Des attentats de ce genre doivent être sévèrement punis : sinon, il n'y a plus de circulation possible.

L'*Impartial* présente à M. Raffin ses meilleurs souhaits de prompt rétablissement. (*L'Impartial*)

1936 (avril-mai) : financement de la candidature à la députation de la Cochinchine de Jean de Beaumont contre Mes Omer Sarraut et Gallet.
Achat de voix, arrestations, condamnations

Du 6 mars au 9 mai 1936, Blanchard tira à son ordre [de la *Dépêche d'Indochine* (Lachevrotière)] au compte des Terres-Rouges la somme considérable de 268.300 $. À l'époque correspondante de 1935, ses retraits ne s'élevaient qu'à 5.000 $. Cette différence formidable se dispense de commentaire.

Notons que les retraits de fonds étaient encore plus considérables les veilles d'élection. Les 21 et 25 avril, 35.000 $ sont retirées par Blanchard. Entre le 1er et le 2 mai, 65.000 $ sont prélevées pur le même Blanchard du compte des Terres-Rouges.

Un détail significatif : la somme de 10.000 $ retirée le 2 mai se composait de 15.000 $ en billets de 20 $ et de 25.000 $ en billets de 5 $ (*L'Avenir du Tonkin*, 7 juillet 1936).

Histoire authentique
d'un coolie des « Terres-Rouges » tué par un assistant

Grâce à la puissance de l'argent, ce crime n'a jamais été puni
(*Tribune indochinoise, organe du Parti constitutionnaliste indochinois*, 24 avril 1936, p. 1, col. 3-5)

Fidèle à la tactique adoptée pour notre campagne, nous ne publions que ce dont nous sommes sûrs. et qui est établi par des documents officiels. Nous ne craignons aucun démenti. Les faits sont strictement contés, comme ils ont été officiellement établis.

Il y a quelques années, un coolie du nom de Sau, au service des Plantations des Terres-Rouges, fut surpris par un assistant français, chef de secteur, en train de « tirer

au flanc ». Il reçut une correction des plus brutales ; mais comme, exaspéré par les coups, il répondait violemment, l'assistant lui asséna un coup de pioche qui l'étendit inanimé sur le terrain.

Une demi-heure après, cet assistant revint sur les lieux pour s'enquérir de l'état de la victime.

Celle-ci ayant repris connaissance, se leva et, se saisissant d'un bâton à la portée de sa main, voulut en porter un coup à son agresseur ; mais déjà affaiblie par la souffrance, les coups reçus l'ayant atteinte à la rate, la victime laissa attraper le bâton au vol par l'Européen, qui s'en servit pour l'abattre une deuxième fois.

Un quart d'heure après, un 2e assistant rejoignit le premier ; les coolies de la plantation, attirés par les cris, firent cercle autour de la victime qui gisait à terre. Une bave sanglante s'échappait de sa bouche et des convulsions de douleur tordaient son corps meurtri.

Mais Sau eut encore la force de crier : « Achève moi, chien ! » Les deux assistants, dont l'admirable courage redoublait visiblement en présence de leur victime réduite à la dernière extrémité, s'acharnèrent une dernière fois sur le pauvre coolie qui expira sous les coups.

Tous les coolies de la plantation protestèrent alors en poussant de grands cris ; ils se montrèrent même agressifs et menacèrent de déserter la concession pour aller se plaindre aux autorités.

L'assistant de secteur essaya alors de calmer les coolies en leur distribuant de l'argent à pleine poignée.

Une somme de 4.000 p. fut ainsi répartie afin d'acheter leur silence. Il ordonna ensuite de traîner le cadavre du nommé Sau jusqu'en pleine forêt pour le faire dévorer par les fauves, afin de faire disparaître les traces du crime.

Mais les coolies des « Terres Rouges » sont superstitieux comme tous les Annamites. Ils eurent peur d'une nouvelle « âme errante » dans la plantation, dont les maléfices s'exerceraient sur eux et sur leur famille.

À l'insu de leur maître, il enterrèrent donc le cadavre du nommé Sau à la lisière de la plantation de Xa Cam, qui se trouve à 26 km de Quan Loi, localité distante elle-même de 4 km de Hon Quan (Thudaumot).

Un autre coolie annamite du nom de Binh a été victime de brutalités de la part da même assistant, chef de secteur. Il a reçu des coups qui ont entraîné une infirmité perpétuelle. Ayant eu la colonne vertébrale brisée, il fut soigné pendant près d'un an à l'hôpital indigène de Cholon.

On put obtenir qu'il ne se plaignit pas, en lui promettant un poste de surveillant de plantation.

Cet homme qui, depuis, marche courbé en deux, est actuellement gardien de la pompe à Phu Mieng dans une nouvelle concession de la région de Quan Loi.

M. le comte Jean de Beaumont, qui sollicite aujourd'hui les suffrages des électeurs annamites en leur faisant risette à tous, se trouvait présent sur les « Terres-Rouges » au moment où ces crimes ont été commis, puisqu'il n'a quitté la Colonie que trois mois après pour nous revenir en mars dernier seulement.

Connaît-il l'auteur de ces brutalités ? Qu'il nous donne son nom !

Qu'a-t-il fait, à ce moment-là, pour dérober les victimes à leur agresseur ?

Qu'a-t-il fait pour mettre le meurtrier a la disposition de la Justice ?

Le collège électoral a le droit d'exiger des explications claires et nettes à ce sujet.

SOLIDARITÉ ET DIGNITÉ

Les naturalisés, ni les Indochinois ne peuvent voter pour M. de Beaumont

---

Les naturalisés, les Indochinois, les Français mariés avec une Indochinoise (annamite ou métisse) sont chassés des Terres-Rouges

---

Ils renverront le Comte au banquier, son beau-père, en faisant triompher la candidature Sarraut

(*Tribune indochinoise,* 24 avril 1936, p. 1, col. 6-7)

Ce qu'ont fait les Sarraut pour ce pays et ses habitants, nous l'avons écrit dans nos éditions précédentes.

Puisque choisir signifie comparer, demandons-nous maintenant ce qu'ont fait pour nous M. de Beaumont et les siens.

Le Comte-candidat et ses zélés partisans ont, par avance, répondu à la question !

« Le groupe du banquier de Rivaud fait vivre ici 27.000 coolies ».

Il serait sans doute plus exact d'affirmer que ce sont ces 27.000 coolies faméliques qui, pour un salaire de misère, nourrissent et enrichissent les gros actionnaires de la Société des Terres Rouges !

Et comment cette puissante compagnie les traite-t-elle, ces Annamites qui elle doit sa prospérité ?

Peut-être est-il intéressant de le savoir. À défaut d'une enquête approfondie, des accusations graves et jamais démenties nous l'apprennent par un fait concret.

Des confrères soutiennent, en effet, qu'au cours de son précédent et unique séjour de six mois en Cochinchine, l'assistant Jean de Beaumont fut témoin de meurtre de l'un de ses coolies.

Que fit-il pour secourir la famille de la victime ?

Que fit-il pour le châtiment de l'assassin ?

Il ne s'est pas donné la peine de l'expliquer.

Nous voudrions croire que cette nouvelle rétrospective ne soit qu'un vulgaire bobard comme on ne voit tant en période électorale. Force nous est, cependant, de constater, répétons le, que personne n'a tenté de l'infirmer. Nous sommes donc obligés d'en tenir compte, car pas plus que la femme de César, un élu du peuple ne doit être soupçonné.

Une chose, néanmoins, demeure certaine : le mépris que M. de Beaumont et ses pareils affichent à notre endroit, nous natifs du pays, que nous soyons nés de parents annamites, hindous ou même français.

Par ordre formel de leur conseil d'administration, ces messieurs refusent systématiquement de nous embaucher à d'autres titres que ceux de caporal ou de coolies.

Les Français cent pour cent, même nés dans la métropole, mariés à des indigènes ou seulement à des métisses sont frappés du même ostracisme.

En vertu de ces indéracinables préjugés de race, deux employés, recrutés par erreur, furent congédiés sans nulle raison plausible et l'un d'eux se trouve être précisément M. William Bazé [16], le directeur actuel des Plantations de Xuân-Lôc.

Un autre Français d'Indochine, Durant, s'est vu refuser un emploi de surveillant parce qu'il était marié avec une femme métisse. L'intéressé est actuellement contrôleur de tramway.

Ces principes sont aux « Terres-Rouges » immuables au point qu'on nous préfère des étrangers, mieux rétribués pourtant, quoiqu'ignorant tout des gens et des choses du Nam-Ky [17].

---

[16] Erreur : William Bazé est entré en 1922 aux Hévéas de Xuân-Lôc, où il a effectué toute sa carrière, et il n'a épousé Yvonne de Miribel, eurasienne, qu'en 1927.

[17] Un métis ingénieur agronome intelligent, capable, fut congédié quelques jours après son engagement comme ayant été recruté par erreur !

Électeurs de Cochinchine, allons-nous élire pour nous représenter au Parlement un homme qui nous est si ouvertement hostile, qui veut faire de nous les derniers des parias dans notre propre pays que nos ancêtres ont fertilisé de leur sang, ou nous dormirons à notre tour notre ultime sommeil, où nos enfants peineront après nous :

Non. Il ne sera pas dit que nous soyons à ce point indignes de notre liberté d'homme et de notre liberté de citoyen Non. Les millions de M. de Beaumont ne parviendront pas à acheter notre conscience, à obnubiler notre jugement.

Non. Tout son or n'arrivera pas à renforcer les chaînes de notre servitude, la cangue de notre esclavage.

Non. Vous ne voterons pas, M. de Beaumont, pour être suspect de complicité dans le meurtre d'un de nos compatriotes, fît-il non électeur, fût-il coolie de plantation.

Nous saurons prouver, dimanche prochain, que la solidarité n'est pas un mythe chez nous.

Pour une pitrerie de clown, un directeur de cirque fut boycotté par les Annamites du Nord et du Centre à l'unanimité, et acculé à la ruine et au suicide, double conséquence inattendue et trop cruelle, que n'avait souhaitée personne, que n'avait voulue aucun des promoteurs ni des auteurs du mouvement.

Celui-ci n'en reste pas moins pour nous une leçon, dont nous saurons faire notre profit au scrutin du 26 courant, nous électeurs du Sud et enfants de l'Indochine de toutes catégories : métis, Hindous, Annamites naturalisés.

Ceux des nôtres qui auront été convaincus d'avoir voté pour le néo-Cochinchinois de Beaumont auront amplement mérité d'être honnis par leurs compatriotes, tant leur geste aura été douloureux à nos yeux et à leur conscience.

Voter pour l'ennemi de tout ce qui est Indochinois !

Est-ce possible ?

Nous irons donc aux urnes au sri de :

« Vive Omer Sarraut, le seul candidat indochinois ».

UN ANNAMITE NATURALISÉ.

Société des plantations des Terres-Rouges
Assemblée générale ordinaire du 21 juillet 1936
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 1er août 1936)

Rapport du conseil d'administration

Avant d'aborder l'objet de notre rapport, nous avons le regret de vous faire part du décès de votre administrateur, M. Félix Allard, Son expérience et son dévouement vous ont été précieux. Nous vous avons associés à nous, pour témoigner aux siens l'expression de notre respectueuse sympathie. […]

Entretien — Main-d'œuvre — Usines

a) L'ensemble des plantations est bien entretenu. Des progrès ont été réalisés dans les méthodes culturales et d'intéressants résultats obtenus par l'application d'engrais.

b) La construction de maisonnettes avec jardins attenants a été poursuivie. Chaque ouvrier peut ainsi faire un peu d'élevage et de culture. L'effet social s'est traduit par des réengagements qui ont parfois atteint 95 %.

c) Le contrôle médical est de plus en plus étroit et la lutte antimalarienne est menée avec un soin particulier, sous le contrôle, et avec l'appui précieux de l'institut Pasteur. Le dernier rapport d'inspection du Service de Santé porte la conclusion suivante :

« La Société des plantations des Terres-Rouges en en droit d'attendre des félicitations pour ses efforts réguliers et soutenus dans la lutte antipalustre, dont les bons résultats se font sentir, d'année en année, de façon évidente. »

d) Nos services techniques ont obtenu des progrès dans leurs travaux d'amélioration des qualités et la réduction des coûts d'usinage. Ils ont perfectionné les fumoirs Terres-Rouges, poussé leurs études chimiques sur les précoagulations du latex (particulièrement sensibles dans les cultures greffées), procédé à toutes les installations de matériel et de puissance que nécessite le développement de nos productions.

Agence de Saïgon

Cette agence contrôle, tant pour nous que pour des sociétés amies, la gestion de 33.000 hectares plantés, et la production de plus de treize mille tonnes de caoutchouc. Ses services d'inspection, de direction, de comptabilité, expédition, recrutement, services techniques ont fait preuve d'un mérite qui justifie de vifs éloges. Nos administrateurs, MM. Philippe Langlois, Robert Hallet, Paul Blanchard, ainsi que M. Jean de Beaumont [18] (dont la nomination a été effectuée à titre provisoire et est soumise à votre ratification) ont, au cours de visites répétées sur les lieux de vos exploitations, constaté directement l'esprit de méthode et d'économie qui préside à l'exécution des travaux. […]

Conseil d'administration.

Conformément à l'ordre de roulement adopté, les mandats de MM. Olivier de Rivaud et Raoul Pontus, administrateurs, et de M. Philippe Langlois en sa qualité de membre du comité de direction seulement, viennent à expiration. Ces messieurs se représentent à vos suffrages.

Dons sa séance du 31 janvier 1936, le conseil d'administration a appelé aux fonctions d'administrateur, M. Jean de Beaumont en remplacement de M. Félix Allard, décédé.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette nomination. […]

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN TOURNÉE
LE CHEF DE LA COLONIE A VISITÉ HIER LES PLANTATIONS DANS LA PROVINCE DE THUDAUMOT
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 août 1936)

……

La visite de Honquan et de la plantation de Quan-Loi.

La tournée prendra fin par la visite du poste de Honquan où le Chef de la Colonie est reçu par le délégué du centre, M. d'Hugues.

À la délégation, le gouverneur général décore un chef de canton moï et un doï de la milice, puis il visite école moi dirigée par un véritable apôtre de la civilisation : M. Motais de Narbonne, lequel reçoit des éloges publics pour l'œuvre par lui entreprise.

Et nous voici à Quan-Loi, le joyau des plantations des Terres-Rouges. Cette magnifique plantation, une des plus belles de tout l'Extrême-Orient, et qui vient de subir d'importantes transformations, sera visitée en détail par M. Brévié qui s'informe des conditions de travail des quelque 3.000 coolies employés par M. Janssens, inspecteur général du groupe, lequel fait les honneurs de la plantation, assisté de ses principaux collaborateurs.

M. Janssens est non seulement un administrateur de premier ordre, un travailleur inlassable mais aussi un chef, qualité rare à notre époque. Il put montrer hier avec fierté l'œuvre accomplie.

---

[18] Jean de Beaumont (1904-2002) : gendre d'Olivier de Rivaud. Élu en 1936 député de la Cochinchine avec l'argent des Terres-Rouges.

Le Laboratoire d'études scientifiques où le caoutchouc est étudié d'une façon méthodique, grâce à quoi son exploitation approche de la perfection, retient pendant de longues minutes les instants du gouverneur général, ainsi que le Bureau médical où le docteur Canet lui montre tout ce qui est fait pour protéger les coolies contre le paludisme. C'est une organisation magnifique, une œuvre « kolossale » devant laquelle on reste béat d'admiration.

Depuis deux ans, d'énormes travaux ont été entrepris dans les différentes plantations du groupe et particulièrement à Quan-Loi où une usine « up to date » a été montée avec tous les derniers perfectionnements.

Le déjeuner chez M. Janssens.

Ce n'est qu'après 13 heures — et après une demi-heure d'automobile pour visiter très rapidement les 6.000 hectares plantés et en saignée, que le cortège arriva à la maison de M. Janssens, inspecteur général du groupe, pour y déjeuner.

Mme Janssens reçut tout le monde avec une grâce exquise et un déjeuner de près de 50 couverts fut servi par les soins du « Continental ».

Voici les noms des convives qui étaient présents : M. le gouverneur général Brévié et Mme Janssens, M. le gouverneur de la Cochinchine et Mme Rosay, l'amiral Petit et Mme Bocquet, M. Janssens et Mme Claude Rivière, M. Ballous et Mme de Rességuier, M. Bussière et Mme du Tertre, M. Bonnemain et Mme Lalanne ; MM. Guillemet père et fils, Esquivillon, Goullioud [19], de Rességuier, Boucaud, Biard, d'Hugues, Wormser, les docteurs Farinaud, Ménard et Canet, MM. Tri, Gachard, Gennardi, Haumont, Guillaume, Erbet, Thomas, le capitaine Solar, du Tertre, Esquivillon, Bocquet, Schneyder et les représentants de l'*Opinion*, la *Dépêche*, de l'*Impartial*, du *Populaire* et du *Diên-Tin*.

Au dessert, M. Janssens prononça le discours suivant, que nous sommes heureux de reproduire :

Monsieur le gouverneur général,

Nous tenons à vous remercier tout spécialement an nom de la Société que nous représentons de l'honneur que vous nous faites en nous rendant visite aujourd'hui, honneur dont nous sommes tous particulièrement touchés.

Nous allons immédiatement abuser de votre complaisance en vous parlant du seul sujet que nous connaissons bien : les plantations et les planteurs : nous nous en excusons à l'avance.

Le groupe des Terres-Rouges est né en 1912. Il n'a donc que vingt-cinq ans, l'âge où un homme débute dans la vie. Or, il totalise aujourd'hui 32.500 hectares, dont 1.800 achetés, le restant étant conquis sur la forêt. Il assure l'existence de 50 Européens et de 12.500 Annamites, dont 10.000 Tonkinois engagés. Voila l'œuvre.

Permettez-nous d'en nommer les artisans, nous pourrions dire les magiciens.

D'abord, le créateur, M. Adrien Hallet, assisté de M. Challamel [20].

Puis le réalisateur, M. Pérot, sur les plantations, soutenu par M. Langlois à Paris et par M. Blanchard a Saigon.

Nous sommes tous ici ses élèves.

Vous concevez bien qu'un tel mouvement humain ne peut s'élever qu'avec des collaborations et des soutiens.

Nous ne vous parlerons pas des collaborateurs, dont quelques-uns sont ici, pour ne pas faire souffrir leur modestie.

En ce qui concerne les appuis, nous tenons à vous remercier de l'aide la plus efficace que nous ayons reçue, celle du Gouvernement de l'Indochine, particulièrement pour la

---

[19] Goullioud : représentant de la plantation de Courtenay (rachetée par les Terres-Rouges) au Syndicat des planteurs (mars 1936-avril 1937).

[20] Georges Chalamel (et non *Challamel*)(1873-1923), gendre d'Eugène Haffner.

plus récente de nos sociétés, la Compagnie du Cambodge. Ce geste unique du Gouvernement indochinois tendant la main à ses planteurs, qui se débattaient dans une crise sans précédent, je pense qu'aucun de nous n'est près de l'oublier.

Plus récemment, nous avons eu à résoudre d'autres difficultés dans nos réalisations d'ordre social. L'Institut Pasteur nous a fourni des collaborateurs si précieux et bénévoles dans notre lutte contre le paludisme.

Le Service de Santé s'intéressera sans aucun doute à nos hôpitaux, en particulier ceux de Xatrach et Longthanh déjà réalisés, ceux de Quanloi et Chup en construction.

À nos travailleurs, nos 12.000 enfants, le Gouvernement créant le pécule ouvrier a donné plus de sécurité, partant plus de solidité à notre œuvre.

Nous avons continué en créant la caisse de prévoyance pour notre personnel européen, la caisse de prévoyance pour notre personnel asiatique, secrétaires, surveillants, chauffeurs et spécialistes, et en protégeant par des assurances nos coolies spécialisés, chauffeurs et aide-chauffeurs.

Nous espérons que le Gouvernement voudra envisager plus tard la transformation, sans charges nouvelles pour personne, du pécule ouvrier actuel en une retraite, si modique soit elle, dont pourraient bénéficier tous nos vieux coolies.

Enfin, nous tenons à dire ici notre reconnaissance pour les Délégués de la France au Comté de Restriction, qui ont su obtenir pour nous un régime de faveur dans l'application de la restriction mondiale. Nous espérons que le Gouvernement voudra bien soutenir notre effort pour conserver cette faveur lors du renouvellement du plan. Nous vous le demandons au nom des travailleurs que nous devrions licencier en cas de restriction effective, car notre seul désir est de continuer notre travail comme aujourd'hui, à plein rendement et à pleins effectifs.

Vous voyez donc que notre œuvre est un peu votre œuvre. Si nous en sommes fiers, vous pouvez l'être aussi et nous serons heureux si nous avons pu vous convaincre, au cours de votre visite, que votre assistance a bien porté ses fruits.

Monsieur le gouverneur général, Mesdames, Messieurs,

Je lève mon verre à votre santé et à la prospérité de l'Indochine.

Vive l'Indochine !

Vive la France !

M. Brévié lui répondit par une improvisation émouvante et cordiale dans laquelle il fit part au directeur des Terres-Rouges de toute son admiration pour l'œuvre qu'il venait de visiter, « véritable joyau façonné par ces artistes que sont les Français, avec la collaboration des Annamites, race intelligente et travailleuse ». Le Chef de la Colonie, tout comme à An-Loc, déclara aux planteurs que l'effort fait par l'Administration au moment où les plantations avaient besoin de l'aide gouvernementale serait encore fait demain si cela était nécessaire et il les félicita d'avoir traité le problème de la colonisation d'une façon humaine et sociale.

Les paroles du Gouverneur général furent chaudement applaudies. Ce n'est qu'après 15 h. 30 que les convives se levèrent de table et, après une ultime visite sur les lieux, le Chef de la Colonie regagna directement Saïgon où il arriva à 17 heures.

Nous croyons savoir que M. Brévié a été fortement impressionné par la visite de la plantation de Quan-Loi qui achève de le renseigner sur l'hévéaculture et sur les vrais mérites des planteurs, injustement calomniés trop souvent par des missionneux dont les glandes lacrymales sont atteintes d'hyperesthésie aiguë.

Annuaire Desfossés 1937, p. 1384 :

Conseil d'administration : MM. O. de Rivaud, R. Hallet, M. de Rivaud, comte de Pins, S.W. Leverijn, Ph. Langlois, R. de Rivaud, P. Vermeersch, P. Blanchard, P. Pontus, J. de Montgolfier, J. de Beaumont.

Commissaires des comptes : O. Jolly, R. Michaux.

Société des plantations des Terres-Rouges
Assemblée générale ordinaire du 5 mai 1937
Rapport du conseil d'administration
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 8 mai 1937)

Messieurs,

Nous avons le regret d'avoir à vous faire part du décès de votre administrateur, M. Oscar Berquet. Sa grande expérience de l'Indochine nous a été des plus précieuses, ainsi que ses conseils toujours réfléchis et mesurés. Nous vous avons associé à nous pour témoigner aux siens notre tristesse. […]

Renouvellement Philippe Langlois, administrateur.

La vie administrative
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juillet 1937)

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine du 1er juillet 1937 :

M. Rosay, directeur de la Société des Plantations des Terres rouges, est désigné pour faire partie du conseil d'administration du Bureau du caoutchouc, institué à Saïgon par l'arrêté du 1er juin 1934, en qualité de représentant des planteurs de caoutchouc, en remplacement de M. Blanchard, rentré en France.

Visite en leurs États
EN COCHINCHINE
(*Les Annales coloniales*, 10 septembre 1937)

[…] M. Brévié, gouverneur général, a visité le 18 août la province de Thu-Dau-Mot. accompagné par le gouverneur Pagès, par des représentants des corps élus et par de nombreuses personnalités de la colonie. […]

La matinée se termina par la visite d'une plantation de la Société des Terres-Rouges. Le directeur général, M. Janssens, guida son hôte à travers ce vaste domaine de près de 6.000 hectares plantés, et lui fit voir notamment les villages ouvriers, coquets et assainis par d'importants travaux de drainage. […]

MARIAGE
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 3 octobre 1937)

Nous apprenons avec plaisir que, le 4 octobre prochain, dans la plus stricte intimité, sera célébrée à Baria l'union de Mme Charles Gallois Montbrun Villers avec M. A. H. Romatier, directeur de la plantation Courtenay.

Nous présentons aux futurs époux tous nos vœux de bonheur.

Société des plantations des Terres-Rouges
Assemblée générale ordinaire du 20 mai 1939
Rapport du conseil d'administration
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 17 juin 1939)

……

LES RÉSOLUTIONS

Les résolutions suivantes ont été adoptées par l'assemblée :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve dans toutes parties ces rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1938, tels qu'ils sont présentés par le conseil d'administration.

Elle décide que le bénéfice de l'exercice 1938, qui est de 68.129.313 fr. 59, sera réparti comme suit : (Voir rapport du conseil).

En conséquence, le dividende de l'exercice 1938 est fixé à 46 fr. 91 brut par action et 14 fr. 60 par 1/100e part bénéficiaire.

Il serai mis en paiement, à partir du 25 mai 1938, sous déduction des impôts, par 43 fr. 16 net par action nominative, 40 fr. net par action au porteur, contre détachement du coupon no 22 ;

12 fr. 41 net par 1/100e de part bénéficiaire contre détachement du coupon no 7,

À Saïgon, du siège social, 236, rue Mac-Mahon. ;

À Paris, à la Banque Rivaud et Cie, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires ;

À Bruxelles, à la Banque Hallet et Cie, 22, rue Royale.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne *quitus* aux membres du conseil d'administration pour leur gestion concernant l'exercice clos au 31 décembre 1938.

Troisième résolution

L'assemblée générale ratifie la désignation de M. Max de Rivaud au titre de membre du comité de direction, en remplacement de M. Olivier de Rivaud, décédé.

Les fonctions de M. Max de Rivaud prendront fin à l'assemblée qui vérifiera les comptes de l'exercice 1939.

Quatrième résolution

L'assemblée générale ratifie la nomination faite par le conseil d'administration, dans sa séance du 5 juillet 1938, de M. Guillaume Lecointre, au titre d'administrateur de la société. Ses fonctions prendront fin à l'assemblée qui vérifiera les comptes de l'exercice 1943.

Elle renouvelle, pour une période de six ans, les mandats de MM. S. W. Zeverijn et comte B[ernard] de Pins, administrateurs sortants.

Cinquième résolution

L'assemblée générale nomme M. Édouard Orio, commissaire agrée par la Cour d'appel de Saïgon, et M. André Durand, pour remplir les fonctions de commissaires aux comptes pour l'exercice 1939, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

Elle fixe leur rémunération à 4.000 francs pour chacun d'eux.

Elle nomme M. René Bouillette commissaire agréé par la cour d'appel de Saïgon, commissaire suppléant pour le cas d'empêchement d'un des titulaires.

Elle fixe sa rémunération à 1.000 francs.

Sixième résolution

L'assemblée générale approuve le compte rendu des commissaires aux comptes prescrit par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, et donne à nouveau aux administrateurs l'autorisation prévue au dit article, sous les conditions fixées par la loi susénoncée.

Annuaire Desfossés 1940, p. 1864 :

Conseil d'administration : MM. de Rivaud, R. Hallet, comte de Pins, S.W. Leverijn, Ph. Langlois, R. de Rivaud, P. Vermeersch, P. Pontus, J. de Montgolfier, J. de Beaumont, G. Lecointre.

Commissaires : MM. E. Orio, A. Durand, R. Bouillette.

Plantations des Terres-Rouges

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 1er juin 1940)

En 1939, les bénéfices bruts d'exploitation manifestent une sensible augmentation, passant de 59.284.893 francs à 72.043.884 francs. Par contre, les profits de change et divers ont fléchi de 8 millions 567.441 fr. à 3.283.090 fr. Compte tenu des intérêts et dividendes (200.671 francs) et défalcation faite des frais généraux (457.443 fr.), la balance créditrice s'établit à 75.070.202 francs, au lieu de de 68.129.313 francs.

Les dividendes proposés sont de 54 fr. 38 brut contre 46 fr. 91 pour l'action ; de 16 fr. 08 contre 14 fr. 81 pour la part.

Bilans comparés au 31 décembre (en 1.000 francs)

	1938	1939
ACTIF		
Immobilisations	224.337	220.562
Approv. stocks	22.667	40.690
Disponibilités	109.487	126.278
Débiteurs	7.490	21.166
Taxes fiscales	5.432	7.565
PASSIF		
Capital	110.000	110.000
Réserves	111.000	111.000
Provisions, change	15.000	15.000
Exigibilités	57.829	94.729

COCHINCHINE

SAÏGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 août 1940, p. 2, col. 5)

Nous apprenons avec plaisir la naissance de la petite Françoise Marie, fille de Mme et M. Janssens, inspecteur général de la Société des plantations des terres-rouges à Quanloi.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonne santé à la mignonne fillette.

L'amiral Decoux aux Terres-Rouges

(*L'Écho annamite*, 18 décembre 1940)
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1940)

Saïgon, 18 décembre. — Poursuivant la série de ses visites aux entreprises qui occupant une place de premier plan dans l'économie indochinoise, le vice-amiral d'escadre Decoux, gouverneur général de l'Indochine, accompagné de M. Rivoal, gouverneur de la Cochinchine, s'est rendu, le 18 décembre, à la plantation de Quan-Loi, de la Société des plantations des Terres-Rouges.

Il y a été reçu par M. Janssens, inspecteur général de la société, M. Durel, directeur de la plantation de Quan-Loi, M. Bocquet [21], directeur des services techniques, et Haumant, chef des services de comptabilité et de secrétariat, sous la conduite de qui il a visité les détails de l'installation et assisté à toutes les opérations effectuées dans la plantation et l'usine, depuis la saignée de l'hévéa jusqu'à l'emballage des feuilles de caoutchouc.

La Société des plantations des Terres-Rouges est l'une des plus importantes entreprises caoutchoutières de l'Indochine, puisque sa production, jointe à celles de la Compagnie du Cambodge et de la plantation de Phu-Hung, recueillie sur près de 34 000 ha, de plantations (dont 26,5 % en plants greffés et graines sélectionnées), a presque atteint 22.000 tonnes en 1939.

Ce chiffre représente, *grosso modo*, le tiers des exportations indochinoises d'un produit dont le rôle est capital dans l'approvisionnement de la colonie en devises étrangères.

Le gouverneur général s'est particulièrement intéressé aux aménagements d'ordre social réalisés par la société en faveur de ses coolies et de ses employés. L'hôpital, l'école, les villages de la plantation constituent en effet, on le sait, des installations modèles qui assurent aux travailleurs un standing exceptionnel.

Sx mille personnes environ vivent sur la plantation de Quan-Loi, et la Société des plantations des Terres-Rouges, la Compagnie du Cambodge et la Plantation de Phu-Hung fournissent ensemble des moyens d'existence à 28.000 personnes.

Après avoir été les hôtes de M. et de Madame Janssens à un déjeuner auquel avaient été également conviés MM. [Jean-Victor] Guillemet et Dalloz *[sic : Jean Daloz]*, président et vice-président du Syndicat des planteurs d'hévéas, l'amiral Decoux et sa suite ont regagné Saïgon dans l'après-midi. (Arip)

SAÏGON
Dîner au Gouvernement général

---

[21] Marius Noël Séraphin dit Mario Bocquet (Chambéry, 1900-Chambéry, 1980) : fils d'un comptable, lieutenant de réserve du Génie en Indochine (1926), directeur technique, inspecteur, puis administrateur des Plantations des Terres rouges, il entre en Résistance dans les tous premiers temps (renseignements pour les Anglais, puis réception de parachutages). Médaillé de la Résistance, chevalier de la Légion d'honneur. Blessé dans une embuscade en février 1949.

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1940)

Saïgon, 20 décembre. (Arip). — L'Amiral et Madame Jean Decoux ont offert le 19 décembre au Gouvernement général un dîner auquel ils avaient convié… l'Inspecteur général de la Société des plantations des Terres-Rouges et Mme Janssens…

COCHINCHINE
SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1941)

Les audiences du Gouverneur général Saigon, 17 janvier (Arip). — L'Amiral Decoux a reçu le 17 janvier … M. Janssens, inspecteur général de la Société des Plantations des terres rouges…

Une fillette française est assez grièvement brûlée
(*La Dépêche d'Indochine*, 13 février 1941)

On transporta avant-hier soir à la clinique Saint-Paul une fillette de 8 ans, Mlle Dutertre, fille de Mme et M. Dutertre, planteur à Xa-Trach (Hon-quan).

Dans l'après-midi, en s'amusant sur la plantation, la fillette s'approcha d'une fosse en laquelle se consumaient divers détritus.

Ayant glissé sans doute, l'enfant tomba dans la fosse, parmi les cendres chaudes, et fut assez gravement atteinte.

Ses parents l'amenèrent de suite à la clinique Saint-Paul où le docteur Couput lui donna les soins que nécessitait son état.

Informations financières
TERRES ROUGES
(*Le Journal des débats*, 4 mai 1941)

De même que la Compagnie du Cambodge, cette société met en paiement depuis le 1er mai, sous forme d'acompte, les bénéfices de ses plantations indochinoises à raison de 41 fr. 975 brut par action et de 12 fr. 3875 brut par centième de part.

PLANTATION DES TERRES-ROUGES
(*Le Journal*, 26 octobre 1941)

Le bénéfice net de l'exercice 1940 s'élève à 58.567.263 francs, auquel s'ajoute le report antérieur de 10.699.751 francs, formant un total disponible de 69.267.014 francs. Le dividende sera limité à l'acompte de 41 fr. 975 par action, et de 12 fr. 3875 par part. payé le 1er mai dernier.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES

(*Le Journal*, 16 novembre 1941)

Les actionnaires réunis en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Max de Rivaud, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice 1940, faisant apparaître un bénéfice net de 58.567.263 francs. Les dividendes de 41 fr. 975 par action et de 12 fr. 3875 par centième de part, qui ont été payés en mai dernier, ont été approuvés.

M. Jean de Beaumont a été réélu administrateur, et M. Max de Rivaud membre du comité de direction.

Cité universitaire de Hanoï
(*L'Écho annamite*, 30 janvier 1942)

Parmi les versements les plus importants, mentionnons : … Société des plantations des Terres-Rouges 1.000 p. …

PLANTATIONS DES TERRES ROUGES
(*Le Journal*, 4 mai 1942)

Un acompte de dividende de 13 fr. 1495 par action et de 13 fr. 36 par centième de part est payable actuellement.

APRES LA CLÔTURE DE LEUR SESSION
NOS CONSEILLERS FEDERAUX SE DÉLASSENT
(*L'Écho annamite*, 22 juillet 1942)

……

Visite de la plantation de Quanloi

Partis de Saïgon vers 6 h. 30, les conseillers fédéraux se sont rendus, lundi 20 juillet, à Hon-quan, pour visiter la plantation de Quanloi, de la Société des Terres-Rouges.

Les conseillers ont été reçus. à leur descente du car, par tout le personnel européen de la plantation, composé de MM. Dorel, directeur de la Plantation de Quan-Loi ; Bocquet, inspecteur adjoint et directeur du service technique ; Haumant, secrétaire général ; le docteur Jean Canet, chef du Service médical.

Dans quatre autos différentes appartenant à l'exploitation, les représentants de l'Union parcoururent plus de cent kilomètres à l'intérieur de la plantation ; ils visitèrent d'abord plusieurs villages de coolies, dont les habitations sont construites en dur, puis les parties basses de la plantation ; celles-ci, jadis couvertes d'eaux stagnantes, qui furent la cause du mauvais état sanitaire de l'exploitation, ont été drainées et asséchées. Les superficies récupérées ont été livrées à la culture vivrière, ce qui permet de mettre en culture en un seul endroit plus de 16 hectares de terre et de récolter plusieurs milliers de kg de légumes frais par mois.

L'eau courante et l' éclairage électrique existent partout.

La visite s'est poursuivie dans les diverses autres installations (bureaux, laboratoire, maternité, usine fumoir, atelier à fer et à bois, école, groupe hospitalier). Deux piscines, deux églises, deux pagodes, un théâtre, un marché, une étable et une porcherie

modèles complètent ces installations qui, de l'avis des conseillers fédéraux émerveillés, peuvent être cités en exemple.

Pour mettre un terme à cette visite, une excellente collation fut servie, au cours de laquelle M. Lê thanh long, au nom de ses collègues, remercia le directeur et ses collaborateurs de leur exquise courtoisie et dés détails aussi variés qu'intéressants qui leur furent donnés pendant la durée de leur séjour à Honquan.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*Le Journal*, 24 août 1942)

Le bénéfice net de l'exercice 1941 ne comprenant que les exploitation. d'Indochine s'élève à 64 millions 286.376 francs contre 58.567.263 fr.

Le dividende proposé par le conseil serait, de 49 fr. 10 brut par action sur lequel un acompte de 34 francs net a été versé en avril ; les centièmes de part recevraient 13 fr. 36 brut se limitant, à l'acompte de 10 francs net déjà versé. Le solde revenant aux actions au porteur représentera 3 fr. 16 net.

PLANTATIONS DE TERRES-ROUGES
(*Le Journal*, 21 septembre 1942)

L'assemblée ordinaire tenue le 16 septembre a approuvé les comptes de l'exercice 1941, se soldant par un bénéfice net de 64 millions 286.376 francs, contre 58 millions 567.263 francs pour l'exercice précédent. Y compris le report antérieur, le total disponible ressort à. 75 millions 667.438 francs contre 69 millions 267.014 francs. Le dividende a été fixé comme annoncé à 49 fr. 10 brut par action et à 13 fr. 36 par centième de part.

MM. Raoul Pontus et Guillaume Lecointre ont été réélus administrateurs et M. Philippe Langlois comme membre du comité de direction.

Une inspection de M. Rivoal à la jumenterie de Phuoc Lai
(*L'Écho annamite*, 25 septembre 1942)

……

Après avoir exprimé aux organisateurs de ce centre sa vive satisfaction pour le travail qu'ils ont accompli, le Gouverneur de la Cochinchine et sa suite quittèrent la jumenterie pour se rendre à la plantation des Terres Rouges de Long-Thanh.

M. O'Brien, directeur de cette plantation, représentant M. Janssens, a présenté au Gouverneur Rivoal un élevage bovin composé de vaches locales et de taureaux Sind et métis Sind et lui a fait visiter les porcheries-modèles où se pratique avec succès le croisement : truies locale avec porcs Berkshire.

Le Gouverneur de la Cochinchine a félicité M. O'Brien et ses collaborateurs pour les beaux résultats qu'il obtiennent. — Ofi.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS
(*Le Figaro*, 29 septembre 1942)

La production de caoutchouc des trois grandes compagnies du groupe : Terres Rouges, Cambodge et Padang, pour l'Indochine seulement, a été la suivante pour le mois d'août et les huit premiers mois de l'année en cours : Terres Rouges : août 889.000 kg contre 951.000 en août 1941 ; huit premiers mois, 6.961.000 kg. Cambodge : 951.000 kg contre 945.000 en août 1941 ; huit premiers mois 6.791.000 kg. Padang : août 22.000 kg contre 32.000 ; huit premiers mois, 202.000 kg.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*Le Journal*, 19 octobre 1942)

La production de caoutchouc pendant le mois de. septembre 1942 a été de 711.000 kg pour l'Indochine seulement contre 942.000 kg pour le même mois de 1941. La production totale des neuf première mois ressort à 7.672.000 kg.

Les audiences du Gouverneur Général
(*L'Écho annamite*, 11 décembre 1942)

Saïgon. 11 Déc. (Ofi). — L'amiral Decoux a reçu dans la matinée du 11 décembre S.M. Ushiyama, ministre plénipotentiaire du Japon, auquel il a remis les insignes de Grand Croix de l'ordre Impérial du Dragon d'Annam.

Au cours de la même journée, il s'est entretenu avec … M. Janssens, inspecteur général des Plantations des Terres-Rouges…

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
Société anonyme fondée en 1910
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1)

Objet : la plantation, la culture et l'exploitation de tous arbres produisant le caoutchouc, le coton, le café.

Exploitation : plantations de caoutchouc en Indochine dans les provinces de Thudaumot, Bien-hoa et Baria, plantations de caoutchouc et de café à Java, de palmier à huile et de caoutchouc en Malaisie.

Siège social : Saïgon, 236, rue Mac-Mahon.

Capital social : 110.000.000 fr. divisé en 1.100.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 2.300.000 fr. en 23.000 actions de 100 fr.

Porté en 1923 à 36.000.000 fr. par création de 337.000 actions de 100 fr. dont 260.000 fr. d'apports à la Société financière des caoutchoucs.

En 1925 à 46.000.000 fr. par création de 100.000 actions de 100 fr. dont 8.572 d'apports.

En 1928 à 60.000.000 fr. par création de 140.000 actions de 100 fr. émises à 415 fr.

En 1929 à 80.000.000 fr. par création de 200.000 actions de 100 fr. émises à 315 fr.

En 1932 à 100.000.000 fr. par création de 200.000 actions d'apports de 100 fr. remises à la banque de Saïgon (apport-fusion).

En 1935 à 110.000.000 fr. par création de 100.000 actions d'apports de 100 fr. (Plantations d'An-viêng et Malayan cultures company, ltd).

Parts bénéficiaires : 7.000 parts créées en 1928, divisées en centièmes.

Conseil d'administration : MM. O. DE RIVAUD, président ; R. HALLET, M. de RIVAUD, comte de PINS, Ph. LANGLOIS, R. de RIVAUD, O. BERQUET [† 15/4/1937], P. VERMEERSCH, P[aul] BLANCHARD, R. PONTUS, J. DE MONTGOLFIER, J. de BEAUMONT, R. AURICOMBE.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Avant fin octobre — 1 voix par 20 actions. Vote double pour les actions nominatives depuis 2 ans.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions, 15 % aux parts, 5 % au conseil, prélèvements pour réserves, le solde aux actions.

Inscription à la cote ; marché en banque au comptant et à terme : actions ; au comptant : 1/100e de parts.

Exercices	Caoutchouc (tonnes)
1938	8.319
1939	—
1940	11.147

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par act. ord.	par part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1937	52.874	43.791	32	11,33	653	400
1938	62.129	61.821	46,91	14,6	510	310
1939	75.070	71.079	54,38	16,08	755	430

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 1.600 fr

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS
(*Le Journal*, 26 avril 1943)

La production des trois principales sociétés de ce groupe : Terres-Rouges Cambodge, Padang pour l'Indochine seulement a été la suivante, pour le mois de mars dernier :

Terres-Rouges : 635.000 kg contre 414.000 en février et 661.000 pour le mois de mars de l'année dernière. Le total du premier trimestre ressort à 2.236.000 kg contre 2.605.000 l'année dernière.

……

TERRES-ROUGES
(*Le Journal*, 15 juin 1943)

La production de caoutchouc pendant le mois de mai s'est élevée à 780000 kg. contre 698.000 pour le mois précédent.

La production totale des cinq premiers mois de l'année ressort à 3 millions 714.000 kg contre 4.240.000 kg, pour la période correspondante de l'année dernière.

TERRES-ROUGES
(*Le Journal*, 19 juillet 1943)

La production de caoutchouc, pour l'Indochine seulement, a été, pendant le mois de juin, de 718.000 kg contre 780.000 en mai. La production totale des six premiers mois de l'année ressort à 4 millions 432.000 kg, contre 5.158.000 pour la période correspondante de l'année dernière.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*Le Journal des débats*, 18 septembre 1943)

L'assemblée ordinaire des actionnaires, tenue le 15 septembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1943 qui font apparaître un bénéfice net de 30.300.297 francs. Avec le report antérieur, le total disponible atteint 39.100.460 francs.

Le dividende brut a été fixé à 22 fr. 894 par action et à 7 fr. 0615 par centième de part. Il sera mis en paiement à partir du 20 septembre à raison de net actions 17 fr. 17 ou nominatif et 14 fr. au porteur centièmes de part, 4 fr. 40.

Quitus de sa gestion a été donné à M. Raoul Pontus, administrateur démissionnaire [qui devient, dans la foulée, administrateur de la Cie du Cambodge]. La nomination aux fonctions d'administrateurs de MM. Jules Pérot et Robert Michaux a été ratifiée. Enfin, le mandat de M. Philippe Langlois-Berthelot a été renouvelé.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
(*Le Journal*, 23 août 1943)

L'exploitation en Indochine a laissé en 1942 un bénéfice de 50 millions 371.532 fr. contre 84.398.184 fr. en 1941. Compte tenu des produits divers et déduction faite des frais généraux et de 20 millions de provision pour risques de guerre (dotation égale à celle de l'an dernier) le bénéfice net de l'exercice ressort à 30 millions 300.297 fr. contre 64.286.376.

Plantations des Terres-Rouges
(*Le Journal des débats*, 10 janvier 1944)

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée extraordinaire du 18 janvier de porter le capital, qui est actuellement de 110 millions, à 120 millions de francs par la création de 100.000 actions nouvelles de 100 francs chacune, à émettre en numéraire.

Plantations des Terres-Rouges
(*Le Journal*, 28 février 1944)

L'assemblée extraordinaire du 16 février a voté l'augmentation du capital de 110 à 120 millions de francs par la création de 100.000 actions de 100 fr.

Annuaire Desfossés 1945, p. 1896 :

Conseil d'administration : MM. Max de Rivaud, pdt ; P. Janssens, adm.-dir. ; Ph. Langlois-Berthelot, R. de Rivaud, R. Auricombe, J. de Beaumont, R. Hallet, G. Lecointre, R. Michaux, J. de Montgolfier, comte B. de Pins, J. Perot, P. Vermeersch.

Commissaires : MM. A. Durand, L. Orio ; R. Bouillette, suppl.

LA REPRISE DES PLANTATIONS DE LA S.P.T.R. ET DE LA CIE DU CAMBODGE
d'après documents du docteur Canet (novembre 1945)
Planteurs d'hévéas en Indochine 1939-1954,
Amicale des anciens planteurs d'hévéas 28480 Vichères, 1996, 416 p.

[109] Losson, planteur des Terres Rouges, a pu rejoindre le Cambodge, à Chup, où les travailleurs tonkinois partis en brousse reviennent peu à peu, ayant appris le retour des Français. Il va s'installer à Krek, autre plantation proche de la frontière cambodgienne, en Cochinchine, située près de Tâyninh, sanctuaire du caodaïsme allié au Viêt-minh. Les plantations de Quanloï, Loc-Ninh (où Lalanne est encore) et Minh-Than sont toujours sous la protection du commandant japonais Suzita qui vient d'être grièvement blessé à la jambe par des meneurs Viêt-minh qu'il voulait faire arrêter. La situation devient critique sur les plantations où les stocks de caoutchouc commencent à brûler, à Daû-Tiêng (Michelin) notamment.

On ne sait rien des plantations de la S.I.P.H.

Le 8 novembre, une forte colonne motorisée part en fin de nuit pour prendre le secteur de Tâyninh afin d'y contrôler les caodaïstes.. Ceux-ci résistent farouchement avant d'arrêter le combat dans lequel plusieurs officiers et soldats sont tués.

À Saïgon, pour les familles des planteurs, c'est l'attente d'un retour en France, les hommes restant, eux, pour relancer l'activité sur les plantations. La plupart d'entre eux, engagés dans les G.L.V., se retrouvent au cantonnement de Giadinh. Ils balayent et font les corvées de pluches... eux qui avaient espéré accompagner les colonnes de la deuxième D.B. pour dégager et reprendre les plantations... Quant aux Anglais, contraints de se protéger et d'assumer la sécurité des quartiers européens, ils n'ont pu désarmer les Japonais qu'il faudrait pourtant regrouper pour éviter que nombre de leurs éléments n'aident le Viêt-minh. Cependant, un petit groupe de militaires et de planteurs des Terres-Rouges est monté au Cambodge où il se heurte à un commandant anglais déterminé à les empêcher de poursuivre leur route vers les plantations. Ils passent outre et arrivent à Chup où ils restent, ce qui évitera des destructions. Une autre équipe des Terres-Rouges est arrivée en DC4 à Phnom Penh et y découvre l'atmosphère calme de la ville. Dans leur majorité, les Cambodgiens sont restés fidèles à la France après le [110] 9 mars, mais le gouvernement ne s'engage pas. Aucune hostilité dans les rues de la ville, propre, bien approvisionnée grâce au grand fleuve Mékong qui baigne la capitale khmère.

Les planteurs, arrivés le 16 à Chup, retrouvent Losson dans cette grande plantation, intacte certes, mais d'un calme insolite : un tiers de la main-d'œuvre est resté, les autres ont fui dans la brousse. Par contre, l'hôpital est plein : huit cents malades annamites et

japonais, dans la saleté, la pagaille la plus complète. Il n'y a plus aucun médicament... une véritable « cour des miracles »...

De Budop, de Mimot arrivent les nouvelles : là aussi, la main-d'œuvre a fui en brousse où elle est persécutée par le Viêt-minh et ne revient pas. Routes difficiles, ponts coupés... sur la plantation de Chup, les Tonkinois qui sont restés, jadis polis et souriants, regardent maintenant les Européens sans les saluer, semblant les défier lorsqu'ils sont en groupe, ce qui laisse à penser qu'il y a parmi eux des meneurs Viêt-minh.

À Krek et à Mimot, plus de main-d'œuvre, mais pas de destructions.

Dans quel état va-t-on retrouver Snoul et Quanloï se demande la petite équipe... En fait, la colonne Massu a poussé son avancée jusqu'à Locninh, si bien qu'il paraît possible, en partant de Krek, de traverser la forêt par les pistes, en voiture. En effet, première étape à Snoul où les militaires en poste incitent les planteurs à pousser jusqu'à Quanloï. Là, ils rendent visite au commandant Suzita, blessé, qui a réussi à empêcher le Viêt-minh de faire des dégâts. Les soldats japonais qu'il commande se sont si bien conduits, de même que Nomura, responsable civil de la plantation, qu'en arrivant, les planteurs voient arriver leurs boys, jardiniers, chauffeurs qui dansent de joie en voyant leurs « ông xêp » français.

On s'installe, on fait le point. Seulement deux cents Annamites sont restés, sur une population d'environ douze mille personnes qui, pour l'instant, se terre dans la foret. Nomura, le « régisseur » japonais qui parle français et vietnamien, va être utile...

Une petite bande viêt se manifeste en mettant le feu à un stock de quarante tonnes de caoutchouc...les Japonais en sauvent vingt-cinq...

Les planteurs réalisent alors que, si les bâtiments sont intacts, tout a été pillé à l'intérieur des magasins, ateliers, maisons, hôpital. Même situation constatée à Hon-Quan lors d'une reconnaissance rapide.

De retour à Quanloï, les quatre planteurs, Losson, Fourquet, Viel et le docteur Canet, organisent deux points de défense, l'un autour de la maison de l'inspecteur, l'autre, à cinq cents mètres, tenu par un lieutenant et une vingtaine de « gaziers » du 1er R.I.C.M. Venu à l'hôpital, le docteur Canet mesure la situation effarante du lieu où un [111] brave infirmier l'accueille, lui fait visiter les salles où croupissent une soixantaine de pauvres types, tremblants de fièvre, souillés de leurs déjections. Sentiment de gâchis. Cette misère, cette anxiété du lendemain, il va falloir la stopper alors que les stocks de riz et autres denrées ont disparu, ainsi que tous les médicaments.

1er décembre 1945, reconnaissance à Hon-Quan. Rencontre avec une partie des notables auxquels on explique que les Japonais assurent provisoirement la sécurité. Mais les notables laissent entendre que la population ne sortira de la brousse que lorsqu'elle sera certaine d'être effectivement protégée contre le Viêt-minh par la présence des planteurs et une implantation militaire suffisamment forte... retour à Quanloï. On va tenter d'aller vers Budop où Gerber, parti à la recherche de pillards, n'a pas réapparu depuis la veille... Un pont coupé stoppe l'expédition. Sur la piste, un Moï nous signale une forte bande Viêt-minh embusquée après le pont. On ne peut continuer. À peine de retour, il s'agit maintenant d'aller surprendre une autre bande qui tient réunion dans une maison de Xaco. Effet de surprise : deux Viêt-minh blessés, un en fuite et la découverte d'un stock de riz, de sel, etc.

Le lendemain matin, en même temps que l'arrivée de bonnes nouvelles de Gerber, cependant blessé au pied au cours d'un accrochage, le délégué administratif Mahoux, vieil ami des planteurs, rescapé de Saïgon, fait son apparition. Sa connaissance du pays et de ses habitants, son efficacité permettent d'obtenir des renseignements, confirmés tout d'abord par des documents trouvés dans l'atelier et qui donnent la liste des ouvriers engagés avec le Viêt-minh (c'est incroyable ce besoin de multiplier les paperasses qui régnait chez le Viêt-minh !) et, ensuite, par les Moïs qui, après avoir trahi les Français au profit des Japonais après le 9 mars, reviennent...

Le 4 décembre, un fort convoi militaire monte de Saïgon vers Ban-Mé-Thuot et laisse une ambulance chirurgicale à Loc-Ninh. Bocquet et Ehret sont arrivés à Chup, via Phnom-Penh, où deux petits stocks de caoutchouc ont brûlé, ainsi qu'une maison d'Européen. Les Viêts ont tiré sur les Japonais qui ont complètement évacué l'hôpital, vide, sans personnel. De son côté, Losson est descendu de Quanloi à Saïgon, par un convoi japonais, pour remonter un maximum de matériel. À Chup, perquisitions au village des secrétaires où une dizaine sont restés, jouant sans doute le double jeu qui se traduit par bonne volonté et fourberie, tout l'art de la duplicité asiatique. Chacun de ces petits cadres a choisi sont camp, mais les pro-japonais du début sont tombés en disgrâce auprès des responsables Viêt-minh par la suite. D'autres ont disparu, après pillage. Les vieux employés sont partis vers Saïgon, ou dans leur village : ils ont connu les mêmes difficultés que les planteurs et, ceux-là, reviendront d'eux-mêmes.

[112] Le 9 décembre, un convoi militaire remontant Losson tombe dans une embuscade à dix kilomètres de Ben Cat... Le jeune assistant Bertrand est tué et c'est la consternation dans la petite équipe des Terres-Rouges. Son corps est veillé, une colonne du groupe Vivier le redescendra le lendemain, la route n'étant plus praticable par un convoi léger.

Le 11, Bocquet et Ehret, après une semaine passée à Chup, arrivent à Quanloï. Tournée d'inspection le 12, puis Bocquet va saluer le commandant Suzita qui avait, un temps, mis sa tête à prix... Rencontre très digne, les deux hommes se serrent la main. Bocquet souhaite rendre service à Suzita mais celui-ci déclare, en remerciant, n'avoir besoin de rien et révèle qu'il part le lendemain vers Thudaumot, à destination du Cap-Saint-Jacques où les Japonais sont embarqués vers le Japon.

Le 14, une messe solennelle est célébrée en l'église de Quanloi par l'aumônier militaire des T.F.E.O. (Troupes françaises d'Extrême-Orient) à la mémoire d'un sergent-chef tué dans un convoi. Cérémonie émouvante qui réunit les soldats et les planteurs dont la pensée va aussi vers le jeune Bertrand... Quelques catholiques tonkinois de la plantation se sont timidement groupés au fond de l'église. Les planteurs qui vont à Xatrach arrivent. On les installe à Quanloi en se serrant pour éviter la dispersion. Une forte concentration Viêt-minh vient d'attaquer Ban-Mé-Thuot avec acharnement. Le convoi en redescend à vide, fait halte à huit heures pour prendre Ehret et le docteur Canet, repart, subit une nouvelle attaque vers Hon-Quan puis, sur la route, abattis, mines. Il rejoint enfin Laï-Khé où le centre de l'I.R.C.I. (Institut de Recherche sur le Caoutchouc en Indochine) est occupé par un fort détachement. C'est alors qu'arrive un lourd convoi motorisé très attendu, avec automitrailleuses et autocanons du régiment de spahis, ayant pour but de pacifier la zone des plantations des Terres-Rouges.

Entre Laï-Khé et Laï-Thieu, la route traverse la plaine où toute maison, construction ou abri ont été détruits pour éviter les embuscades. Il faut quitter la route directe qui passe en secteur rebelle pour rejoindre Saïgon, en passant par Biênhoà et Thuduc.

En cette fin d'année, Saïgon a un air de fête ! Restaurants et cafés sont pleins, les jeeps militaires débordent de jolies femmes... Joie factice, c'est humain.

Noël ; les Anglais respectent la tradition et réveillonnent avec les familles, mitraillettes à portée de la main ! Au petit matin, les officiers anglais et français cherchent leurs jeeps que les gars de la 2e DB ont « piquées » et vont maquiller rapidement.

Beaucoup de jeunesse blanche, des garçons qui n'ont pu rejoindre la France pour finir leurs études et qui se sont engagés... On parle tou- [113] jours de rapatriements, mais les bateaux n'arriveront que dans deux ou trois mois et, alors que le petit commerce local refleurit (à base de marché noir avec les blancs), bien des gens modestes vivent en attendant dans des conditions très difficiles.

Saint Sylvestre, dernier jour de cette année pénible. Chacun souhaite que la nouvelle apporte le rétablissement de la paix et de l'entente.... On verra qu'il n'en sera rien puisque les responsables de tous bords ne l'entendent que par l'élimination de l'adversaire.

Pourtant, la classe cochinchinoise, bourgeoise, libérale mais néanmoins nationaliste aurait souhaité un compromis. Faute d'accord entre ces familles, ceux qui se seront trop avancés seront éliminés par le Viêt-minh.

(*Le Journal de Saïgon*, 8 mars 1946)

Naissances. — Béatrice Marie Henriette Guillaume, née le 7 mars, fille de Mme et M. Guillaume, secrétaire général des plantations des Terres-Rouges.

Une visite de M. Cédile aux plantations
(*Le Journal de Saïgon*, 2 avril 1946)
(*Le Populaire d'Indochine*, 2 avril 1946)

À QUAN LOI

Hier matin, M. Cédile a quitté Thu-dâumot pour Bên Cat, il y a inspecté la ville, puis est arrivé à midi à Quan-Loi. Là, le commissaire de la République a été reçu chez M. Bocquet, inspecteur général des Terres-Rouges, où un dîner officiel a réuni 46 personnes parmi lesquelles on remarquait MM. Haumant, secrétaire général des Terres Rouges, Durel, directeur de la plantation de Quan Loi, le colonel Bernel, chef des Services, et le colonel Fay, chef des opérations aériennes. Dans le courant de l'après-midi, le commissaire de la République a visité la plantation où l'exploitation n'a pas repris, en raison du manque de main-d'œuvre, mais où on se livre à des travaux d'entretien et de nettoyage. (APFI).

Pendant l'Occupation

L'effort français en Indochine
par H. A. Masquarie
(*Le Journal de Saïgon*, 18 octobre 1946)

I

……

La Pharmacie de l'Assistance médicale à Tourane inaugura en Indochine le traitement des écorces de quinquina par le pétrole à chaud et la production annuelle de quinine passa progressivement de quelques centaines de kg à plus de deux tonnes pour 1943.

Mais notre stock de pétrole minéral s'épuisait. On chercha à remplacer ce produit par un solvant de provenance locale : le pétrole synthétique, obtenu en partant du caoutchouc. Ainsi fut-on amené, au cours de l'année 1943, à étudier les possibilités d'extraction de la quinine dans le Sud Indochinois. La Société des Plantations des Terres-Rouges fut pressentie pour entreprendre cette fabrication. Les travaux d'études furent immédiatement commencés par le service de recherches de cette société, qui étudia et mit au point l'appareillage d'une usine destinée à produire six tonnes de sulfate basique de quinine par an. Le projet fut terminé à la fin de l'année 1943. La fabrication du matériel, son montage, la mise en route, demandèrent les six premiers mois de l'année 1944.

L'usine marchait à plein rendement dès le mois de juillet et la production atteignit, fin 1944, le trois tonnes prévues pour le semestre.

En 1945, la quantité d'écorces récoltée devait permettre d'extraire encore six tonnes de quinine.

Les événements du 9-Mars ruinèrent ces espérances.

Mais la preuve était faite que l'Indochine, grâce aux technicien français qui avaient travaillé ici dans les conditions les plus désavantageuses possibles, pouvait suffire aux besoins de quinine de la métropole et de toutes les possessions françaises d'Outre Mer.

……

Ceux qui partent
(*Le Journal de Saïgon*, 8 mars 1947)

Voici la liste des passagers du *Maréchal-Joffre* devant appareiller de Saïgon à destination de Marseille :

Mme et M. Bocquet et Bertin (?), Terres-Rouges

Le directeur de la plantation de Quanloi assassiné par le Viêt-Minh

---

Son adjoint est gravement blessé
(*Le Journal de Saïgon*, 4 août 1947)

M. Guy du Tertre, directeur de la Plantation de Quanloi, des Terres-Rouges, et l'un de ses adjoints, M. Monod, ont été pris vendredi matin dans une embuscade tendue par cinq rebelles alors qu'ils revenaient de la plantation de Trathanh. Le chauffeur qui, seul, ne fut pas blessé, put donner l'alerte. M. du Tertre fut retrouvé grièvement blessé à proximité de la voiture, ramené à Quanloi et transporté par avion à Saïgon.

Malgré les soins empressés qui lui furent donnés, M. du Tertre a succombé à ses blessures dimanche après-midi. M. Monod, moins grièvement blessé, est également hospitalisé à Saïgon ; son état est satisfaisant.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Guy du Tertre et ses enfants Claude, Annick, Élisabeth et Jean,

Le capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, et madame Charles du Tertre,

Le commandant d'aviation Marcel du Tertre et ses enfants Guillemette et Jacques,

M. et Mme Yves du Tertre et ses enfants Olivier et Carole,

ont la douleur de vous faire part de la mort de

M. GUY DU TERTRE,
directeur de la plantation de Quan-Loi
(Société des Plantations des Terres-Rouges),

leur mari, père, fils, frère et oncle, décédé accidentellement à la clinique Saint-Paul, le dimanche 3 août 1947, muni des sacrements de l'Église.

le service religieux aura lieu en la cathédrale de Saigon le 4 août 1947 heures.

Le Comité fédéral de la Résistance et l'Association des anciens prisonniers de la Kempeitaï ont la douleur de vous faire part du décès de

M. GUY DU TERTRE
directeur de la plantation de Quan-Loi
(Société des Plantations des Terres-Rouges),

Ils prient leurs ressortissants d'assister aux obsèques de celui qui fut l'un de leurs camarades les plus dignes et les plus courageux.

……

Annuaire Desfossés 1948, p. 2209 :

Conseil d'administration : MM. R. de Rivaud, pdt ; P. Janssens, adm.-dir. ; Ph. Langlois-Berthelot, R. Auricombe, J. de Beaumont, R. Hallet, G. Lecointre, R. Michaux, J. de Montgolfier, comte B. de Pins, J. Perot, P. Vermeersch.

Commissaires : MM. A. Durand, L. Orio, A. Bucourt.

1949 : CAPITAL PORTÉ À 106.800.000 PIASTRES

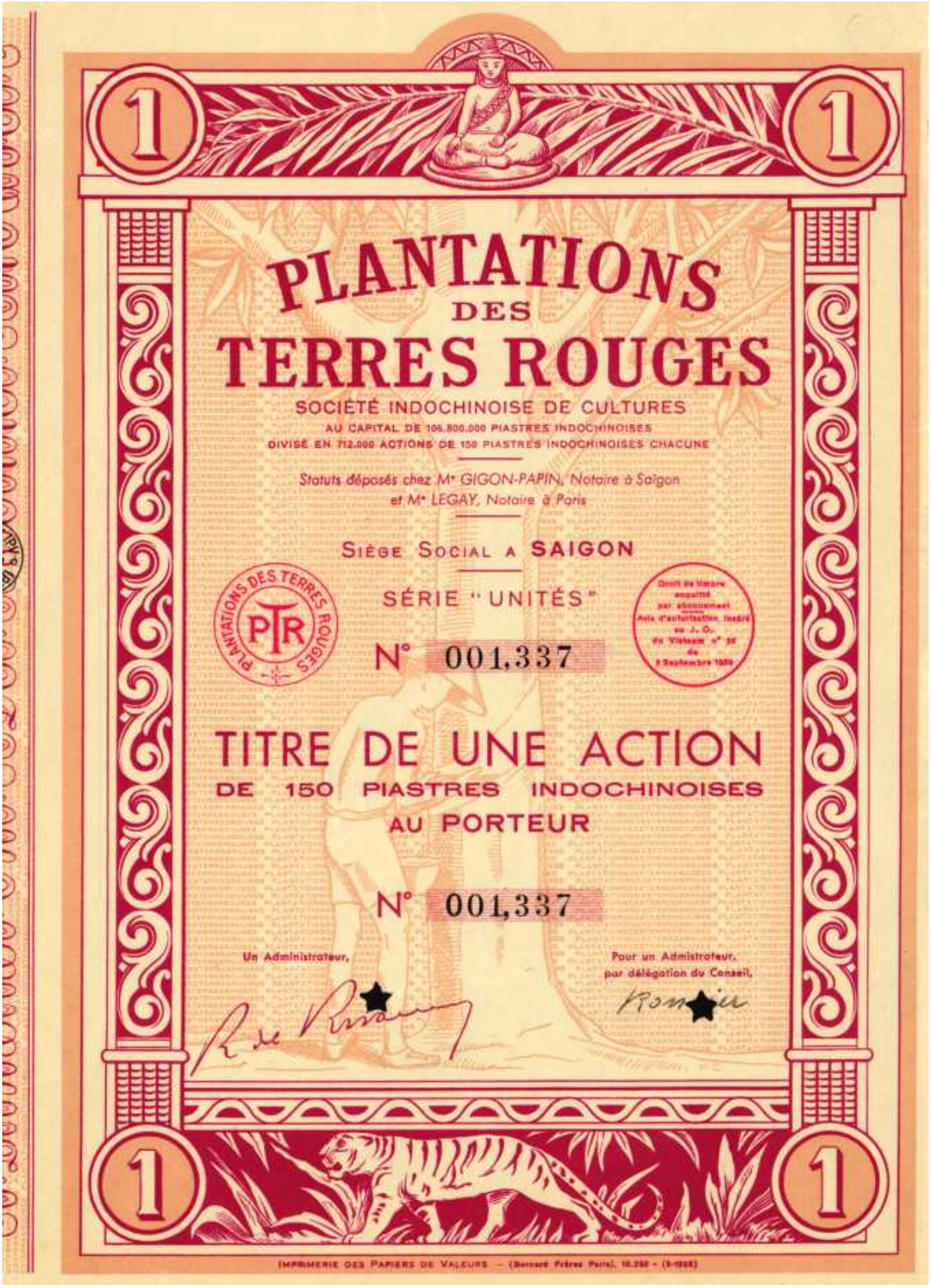

Coll. Peter Seidel

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE CULTURES
au capital de 106.800.000 piastres indochinoises
divisé en 712.000 actions de 150 piastres indochinoises chacune

Statuts déposés chez Me Gigon-Papin, notaire à Saïgon,
et Me Legay, notaire à Paris

Siège social à SAIGON

SÉRIE " UNITÉS "
TITRE DE UNE ACTION
DE 150 PIASTRES INDOCHINOISES
AU PORTEUR
Un administrateur (à gauche) : René de Rivaud
Un administrateur, par délégation du conseil : ?
IMPRIMERIE DES PAPIERS DE VALEURS — (BERNARD FRÈRRS, PARIS)

Étude de Me Marcel BONNET, notaire à Toulouse
13, rue Peyras
« STATION D'ARBORICULTURE DE LA FLAMBELLE »
« Pépinières marocaines »
Société à responsabilité limitée au capital de 40.000.000 de francs
Siège social : La Chesnaie — Boulhaut (Maroc)
CONSTITUTION
(*La Vigie marocaine*, 26 août 1949)

……
12° Marius, dit Mario BOCQUET, inspecteur général et administrateur de la Société des Plantations des Terres Rouges, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Saïgon, 256, rue du Général-de-Gaulle ;

LA VIE QUOTIDIENNE SUR LES TERRES ROUGES
PENDANT LA GUERRE D'INDOCHINE

LÉGION D'HONNEUR
Ministère de la France d'Outremer
(*Journal officiel de la République française*, 15 février 1950)

Au grade de chevalier.
M. Gachard (Robert-Louis-Gaston), chef du groupe des plantations des Terres-Rouges, dans la région d'Honquan (Indochine) ; 21 ans de services et de pratique professionnelle, dont 2 ans de majoration pour mobilisation. Titres exceptionnels.

EXTRACTION DE LA QUININE EN INDOCHINE
Pendant la période d'isolement 1941-1945
à partir des quinquinas de culture

par M. CLEMENSAT, pharmacien capitaine du Corps de Santé Colonial.
(*Cahiers coloniaux*, 1er mars 1950)

II. — FABRICATION DES SELS DE QUININE À L'USINE DE QUAN-LOI DE LA SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES.

HUGUIER (Françoise) : Fille du directeur de la plantation de caoutchouc de Krek (Plantations des Terres-rouges, Rivaud) au Cambodge.

1951 : Cercle des planteurs assiégé par le Viet Minh et les Khmers Issaraks (ancêtres des Khmers rouges).

14 morts, 5 otages dont Françoise Huguier, enfant, qui témoigne aujourd'hui. Otages négociés contre la libération de commissaires politiques prisonniers des Français. Finalement libérée au bout de huit mois, suite à une campagne des bouddhistes contre la détention d'enfants.

AEC 1951-1135 — Plantations des Terres-Rouges (Société Indochinoise de cultures), 236, rue Général-de-Gaulle, SAIGON (Sud Viet-Nam).

Correspondant : Société financière des caoutchoucs, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, PARIS (2e). — V. notice no 148.

Capital. — Société anon., fondée en 1910, sous la dénomination : Sté des plant. d'hévéas de Xa-Trach. Elle a pris sa dénomination actuelle en 1923. — Capital : 106.800.000 piastres I. C. en 1.424.000 act. dont 467.972 d'apport.

Dividendes. — 1948 : act. 7 p. 768 ; parts 2 p. 7428.

Objet. — 1° En Indochine (prov. de Thudaumot), plant. (hévéas) de Xa-Trach, Xa-Cam, Quanloï, Courtenay, Krek, Anviêng et Longthanh ; 2° à Java (distr. de Paru), plant. de caféiers et d'hévéas ; 3° en Malaisie britannique (État de Johore), plant. de palmiers à huile et de caoutchouc greffé. Installations industr. annexes : usines de malaxage, de séchage et de fumage du caoutchouc, huileries, magasins, ateliers, etc. ; 4° en Oubangui-Chari.

Exp. — Caoutchouc, café, huile et amandes de palme. — Production 1949 : caoutchouc : 5.924 t., huile de palme : 13.154 t., amandes palmistes : 2.543 t.

Conseil. — MM. René de Rivaud, présid. ; Pierre Janssens, René Auricombe [CCF], Jean de Beaumont, Philippe Langlois-Berthelot, Guillaume Lecointre, Robert Michaux, Jean de Montgolfier, comte Bernard de Pins [dont un petit-fils a été dir. d'Auchan, La Couronne (Charente)*], Jules Pérot, Pierre Vermeersch, Mario Bocquet [*cf.* Devillers, *HVN*, etc.], Léon Wielemans.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des États associés
(*Journal officiel de la République française*, 4 mars 1951)

Chevalier.

Simon (Georges-Marie-Jean), inspecteur adjoint de la Société des plantations des Terres-Rouges à Quanloï ; 25 ans 7 mois 15 jours de services et de pratique professionnelle.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
Ministère des États associés
(*Journal officiel de la République française*, 5 mars 1952)

Au grade de chevalier.

Le Minor (*Mathieu*-Valentin-Marie)[Pont-l'Abbé (Finistère), 14 fév. 1905-Pont-l'Abbé, 18 oct. 1977], directeur de plantations à Krek ; 25 ans 2 mois et 26 jours de pratique professionnelle.

Plantations des Terres-Rouges
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 février 1955)

L'assemblée extraordinaire du 9 février a autorisé le conseil à transférer le siège social à Douala (Cameroun) ou dans tout autre chef-lieu de l'Union française d'Afrique. Le capital actuellement exprimé en piastres sera converti en francs C.F.A. et divisé en 712.000 actions de 750 francs C.F.A.

L'assemblée a décidé, en outre, de supprimer la sous-dénomination « Société Indochinoise de Cultures ».

Plantations des Terres-Rouges
(Société indochinoise de cultures)
[Desfossés 1956/1817]

Siège social : Douala (Cameroun).

Rivaud (René de)(1887-1971)], 1764 (SAFA-Cameroun), 1785 (pdt Un. tropic. plant.), 1803 (dga Cie du Cambodge), 1810 (pdt Padang), 1817 (pdt Terres rouges), 1858 (pdt Fin. caoutchoucs), 1870 (Sennah rubber).

Langlois-Berthelot (Ph.)[1896-1968][petit-fils du chimiste Marcelin Berthelot. Neveu d'André Berthelot, fondateur de la Bq industrielle de Chine, anc. pdt de la Soc. financière des caoutchoucs], 101 (Bq de F), 1764 (pdt SAFA-Cameroun),1803 (pdg Cie du Cambodge), 1809 (Caoutch. Mékong), 1810 (Padang), 1817 (Terres-Rouges), 1858 (Fin. caoutchoucs), 1870 (Sennah rubber).

Cartwright (H.H.)° [probablement l'époux d'Yvonne Hallet], 1764 (SAFA au Cameroun), 1803 (Cie du Cambodge), 1810 (Padang), 1817 (Terres-Rouges), 1858 (Fin. caoutchoucs).

Cartwright-Hallet (Mme Yvonne)° [fille (ou petite-fille ?) d'Adrien Hallet], 1817 (Terres-Rouges).

Auricombe (René)(CCF)[00/0 0], 490 (Docks industriels), 1817 (Terres-Rouges).

Beaumont (cte Jean de la Bonninière de)(gendre d'Olivier de Rivaud), 113 (Bq de l'Indochine), 124 (Bq internat. commerce), 524 (Artois), 573 (pdg M'Zaïta), 1226 (Sté frse radio-élec), 1764 (Sté afric. forestière et agric.), 1785 (Union tropicale de plantations), 1803 (Cie du Cambodge), 1809 (Caoutchouc du Mékong), 1810 (Caoutchoucs de Padang), 1817 (Plant. des Terres-Rouges), 1858 (Financière des caoutchoucs), 1870 (pdt Sennah rubber).

Janssens (Pierre), 1803 (Cie du Cambodge), 1817 (Terres-Rouges).

Michaux (Robert), 1764 (SAFA-Cameroun), 1785 (Un. tropic. plant.-Côte d'Ivoire), 1803 (Cie du Cambodge), 1810 (Padang), 1817 (Terres-Rouges), 1858 (Financ. caoutchoucs), 1870 (Sennah rubber).

Montgolfier (Jean de)[1908-1977][fils de Raymond et de Marie Louise Charlotte de Rivaud de La Raffinière, frère d'André], 1817 (Terres-Rouges), 1858 (Financière des caoutchoucs).

Perot (Jules), 1803 (Cie du Cambodge), 1817 (Terres-Rouges).

Pins (Cte Bernard de)(1865-1975)[ép. Suzanne de Fortanier], 1817 (Terres-Rouges).

Rivaud (René de)[probablement le fils d'Olivier], 1764 (SAFA-Cameroun), 1785 (pdt Un. tropic. plant.), 1803 (dga Cie du Cambodge), 1810 (pdt Padang), 1817 (pdt Terres-Rouges), 1858 (pdt Fin. caoutchoucs), 1870 (Sennah rubber).

Durand (A.), 1803 (comm. cptes Cie du Cambodge), 1810 (comm. cptes Padang), 1817 (comm. cptes Terres-Rouges).

Quilichini (P.)(comm. cptes), 1764 (SAFA-Cameroun), 1817 (Plant. des Terres-Rouges), 1904 (Brasseries du Cameroun).

Bucourt (A.), 1764 (comm. cptes SAFA-Cameroun), 1803 (comm. cptes suppl. Cie du Cambodge), 1810 (comm. cptes Padang), 1817 (comm. cptes suppl. Terres-Rouges).

CAPITAL SOCIAL : 555 millions de fr. C.F.A., divisé en 740.000 actions de 750 fr.

À l'origine, 2.300.000 fr. ; porté en 1923 à. 36 millions ; en 1925 & 46 millions ; en 1928 à 60 millions ; en 1929 à. 80 millions ; en 1932 à 100 millions ; en 1935 à 110 millions par la création de 100.000 actions de 100 fr. et à 120 millions en 1944, par l'émission à 425 fr. de 100.000 actions (9 nouvelles pour 110 anciennes ou 1 pour 70 cent. de parts). Transformé en 1946 en piastres indochinoise. Porté en 1949 à 90 millions de piastres par élévation du nominal de 10 à 75 piastres, puis à 106.800.000 piastres par création de 224.000 actions de 75 piastres distribuées aux porteurs de centièmes de part en échange de leurs titres (32 actions pour 1 part entière). En 1950, titres regroupés. Transformé en 1955 en francs C.F.A., puis porté à 555 millions de fr. C.F.A. par création de 28.000 actions de 750 fr. (apports).

en milliers de $	Bénéfice nets	Dividende total
1945	- 5.340	—
1946	- 2.691	—
1947	5.898	5.507
1948	13.029	11.887
1949	14.718	11.826
1950	39.909	37.762
1951	62.865	60.580
1952	20.370	19.490
1953	30.572	31.245
1954	68.152	35.713

COMPAGNIE DU CAMBODGE
PLANTATIONS DES TERRES RONGES

(*L'Information financière, économique et politique*, 19 septembre 1957)

À son retour tout récent d'Indochine, le comte de Beaumont, président de la Compagnie du Cambodge et président de la Société des Plantations des Terres-Rouges, a déclaré en substance :

« Je reviens d'Extrême-Orient très favorablement impressionné par l'atmosphère d'amicale confiance envers nos sociétés et les sentiments d'extrême cordialité qui ont caractérisé tous les entretiens que j'ai pu avoir avec les hautes personnalisés rencontrées.

Au Cambodge : L'ère des transferts des bénéfices des plantations est virtuellement ouverte pour les exercices 1955 et 1956.

Le gouvernement a, en effet, parfaitement compris qu'il était indispensable de réserver un traitement favorable aux investissements de capitaux étrangers.

Tout en apportant du travail, ces investissements créent de précieuses richesses dont profite l'économie tout entière du pays, surtout lorsque, comme pour les plantations de caoutchouc, ils sont la source d'importantes rentrées de devises étrangères.

Par ailleurs, un tel réalisme apporte un encouragement certain aux sociétés productrices dont les capitaux engagés par leurs actionnaires auront retrouvé un rendement normal.

Encouragement, dans la lutte des prix entre le caoutchouc synthétique et le caoutchouc naturel qui doit se matérialiser par l'accélération des rajeunissements des plantations et même par la création d'extensions nouvelles.

Les progrès de la technique agricole moderne ont permis d'accroître substantiellement les rendements, la productivité et les qualités des produits commerciaux.

On peut assurer aujourd'hui que l'intérêt des planteurs est fort bien compris des autorités gouvernementales et ceci d'autant plus qu'il ne saurait être lié plus étroitement et plus favorablement à la prospérité et au développement du pays.

Au Vietnam : Les planteurs bénéficient normalement de transferts réguliers. Ceux-ci sont malheureusement amputés en raison d'un taux de change défavorable qui joue en fait contre l'expansion des sociétés, au lieu même de leur exploitation.

Il est, en effet, nécessaire d'encourager les planteurs à accroître leur productivité et leur production et à abaisser ainsi les prix de revient afin qu'ils soient en mesure de lutter à armes égales contre la concurrence du caoutchouc synthétique.

Aussi espère-t-on vivement que le gouvernement du président Diem, bien au fait des nécessités de l'économie de son pays, s'orientera dans cette voie ».

Le comte de Beaumont n'a pas caché son optimisme sur les vastes possibilités qu'offre le climat favorable qui règne actuellement au sein des exploitations au Vietnam et au Cambodge. Ces magnifiques territoires offrent un potentiel considérable de développement.

Les réalisations nouvelles seront d'autant plus accélérées que les capitaux frais viendront délibérément s'y investir, attirés qu'ils sont toujours par le degré de faveur et de prospérité dont jouissent les exploitations étrangères qui y sont établies de longue date et dont la preuve est fournie par la vitalité de tant d'entreprises privées.

PLANTATIONS DES TERRES RONGES

(*L'Information financière, économique et politique*, 26 juin 1958)

Le comte de Beaumont, président, a déclaré à l'assemblée du 24 juin, que la société envisageait d'installer dans des pays de la zone dollar ses méthodes de culture industrielle d'hévéas et de palmiers.

Le président a précisé qu'il était de l'intérêt de la société d'avoir des plantations dans différents pays, car si, dans l'avenir, la vente du caoutchouc à la France devenait impossible, il convenait cependant d'assurer aux actionnaires le maintien du dividende.

Le climat entre le gouvernement et la société est très favorable

Il a ajouté que le climat régnant entre le gouvernement vietnamien et la société était très favorable. Au cours de ses conversations avec le président, M. Ngo Dinh Diem, des prêts à long terme et à faible intérêt du Vietnam à la société, et des aménagements fiscaux ont été envisagés. La réponse du gouvernement à ces pourparlers interviendra sûrement avant la fin de l'été.

Le rapport du conseil signale que l'augmentation de 60 % de la production en trois ans a posé avec acuité le problème de la capacité d'usinage. L'installation sur la plantation de Quanloi d'une usine de centrifugation du latex avec les importants moyens de stockage et de transport indispensables, et d'une station de traitement des eaux qui, avec ses 250 m^3-heure, sera la plus importante du pays, est en cours.

Par ailleurs, la société vient de prendre à Saïgon le contrôle d'une petite manufacture de caoutchouc qui, indépendamment de son intérêt direct, lui fournira le moyen

d'éprouver à l'échelle industrielle les fabrications spéciales à l'étude auxquelles elle se consacre,

En Malaisie, 55,44 % des surfaces plantées en palmiers ont été rajeunies depuis 1946, et 59,29 % des surfaces plantées en hévéas. L'état d'entretien des trois plantations et de leurs diverses usines et bâtiments est satisfaisant.

L'assemblée a approuvé les comptes de 1957 se soldant par un bénéfice de 348.582.658 fr. C.F.A. et voté le dividende net prévu de 200 fr. C.F.A. 400 fr. métros, payable à partir du 1er juillet.

ÉTUDES DE VALEURS

Le caoutchouc et les sociétés de plantations

(*L'Information financière, économique et politique*, 16 mai 1959)

Terres Rouges

Constituée en 1910 pour l'exploitation des plantations d'hévéas dans la région des terres rouges, située au nord de la Cochinchine, cette société a considérablement agrandi son domaine. Elle exerce en effet actuellement son activité dans les quatre parties du monde.

Au Vietnam son domaine comprend les plantations de Xa-Trach, Xa-Cam, Quanloï, Courtenay et Longthanh, qui sont situées au nord du delta du Mékong. En Malaisie britannique, il comprend les plantations de Johore Labes, de Limas-Blas et de Claire, comportant des cultures de palmiers à huile et de caoutchoucs greffés. En A.-E.F., la société participe à 50 % avec la Compagnie du Cambodge dans une plantation de l'Oubangui ; au Cameroun et en Côte-d'Ivoire, elle exploite des chantiers forestiers ; au Maroc, elle participe pour 21,46 % dans la Société Agricole du Djebel Amri qui a entrepris la plantation d'agrumes. Elle détient une participation de 5 % dans une société exploitant au Kenya des propriétés plantées de caféiers en plein rapport.

Aux U.S.A. la société participe pour 20 % dans le Latex and Rubber Inc et pour 52 1/2 % dans la Palmer and Parker.

Enfin, en France, elle a une participation de 8 % dans la Société Française d'Entreposage du Latex au Havre qui a traité en 1957 7.720 tonnes ; et elle participe pour 3 % dans la nouvelle société « Eurafrep », dont l'objet est la recherche et l'exploitation pétrolière, et dans la compagnie « Auxiliaire du Pétrole » spécialisée dans les forages.

Au Vietnam, la concession de la société s'étend sur une surface de 25.784 ha. dont 15.995 plantés et 15.374 en rapport ; et, en Malaisie, le domaine couvre 14.176 ha. dont 10.117 plantés et 9.086 en rapport.

PRODUCTION DE CAOUTCHOUC(en tonnes)

Ex.	Vietnam	Malaisie
1955	12.096	730
1956	16.150	871
1957	16.457	1.291
1958	16.126	1.610
1959 (1)	1843	328

(1) Deux premiers mois.

Le bénéfice des exploitations du Vietnam s'est élevé en 1957 à 234,3 millions de francs C.F.A., celui de Malaisie à 86,4 millions et celui des autres régions à 54,7 millions. Le bénéfice net s'est établi à 348,6 millions de francs C.F.A. contre 252,3 millions en 1956.

Il a été réparti un dividende net de 400 francs métropolitains contre 300 francs.

En 1955 le siège social a été transféré de Saïgon à Douala.

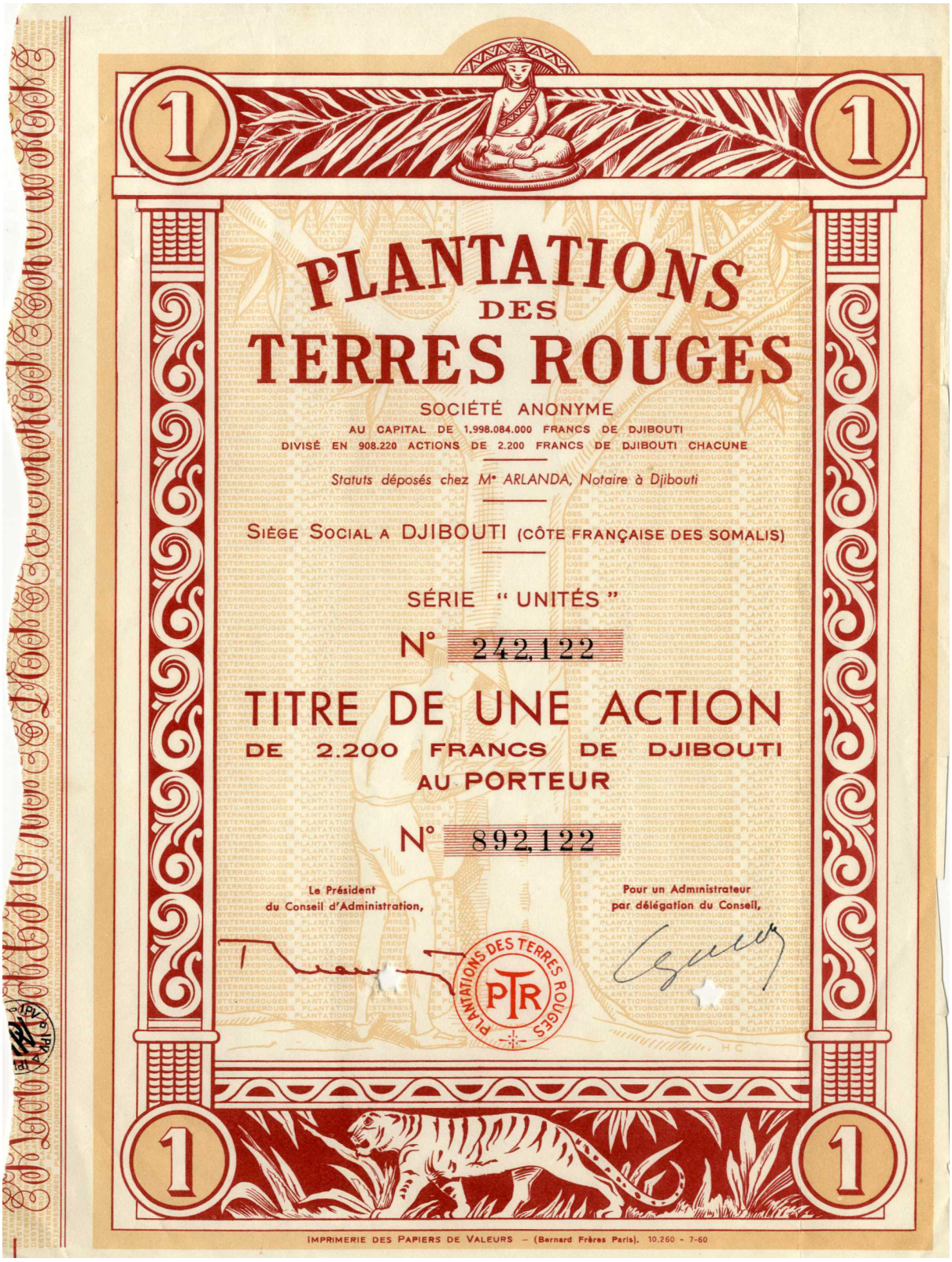

Coll. Serge Volper

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
Société anonyme
au capital de 1.998.084.000 fr. de Djibouti
divisé en 908.220 actions de 2.200 fr. de Djibouti chacune

Statuts déposés chez Me Arlanda, notaire à Djibouti

Siège social à Djibouti

TITRE DE 1 ACTION
DE 2.200 FRANCS DE DJIBOUTI AU PORTEUR

Le président du conseil d'administration : ?
Pour un administrateur par délégation du conseil : ?
Imprimerie des papiers de valeurs (Bernard frères, Paris) 7-60

À chacun de ses voyages, le comte Jean de Beaumont offrait un cadeau aux épouses des planteurs des Terres Rouges. Cette année-là, un foulard Hermès qui retrace la genèse du caoutchouc, depuis la forêt vierge, en bas à gauche, insolente de puissance, abritant un tigre très à l'aise dans son élément, mais bientôt promise à l'abattage, jusqu'au chargement des balles de caoutchouc dans le port de Saïgon, en passant par les pépinières, l'entretien, la saignée, la transformation en usine et le transport des balles par camion jusqu'à Saïgon.

Sous le dragon dansant, un petit cartouche comportant ce qui semble au premier abord des idéogrammes chinois, en réalité le nom des cinq plantations des Terres Rouges : Quanloi, Xacam, Xatrach, Long Thanh, Courtenay.

Photo Marc Darras

(*Bulletin de l'Amicale des planteurs d'hévéas*, décembre 2021)

WW 1979 :

CHAFANEL (Jean Raymond), administrateur de société. Né le 3 mars 1926 à Bourg-en-Bresse (Ain). Fils de Marius Chafanel, commerçant, et de Mme, née Juliette Finot, commerçante. Mar. le 27 sept. 1954 à Mlle Madeleine Callergis (1 enf. : Jeanne [Mme Patrich Versepuy]). Études : Collège Jean-Baptiste-Say, Lycée Louis-le-Grand et Faculté de droit de Paris. Dipl. : licencié ès sciences économiques, diplômé d'études supérieures de sciences économiques. Carr. : aux plantations des Terres-Rouges et de la Compagnie du Cambodge (1949-1957), aux Forges et Aciéries Röchling-Volklingen en France (1957-1968), secrétaire général de Motobécane* (depuis 1968), président-directeur général de Motoconfort (depuis 1969), président de la Chambre syndicale nationale du motocycle (depuis 1969), vice-président de la Chambre syndicale nationale du cycle (depuis 1969). Adr. : prof., 16, rue Lesault 93500 Pantin ; privée, 207, bd Saint-Germain, 75007 Paris.

WW 1979 :

FAYET (Pierre, marquis de), Crédit commercial de France > administrateur des Plantations des Terres-Rouges.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
exercice 1981

L'assemblée générale annuelle s'est réunie à Port-Vila, (République de Vanuatu) le 30 juin 1982.

Le bilan au 31 décembre 1981, est exprimé en vatus (VT), étant rappelé que 1 DST (Droits de Tirages spéciaux) = 106,20 vatus.

Il a atteint un total de 439.9781.813 VT qui se compare avec celui de 3 749.170 523 VT figurant au bilan du 31 décembre 1980.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice de 665.186.796 VT, permettant la mise en paiement, à partir du 26 juillet 1982, d'un dividende de 161,55 vatus par action payable :

— au siège social, Kumul highway à Port-Vila (Rép. de Vanuatu) ;

— chez la Banque Générale du Luxembourg, 14, rue Aldrigen, Luxembourg Grand Duché ;

— chez la Banque Rivaud, 13, rue N.D. des Victoires, 75002 Paris, France.

Il a été rendu compte à l'assemblée générale des résultats tant de l'exploitation de Malaisie que des principales participations de la société. En Malaisie, les comptes de l'exercice arrêté le 31 décembre 1981 fait ressortir un bénéfice net de 7.661.830 M$ contre 8.873.054 M$ au 31 décembre 1980. Cette baisse est consécutive à la baisse de la production et à la faiblesse des cours de l'huile. Les surfaces plantées en palmiers représentent 11.984 hectares.

Les participations des Terres-Rouges n'appellent pas d'observations particulières et le compte d'exploitation fait apparaître, tant pour les produits de ces participations que pour les autres produits financiers, un total de 227.011.300 VT.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES
exercice 1982

L'assemblée ordinaire s'est réunie au siège social, à Port-Vila (république de Vanuatu) le 30 juin 1983 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982.

Ce bilan au 31 décembre 1982 est exprimé en vatus (VT) étant rappelé que 1 DTS (Droits de Tirage Spéciaux) = 106,20 VT.

Le total de ce bilan atteint 4.880.741.295 VT contre 4.399.781.813 VT au 31 décembre 1982.

L'exercice se solde par un bénéfice de 561.237.833 vatus permettant la mise en paiement, à partir du 25 juillet 1983, d'un dividende de 170 VT par action […].

Le rapport à l'assemblée rend compte de l'activité et des résultats tant de l'exploitation de Malaisie que des principales participations de la société.

En Malaisie, et du fait de la récession dans les pays industrialisés, le prix des matières premières a beaucoup baissé, et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982 se sont soldés par un bénéfice net de 5.139.130 M$ contre 7.661.831 M$ au 31 décembre 1981. Au 31 décembre 1982, les surfaces plantées en palmiers dans les deux plantations de Lima Blas et Johore Labis représentaient 11.992 hectares et les productions atteignaient 30092 tonnes d'huile de palme et 3.748 tonnes d'amandes.

Les participations des Plantations des Terres-Rouges n'appellent pas d'observations particulières. Il est toutefois signalé qu'au Cameroun, la production de grumes réalisée par l'Entreprise Forestière Camerounaise durant l'exercice du 1er juillet 1981 au 30 juin 1982 a éte de 70.125 m^3 ; — et que la production de grumes réalisée pendant la même période par la Forestière de Campo* s'est élevée à 57.713 m^3.

Les produits de ces titres ont atteint 115.448.698 vatus, et les autres produits financiers se sont élevés à 176 008 959 vatus.

Plantations des Terres-Rouges
Société anonyme au capital de 2.270.550.000 vatus
Siège social : Kumul Highwav, BP nº 29 — Port-Vila (République de Vanuatu)
RC Port-Vila 76 8 245
exercice 1986

L'assemblée générale ordinaire des Plantations des Terres-Rouges, qui s'est réunie à la Socfin Co. Bhd, Kuala Lumpur (Malaisie) le 13 août 1987, a approuvé les comptes de l'exercice 1986, qui se soldent par un bénéfice de 360.642.980 VT (1 VT = 0,0558 FF à la date du 14 août 1987).

Le dividende net attribué à chacune des 1.135.275 actions de 2.000 VT chacune a été fixé à 180 VT.

Il sera payable à partir du 14 septembre 1987 :

— au siège social, Kumul Higway, BP nº 29 à Port-Vila (République de Vanuatu) ;

— à la Banque Générale du Luxembourg, 14, rue Aldringen, Luxembourg (Grand-Duché)

— à la Caisse Privée, Banque SA, 26, rue d'Edimbourg, 1050 Bruxelles (Belgique) ;

— à la banque Rivaud, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris (France).

Contre estampillage des certificats nominatifs ou remise du coupon nº 74 des actions au porteur.

Le rapport du conseil d'administration fait état de la situation des exploitations et des participations de la société.

Exploitations de la société

— Au Vanuatu

Il avait été envisagé, suite à la cession de notre exploitation de l'île Santo, imposée par les autorités locales, d'acquérir une autre exploitation, similaire en taille, sur l'île

d'Efaté, sur laquelle se trouve la capitale Port-Vila. L'acquisition de cette exploitation n'a pas eu lieu étant donné le prix exorbitant qui était demandé.

En ce qui concerne les 356 ha d'exploitation de l'île d'Aoré, le propriétaire coutumier a fait savoir qu'il désirait reprendre 57 ha et ne nous louer que 299 ha. Cette surface n'étant pas viable par elle-même et le prix pour l'acquisition d'une autre exploitation s'étant révélé anti-économique, il a été décidé de suspendre temporairement les opérations au Vanuatu.

— En Malaisie

Au début de 1986, la plantation de Jobore Labis a été séparée en 2 unités distinctes afin de faciliter la gestion.

Les productions de 1986 des trois plantations de Lima Blas, Johore Labis et Sungei Gerchang ont connu une forte augmentation : elles ont été de 34.277 tonnes d'huile de palme contre 29.614 tonnes en 1985 et de 10.251 tonnes d'amandes contre 8.645 tonnes en 1985.

Le bénéfice net de l'exercice 1986 est de 1.328.801 ringits malais contre 8.128.950 ringits l'exercice précédent.

La baisse du résultat 1986 est due à celle des prix de vente.

Participations de la société

• Au Luxembourg :

— Redlands Holding (pourcentage de participation 99,99 %).

Le bénéfice au 31 décembre 1986 s'est élevé à 745.058 $ US, permettant la distribution d'un dividende de 3 $ US par action.

— Société des plantations des Terres-Rouges Luxembourg SA (pourcentage de participation 99,40 %).

Cette société de services a réalisé en 1986 un bénéfice net de 447.726 francs luxembourgeois, permettant la distribution d'un dividende de 250 francs luxembourgeois par action.

• En Belgique :

— Uniplant (pourcentage de participation 33,33 %).

Le contrat d'appui technique d'Uniplant a la société Palmindustrie en Côte-d'Ivoire s'est poursuivi en 1986.

Le bénéfice de l'exercice 1986 s'élève à 3.687.100 FB, devant permettre la distribution d'un dividende net de 555 FB par action.

• En Amérique :

— SFA Limited (pourcentage de participation 96,39 %).

Les fermes américaines, dont SFA Limited est l'unique actionnaire, ont dégagé en 1986 une perte de 118.103 $ US consécutive aux 230.665 $ US de frais financiers et 103.085 $ US d'amortissements.

Avant consolidation avec les filiales américaines, le bénéfice réalisé par SFA Limited en 1986 s'est élevé à 399.955 $ US.

Le dividende envisagé est de 0,02 $ US par action.

— Gesterim (pourcentage de participation 99,99%).

Cette société participe pour 20 % au Partnership Street Group, propriétaire d'un immeuble à Washington aux USA.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 300.626 $ US, permettant la distribution d'un dividende de 0,50 $ US par action.

• En Nouvelle-Calédonie :

— CIE Sodeci — Terres-Rouges (pourcentage de participation 50 %).

Les opérations d'assistance technique au Gabon et au Liberia se sont poursuivies pendant toute l'année 1986.

L'exercice clos le 30 juin 1986 fait apparaître un bénéfice de 8.503.402 F qui a été entièrement mis en distribution.

• Au Cameroun :

— Entreprise Forestière Camerounaise (pourcentage de participation : 99,89 %)

Cette société poursuit l'exploitation de deux chantiers forestiers et de deux scieries dans le centre et l'est du Cameroun.

L'exercice clos le 30 juin 1986 fait apparaitre une perte de 73.569.386 FCFA, après 59.321.453 FCFA d'amortissements.

Ce résultat défavorable trouve son origine dans l'épuisement des permis et dans la mévente des essences produites, principalement du bois blanc.

Une nouvelle licence d'exploitation située dans le centre du Cameroun, d'une superficie de 66.000 ha, a été attribuée à la société.

— La Forestière de Campo* (pourcentage de participation 21,47 %).

Cette société exploite des chantiers forestiers et une scierie dans le sud-ouest du Cameroun.

L'exercice clos le 30 juin 1986 fait apparaître une perte de 59.992.653 FCFA après dotation au compte d'amortissements d'un montant de 164.632.563 FCFA.

• En France :

— Société financière des Terres-Rouges (pourcentage de participation : 99,99 %).

Cette société au capital de 89.342.400 F détient des participations dans diverses sociétés ayant leur siège en France métropolitaine.

Les produits de ses participations se sont élevés à 5.435.876 F.

L'exercice clos le 31 décembre 1986 fait apparaître un bénéfice de 2.699.444F, permettant la distribution d'un dividende net de 2,80 F par action.

Les principales participations de la Société financière des Terres-Rouges appellent les commentaires suivants :

— 1. Groupement financier et de placement.

Le bénéfice 1986 ressort à 2.316.000F, permettant la distribution d'un dividende net de 14 F par action.

— 2. Compagnie du Cambodge.

Les résultats se sont ressentis de la baisse du prix de l'huile de palme et de la stagnation des cours du caoutchouc. L'exercice clos le 31 décembre fait apparaître un bénéfice de 14.601.593 F, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 6 F par action.

— 3. Société de fabrication d'instruments de mesure (SFIM).

Le bénéfice 1986 s'est élevé à 32.285.000 F, permettant de distribuer un dividende net de 24 F par action

— 4. Gipat.

Le marché international des bois tropicaux, où se situe l'activité essentielle du Gipat, est en relation directe avec la construction, ce qui explique la poursuite du marasme.

Malgré les mesures de redressement qui ont porté sur le personnel, les orientations commerciales, l'amélioration de la productivité de la scierie et la compression des charges, l'activité de l'exercice se solde par une perte de 2.395.792 F.

— Banque Rivaud.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 19.083.732 F, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 9,60 F.

— 6. Compagnie générale française de transports et d'entreprises (CGFTE).

L'activité de cette société a été satisfaisante et les comptes de l'exercice 1986 font apparaître un bénéfice de 5.626.485 F, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 20 F par action.

Plantations des Terres-Rouges
exercice 1987

L'assemblée générale ordinaire des Plantations des Terres-Rouges, qui s'est réunie à la Socfin Co. Bhd, Kuala Lumpur (Malaisie) le 8 août 1988, a approuvé les comptes de l'exercice 1987 qui se soldent par un bénéfice de 410.938.583 VT (1 VT = 0,0639 FF à la date du 22 août 1988).

Le dividende net, attribué à chacune des 1.135.275 actions de 2.000 VT chacune, a été fixé à 210 VT.

Il sera payable à partir du 22 septembre 1988 :

— au siège social, Kumul Highway, BP n° 29, à Port-Vila (République de Vanuatu) ;

— à la Banque Générale du Luxembourg, 14, rue Aldringen, Luxembourg (Grand-Duché) ;

— à la Caisse privée, Banque S.A., 26, rue d'Edimbourg, 1050 Bruxelles (Belgique) ;

— à la Banque Rivaud, 13, rue N.-D.-des-Victoires, 75002 Paris (France)

contre estampillage des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 75 des actions au porteur.

A. — EXPLOITATIONS DE LA SOCIÉTÉ EN MALAISIE

En 1987, il a été planté un total de 298 ha.

Les productions de 1987 des trois plantations de Lima Blas, Johore Labis et Sungei Gerchang ont été de 33.528 tonnes d'huile de palme contre 34.277 tonnes en 1986 et de 9.913 tonnes d'amandes contre 10.251 tonnes en 1986.

Le bénéfice net de l'exercice 1987 est de 5.536.067 ringgits malais contre 1.328.801 ringgits l'exercice précédent.

B. — PARTICIPATIONS DE LA SOCIÉTÉ AU LUXEMBOURG

Redlands Holding

Le bénéfice au 31 décembre 1987 s'est élevé à 1.412.201 US$, permettant la distribution d'un dividende de 3,5 US$ par action.

Société Plantations des Terres-Rouges, Luxembourg S.A.

Cette société de services a réalisé en 1987 un bénéfice net de 477.240 francs luxembourgeois, permettant la distribution d'un dividende de 255 francs luxembourgeois par action.

EN BELGIQUE

Uniplant

Le contrat d'appui technique d'Uniplant à la société Palmindustrie, en Côte-d'Ivoire, s'est poursuivi en 1987, mais sur des bases plus réduites qu'en 1986.

Le bénéfice de l'exercice 1987 s'élève à 1.735.848 FB, devant permettre la distribution d'un dividende net de 300 FB par action.

EN AMÉRIQUE

S.F.A. Limited

Les fermes américaines dont S.F.A. Limited est l'unique actionnaire ont dégagé un léger cash flow. Les trois fermes restent louées.

Le dividende envisagé est de 0,02 US$ par action, identique à celui de 1986.

Gesterim

Cette société participe pour 20 % au Partnership « F Street Group », propriétaire d'un immeuble à Washington.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 468.213 US$ permettant la distribution d'un dividende de 0,60 US$ par action.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

GIE Sodeci - Terres-Rouges

Les opérations d'assistance technique au Gabon se sont poursuivies pendant toute l'année 1987, mais ont cessé au Liberia.

L'exercice clos le 30 juin 1987 fait apparaître un bénéfice de 9.902.252 FRF qui a été entièrement mis en distribution.

AU CAMEROUN

Entreprise forestière camerounaise

Cette société poursuit l'exploitation de deux chantiers forestiers et deux scieries dans le centre et l'est du Cameroun.

L'exercice clos le 30 juin 1987 fait apparaître une perte de 328.311.364 F CFA après 155.230.689 F CFA d'amortissements.

Ce résultat défavorable trouve son origine dans l'épuisement des permis et dans la mévente des essences produites, principalement du bois blanc, dans l'attente de nouveaux permis.

Une nouvelle licence d'exploitation située dans le centre du Cameroun, d'une superficie de 66.000 ha, a été attribuée à la société et permet d'envisager un redressement à terme dans la mesure où le marché des bois tropicaux sera favorable.

La Forestière de Campo*

Cette société exploite des chantiers forestiers et une scierie dans le sud-ouest du Cameroun.

L'exercice clos le 30 juin 1987 fait apparaître une perte de 162.997.083 F CFA après dotation au compte d'amortissements d'un montant de 241.746.131 F CFA.

EN FRANCE

Société financière des Terres-Rouges

Cette société au capital de 89.342.400 F détient des participations dans diverses sociétés ayant leur siège en France métropolitaine.

Les produits de ses participations se sont élevés à 6.184.410 F.

L'exercice clos le 31 décembre 1987 fait apparaître un bénéfice de 4.068.805 F, permettant la distribution d'un dividende net de 4,30 F par action.

Les principales participations de la Société financière des Terres-Rouges appellent les commentaires suivants :

1) Groupement financier de placement (GFP)

Le bénéfice 1987 ressort à 2.618.737 F, permettant la distribution d'un dividende net de 17 F par action.

2) Compagnie du Cambodge

L'exercice clos le 31 décembre 1987 fait apparaître un bénéfice de 13.210.263 F, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 6,60 F par action.

3) Société de fabrication d'instruments de mesure (SFIM)

Le bénéfice 1987 s'est élevé à 37.000.000 F, permettant de distribuer un dividende net de 25 F par action. Une part importante des titres détenus a fait l'objet d'une transaction au début du présent exercice.

4) Gipat

Le marché international des bois tropicaux où se situe l'activité essentielle du Gipat est en relation directe avec la construction, ce qui explique la poursuite du marasme.

Malgré les mesures de redressement qui ont porté sur le personnel, les orientations commerciales, l'amélioration de la productivité de la scierie et la compression des charges, l'activité de l'exercice se solde par une perte de 662.827 F après frais exceptionnels de 1.201.500 F, résultat d'un contentieux commercial.

5) Banque Rivaud

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 24.346.070 F, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 10,56 F.

6) Compagnie générale française de transports et d'entreprises (CGFTE)

L'activité de cette société a été satisfaisante et les comptes de l'exercice 1987 font apparaître un bénéfice de 6.964.729 F, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 20 F par action, identique à celui de 1986.

Au début de l'exercice en cours, la CGFTE a décidé de se séparer de son activité « Transports en commun » et de céder au groupe Compagnie Générale des Eaux la totalité des réseaux et des filiales « Transports ».

À l'issue de l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue à l'effet d'adapter les statuts de la loi n° 12 du 27 octobre 1986 de la République de Vanuatu. Cette loi prévoyait notamment que les sociétés de droit français devraient avant le 27 octobre 1987 se faire réenregistrer au Vanuatu. Par ordonnance du 23 juin 1987, nous avons obtenu une prorogation de ce délai jusqu'au 27 octobre 1988.

Notre société sera désormais régie par le droit britannique et adoptera la forme d'une « exempted company limited by shares ».

L'assemblée générale extraordinaire a adopté ces nouveaux statuts et a donné pouvoir pour effectuer les formalités de réenregistrement.

Plantations des Terres-Rouges Ltd
Kumul Highway B.P. 29
PORT VLA (République de Vanuatu)

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 15 mai 1990 a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui se soldent par un bénéfice de VT 767 327.821.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un dividende de VT 329 par action (au 21 mai 1990 1 VT = 0,04635 FRF) contre 289 VT l'an dernier.

PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES LIMITED

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 mai 1992. Les administrateurs ont arrêté les comptes de l'exercice clos le le 31 décembre 1991 qui font apparaître un bénéfice de 278.247.939 vatu (au 15 mai 1992, un vatu = 0,0486 franc français). Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui sera prochainement convoquée à l'effet d'approuver les comptes de cet exercice, la mise en distribution d'un dividende net de 329 vatu payable contre estampillage des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 79 des actions au porteur.

Exercice 1996

L'assemblée générale des PLANTATIONS des TERRES-ROUGES Ltd, qui s'est réunie à KUALA LUMPUR (Malaisie) le 12 août 1997, a approuvé les comptes de l'exercice 1996 qui se soldent par une perte de 2.461.643.250 vatu (VT).

Cette perte, due essentiellement aux provisions passées sur la Banque Rivaud, a été imputée sur le report antérieur et les réserves.

Cependant, l'assemblée générale a décidé, par prélèvement de 681.165.000 VT sur la réserve générale, de verser un dividende de 600 VT (contre 532 VT pour l'exercice précédent) à chacune des 1.135.275 actions de 2.000 VT.

Il sera mis en paiement à partir du 2 septembre 1997.

1 VT = 0,0536 FRFà la date du 8 août 1997.